SONY

3-214-290-**23**(1)

Blu-ray Disc™

Lecteur Blu-ray Disc

Mode d'emploi

BDP-S300
BDP-S301

DVD VIDEO COMPACT DISC DIGITAL AUDIO AVCHD™ HDMI BRAVIA Theatre Sync Java POWERED esmertec

http://www.sony.net/

3-214-290-**23** (1)

Imprimé en Malaisie

eco info Imprimé sur papier recyclé à 70 % ou plus avec de l'encre à base d'huile végétale sans COV (composés organiques volatils).

©2007 Sony Corporation

AVERTISSEMENT

Afin de réduire les risques d'incendie ou d'choc électrique, n'exposez pas cet appareil à la pluie ni à l'humidité.
Pour éviter tout risque d'électrocution, n'ouvrez pas le boîtier. Confiez l'entretien de cet appareil à des personnes qualifiées exclusivement.

Pour le remplacement du cordon d'alimentation, s'adresser uniquement à un centre de service après-vente agréé.

Ne pas exposer les batteries ou un appareil comportant des batteries à une chaleur excessive comme le rayonnement du soleil, le feu ou une source de chaleur du genre.

ATTENTION

L'utilisation d'instruments optiques avec cet appareil augmente les risques de lésions oculaires. Ne tentez pas de démonter le boîtier, car le faisceau laser du lecteur Blu-ray Disc est dangereux pour les yeux.
Ne confiez l'entretien de cet appareil qu'à un technicien compétent.

CAUTION CLASS 1M VISIBLE AND INVISIBLE LASER RADIATION WHEN OPEN. DO NOT VIEW DIRECTLY WITH OPTICAL INSTRUMENTS.
VORSICHT KLASSE 1M SICHTBARE UND UNSICHTBARE LASERSTRAHLUNG WENN GEÖFFNET. NICHT DIREKT MIT OPTISCHEN INSTRUMENTEN ANSEHEN.
ADVARSEL SYNLIG OG USYNLIG LASERSTRÅLING AF KLASSE 1M VED ÅBNING. MÅ IKKE BETRAGTES DIREKTE GENNEM OPTISKE INSTRUMENTER.
ADVARSEL SYNLIG OG USYNLIG LASERSTRÅLING I KLASSE 1M NÅR ÅPEN. IKKE SE DIREKTE MED OPTISKE INSTRUMENTER.
VARNING KLASS 1M SYNLIG OCH OSYNLIG LASERSTRÅLNING NÄR DENNA DEL ÄR ÖPPNAD. BETRAKTA EJ STRÅLEN DIREKT MED OPTISKA INSTRUMENT.
VARO! AVATTUNA LUOKAN 1M NÄKYVÄÄ JA NÄKYMÄTÖNTÄ LASERSÄTEILYÄ. ÄLÄ KATSO SÄTEESEEN SUORAAN OPTISILLA LAITTEILLA.

Cette étiquette est apposée sur le boîtier protecteur du laser à l'intérieur du boîtier de l'appareil.

Pour les clients résidants au Canada
Si ce produit s'avère défectueux, prière d'appeler le **Service de remplacement en garantie Tranquillité d'esprit** au 1-877-602-2008.
Pour tout autre renseignement au sujet du produit, prière d'appeler le **Centre de service d'information à la clientèle** au 1-877-899-7669 ou nous écrire au Centre d'information à la clientèle, 115 Gordon Baker Road, Toronto, Ontario, M2H 3R6

Remarques sur les disques

- Pour que les disques restent propres, les tenir par les bords. Ne jamais toucher leur surface.

- Ne pas exposer les disques au rayonnement direct du soleil ou à des sources de chaleur, telles que les conduits de chauffage, et ne pas les laisser dans un véhicule stationné en plein soleil. En effet, la température à l'intérieur de l'habitacle peut augmenter considérablement.
- Après avoir lu un disque, le ranger dans son boîtier.
- Nettoyer les disques à l'aide d'un chiffon doux.
  Essuyer le disque en partant du centre vers l'extérieur.

- Ne pas utiliser de solvant, tel que diluant, benzine ou autre produit de nettoyage commercial pour disques ou objectifs, ou vaporisateur antistatique, destiné à des disques LP en vinyle.
- Si on a imprimé l'étiquette du disque, assécher l'étiquette avant de lire le disque.

Précautions

Sécurité

- Pour prévenir les risques d'incendie et de choc électrique, ne pas poser de récipients remplis de liquide, tels qu'un vase, sur l'appareil.
- Si un objet ou du liquide venait à pénétrer à l'intérieur du boîtier, débrancher le lecteur et le faire vérifier par un technicien qualifié avant de le remettre en fonction.

Sources d'alimentation

- Le lecteur n'est pas déconnecté de l'alimentation secteur tant qu'il reste branché à la prise murale, même si le lecteur lui-même a été mis hors tension.
- Si le lecteur n'est pas utilisé pendant une longue période, le débrancher de la prise murale. Pour débrancher le cordon d'alimentation c.a., le saisir par la fiche. Ne jamais tirer sur le cordon.

Emplacement du lecteur

- Installer le lecteur dans un endroit suffisamment ventilé pour éviter toute surchauffe interne.
- Ne pas installer le lecteur sur une surface souple, telle qu'un tapis, susceptible d'obstruer les orifices de ventilation.
- Ne pas installer le lecteur dans un endroit poussiéreux ou soumis à des chocs ou au rayonnement direct du soleil, ni à proximité de sources de chaleur.
- Ne pas installer l'appareil en position inclinée. Il est conçu pour fonctionner uniquement à l'horizontale.
- Tenir le lecteur et les disques à distance des appareils équipés d'aimants puissants, dont les micro-ondes et les enceintes puissantes.
- Ne pas poser d'objets lourds sur le lecteur.
- Ne pas installer le lecteur dans un espace clos comme une étagère de bibliothèque ou un meuble semblable.
- Installer le lecteur de sorte qu'il soit facile de le débrancher de la prise murale immédiatement en cas de problème.

Fonctionnement

- Si le lecteur est transporté directement d'un endroit froid à un endroit chaud ou s'il est installé dans une pièce très humide, de la condensation peut se former sur les lentilles situées à l'intérieur de l'appareil. Dans ce cas, il est possible que le lecteur ne fonctionne pas correctement. Retirer alors le disque et laisser le lecteur sous tension pendant environ trente minutes, jusqu'à ce que l'humidité se soit évaporée.
- Avant de déplacer le lecteur, en retirer le disque. Sinon, le disque pourrait être endommagé.

Réglage du volume

Ne pas augmenter le volume lors de l'écoute d'un passage présentant un très faible niveau d'entrée ou sans signal audio. Cela pourrait entraîner des dommages aux enceintes lors d'un passage de niveau sonore élevé.

Entretien de l'appareil

Nettoyer le boîtier, le panneau et les commandes avec un chiffon doux légèrement imbibé d'une solution détergente neutre. De plus, essuyer la partie en verre du panneau avant à l'aide d'un linge doux et sec. Ne pas utiliser de tampons abrasifs, de poudre à récurer ni de solvants tels que de l'alcool ou de l'essence.

Nettoyage des disques et des nettoyants pour disque ou pour lentille

Ne pas utiliser de disque de nettoyage ou de nettoyant pour disque ou pour lentille (humide ou en vaporiseur) disponible dans le commerce. Ils pourraient causer des problèmes de fonctionnement de l'appareil.

Remplacement des pièces

En cas de réparation, les pièces réparées peuvent être récupérées pour réutilisation ou recyclage.

AVIS IMPORTANT

Mise en garde : Ce lecteur peut maintenir indéfiniment une image vidéo fixe ou un menu à l'écran d'un téléviseur. Si une image vidéo fixe ou un menu reste affiché à l'écran du téléviseur pendant une période prolongée, l'écran du téléviseur peut subir des dommages irréversibles. Les téléviseurs à écran au plasma ou à projection sont particulièrement sensibles à ce phénomène.

Table des matières

AVERTISSEMENT 2
Remarques sur les disques 2
Précautions 2
Table des matières 4
Manuel 5
Ce lecteur peut lire les disques et fichiers suivants 6
Exemples de disques dont la lecture est impossible 6
Lecture de disques enregistrés sous le format AVCHD 7
Code de régions pour BD/DVD 7
Remarque sur les opérations de lecture des BD/DVD 7
Droits d'auteur 7
Principales caractéristiques 8

Préparation

Étape 1 : Déballage 9
Étape 2 : Raccordement des câbles vidéo/ câble HDMI 10
Ⓐ Raccordement à une prise d'entrée vidéo 10
Ⓑ Raccordement à une prise d'entrée S VIDEO 10
Ⓒ Raccordement aux prises d'entrée vidéo composante (Y, P_B, P_R) 10
Ⓓ Raccordement à une prise d'entrée HDMI 11
Fonctions de synchronisation pour cinéma de « BRAVIA » (« BRAVIA » Theatre Sync) (uniquement pour les raccordements HDMI) 11
Étape 3 : Raccordement des câbles audio 12
A Raccordement au téléviseur 13
B Raccordement à un amplificateur (récepteur) stéréo et à 2 enceintes 13
C Raccordement à un amplificateur AV (récepteur) avec décodeur Dolby Surround (Pro Logic) et de 3 à 6 enceintes 14
D-1 Raccordement à un amplificateur AV (récepteur) avec prises d'entrée 5.1ch et 6 enceintes 14
D-2 Raccordement à un amplificateur AV (récepteur) avec prise d'entrée numérique et 6 enceintes 15
D-3 Raccordement à un amplificateur AV (récepteur) avec prise d'entrée HDMI et 8 enceintes 15
Étape 4 : Raccordement du cordon d'alimentation 16
Étape 5 : Préparation de la télécommande 16
Commande du téléviseur à l'aide de la télécommande fournie 17
Étape 6 : Réglage Facile 18
Étape 7 : Réglages additionnels 19

Fonctionnement de base

Lecture d'un disque 20
Guide des écrans 22
Saisie de caractères 23
Guide de la Télécommande 24
Divers modes de lecture 25
Recherche à l'aide de la télécommande 26
Vérification de l'Information disque 26
Filtrage des sons à faible volume (DRC Audio) 27
Réglage des images 28
Réglage fin de l'image selon ses préférences 28
Verrouillage d'un disque 29
Réglage/modification du mot de passe 29
Configuration du contrôle parental pour les DVD VIDEO 30
Configuration du contrôle parental pour les BD-ROM 30

Lecture de fichiers film

Visualisation de tous les titres 32
Lecture d'un titre 33
Exploration par Genre, Quicklist ou Dossier 34
Recherche d'un titre 34
Programmation de la lecture (Quicklist) 35

Écoute des fichiers de musique

Afficher tous les artistes 36
Lecture d'une piste 37
Exploration par Artiste, Album, Genre, Quicklist ou Dossier 38
Recherche d'une piste 38
Programmation de la lecture (Quicklist) 39

Visualisation de fichiers Photo

Afficher tous les dossiers 40
Lecture d'un diaporama 41
Exploration par Date, Quicklist ou Dossier 42
Recherche d'une Photo 42
Programmation de la lecture d'un diaporama (Quicklist) 43

Modification des Réglages Initiaux

Utilisation des Affichages de Configuration 44
Configuration Vidéo 45
Configuration Audio 47
Langue 49
Contrôle Parental 50
Haut-parleurs 51
Options 52
Reconfigurer le lecteur 53

Informations complémentaires

Dépannage 54
Fonction d'auto-diagnostic 57
Index des pièces et des commandes 58
Panneau frontal 58
Fenêtre d'affichage du panneau frontal 59
Panneau arrière 59
Renseignements en matière de GNU 60
Glossaire 67
Caractéristiques techniques 69
Liste des codes de langue 69
Pays de Contrôle Parental/Liste de codes de régions 71
Index 71

Manuel

Les directives du présent mode d'emploi décrivent les commandes de la télécommande. Il est également possible d'utiliser les commandes sur le lecteur car ils ont les même noms ou des noms semblables à ceux de la télécommande.
La signification des icônes utilisées dans le présent mode d'emploi sont décrits ci-dessous :

Icône	Signification
BD	Fonctions offertes pour les BD/ROM et les BD-RE/BD-R*1, y compris les disques DL.
DVD	Fonctions offertes pour les DVD VIDEO et les DVD+RW/DVD+R en mode VR ou les DVD-RW/DVD-R en mode vidéo, y compris les disques de 8 cm.
DATA DVD	Fonctions offertes pour les DATA DVD (DVD+RW/DVD+R/DVD-RW/DVD-R comportant des fichiers film MPEG-2 PS, des pistes audio MP3*2 et des fichiers image JPEG).
CD	Fonctions offertes pour les CD de musique ou la musique sous format de CD, CD-R/CD-RW.

*1 BD-RE/BD-R en mode BDMV uniquement.
*2 MP3 (MPEG-1 à couche audio III) est un format normalisé défini par l'ISO (Organisation internationale de normalisation)/CEI (Commission électrotechnique internationale) MPEG qui comprime les données audio.

Remarque

Les illustrations à l'écran utilisées dans le présent manuel pourraient ne pas correspondre aux schémas affichés à l'écran du téléviseur.

Ce lecteur peut lire les disques et fichiers suivants

Format de disque	
Blu-ray Disc	
DVD VIDEO	
DVD-RW/-R	
DVD+RW/+R	
CD	

« Blu-ray Disc » est une marque de commerce.
Le logos « Blu-Ray Disc », « DVD+RW », « DVD-RW », « DVD+R », « DVD-R »,« DVD VIDEO » et « CD » sont des marques de commerce.

Les formats de fichier pris en charge (DATA DVD seulement)

DVD+RW/DVD-RW/DVD+R/DVD-R apparaissent sous l'appellation de « DATA DVD » dans le présent mode d'emploi lorsque les disques contiennent des fichiers lisibles. Les formats de fichier pris en charge sont :

- les fichiers films MPEG-2 PS ;
- les fichiers de musique MP3 et ;
- les fichiers images JPEG*.

* Le format JPEG doit être conforme à la norme UDF (Universal Disk Format).

Remarques relatives à la compatibilité des BD-ROM

Le lecteur prend en charge le profil 1 du BD-ROM. La lecture des versions ultérieures et de BD autres que des BD-ROM n'est pas garantie. Puisque les spécifications Blu-Ray Disc sont nouvelles et en pleine évolution, il est possible que la lecture de certains disques soit impossible en fonction du type et de la version du disque.
La sortie audio diffère selon la source, la prise de sortie raccordée et les réglages sélectionnés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la page 48.

Exemples de disques dont la lecture est impossible

Le lecteur ne peut lire les disques qui suivent :

- les BD avec cartouche ;
- les DVD-RW/DVD-R en mode VR ;
- les DVD-RAM ;
- les HD DVD ;
- les disques DVD audio ;
- les DATA CD (CD-R/CD-RW autres que les CD de musique) ;
- les CD-ROM enregistrés en format PHOTO CD ;
- la section des données des CD musicaux étendus ;
- le VCD/Super VCD et ;
- la couche HD sur les CD Super Audio.

En outre, le lecteur ne peut lire les disques qui suivent :

- un BD-ROM/DVD VIDEO avec un code de régions différent ;
- un disque enregistré dans un système couleurs autre que le NTSC, comme PAL par exemple (le lecteur est conforme au système couleurs NTSC) ;
- un disque de forme non standard (comme en forme de carte, de coeur) ;
- un disque avec du papier ou des étiquettes apposées sur celui-ci et ;
- un disque qui comporte encore une pellicule cellophane adhésive ou une étiquette.

Remarques

- **Remarques concernant les BD-RE/BD-R, DVD+RW/DVD+R, DVD-RW/DVD-R ou CD-R/CD-RW**
  La lecture de certains BD-RE/BD-R, DVD+RW/DVD+R, DVD-RW/DVD-R ou CD-R/CD-RW est impossible en fonction de la qualité de l'enregistrement ou de la condition physique du disque, ou des caractéristiques du dispositif d'enregistrement et du logiciel auteur.
  La lecture d'un disque DVD qui n'a pas été correctement finalisé est impossible. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux modes d'emploi du dispositif d'enregistrement. Remarquer que certaines fonctions de lecture pourraient ne pas fonctionner avec certains DVD+RW/DVD+R, même s'ils ont été correctement finalisés. Dans ce cas, utiliser la lecture normale pour le disque.
- **Disques de musique codés avec des technologies de protection des droits d'auteur**
  Le produit est conçu pour lire les disques conformes à la norme Compact Disc (CD). Récemment, plusieurs disques de musique codés avec des technologies de protection des droits d'auteur ont été lancés sur le marché par certaines maisons de disques. Remarquer que parmi ces disques, il en existe qui ne sont pas conformes à la norme CD et dont la lecture est impossible.
- **Remarque sur les DualDiscs**
  Un DualDisc est un disque double face qui comporte les données d'un DVD sur une face et des données audio numériques sur l'autre face.
  La face du contenu audio des DualDiscs n'étant pas conforme à la norme Compact Disc (CD), la lecture de ces disques sur cet appareil n'est pas garantie.
- **Remarque concernant les DVD double couche**
  Lors de la lecture, les images et l'audio peuvent être momentanément coupés lors du passage d'une couche à l'autre.
- **Remarque à propos des BD-RE/BD-R de 8 cm**
  Certains BD-RE/BD-R de 8 cm ne peuvent être lus sur ce lecteur.

Lecture de disques enregistrés sous le format AVCHD

Le lecteur lit les disques de format AVCHD.

AVCHD™

Qu'est-ce que format AVCHD ?

Le format AVCHD est un format de vidéo numérique à haute définition pour caméscope et utilisé pour enregistrer des signaux SD (définition standard) ou HD (haute définition) de spécification 1080i*1 ou 720p*2 sur les DVD, en utilisant une technologie de codage efficace de compression des données. Le format MPEG-4 AVC/H.264 est adopté pour comprimer des données vidéo et le système Dolby Digital ou PCM linéaire est utilisé pour comprimer des données audio. Le format MPEG-4 AVC/H.264 est capable de comprimer des images avec une plus grande efficacité que le format conventionnel de compression d'image. Le format MPEG-4 AVC/ H.264 permet à un signal vidéo haute définition (HD) capté sur un caméscope numérique d'être enregistré sur des disques DVD de la même façon que pour un signal télévisé de définition standard (SD).

« AVCHD » et le logo AVCHD sont des marques commerciales de Matsushita Electric Industrial Co., Ltd. et Sony Corporation.

*1 Une spécification haute définition qui utilise 1080 lignes de balayage efficace et le système entrelacé.

*2 Une spécification haute définition qui utilise 720 lignes de balayage efficace et le système progressif.

Remarques

- Certains disques de format AVCHD peuvent être illisibles selon l'état de l'enregistrement.
- La lecture d'un disque au format AVCHD qui n'a pas été correctement finalisé est impossible.

Code de régions pour BD/DVD

Le lecteur comporte un code de régions imprimé au dos de l'appareil et pourra uniquement lire des BD-ROM/DVD VIDEO (lecture seulement) étiquetés avec des codes identiques de régions. Ce système est utilisé pour protéger les droits d'auteur.

Le lecteur prend également en charge des DVD VIDEO étiqueté .

Selon le BD-ROM/DVD VIDEO, le disque peut être exempt d'indication de code de régions même si la lecture de BD-ROM/ DVD VIDEO est interdite par des restrictions de zones.

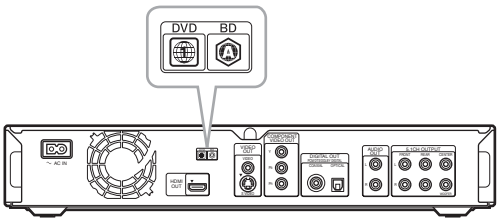

Remarque sur les opérations de lecture des BD/DVD

Certaines opérations de lecture des BD/DVD pourraient être délibérément configurées par les fabricants de logiciel. Puisque le lecteur lit les BD/DVD en fonction du contenu conçu par les fabricants de logiciel, il est possible que certaines fonctions de lecture ne soient pas offertes. Se reporter également aux modes d'emploi fournis avec les BD/DVD.

Droits d'auteur

Ce produit intègre une protection des droits d'auteur qui est protégée par des brevets américains et d'autres droits de propriété intellectuelle. L'utilisation de cette technologie de protection des droits d'auteur doit être autorisée par Macrovision et est destinée à des utilisations domestiques ou autre utilisation à visionnement limité seulement si autorisé par Macrovision. La rétroingénierie ou le démontage est interdit.

Principales caractéristiques

Découvrez l'audio et la vidéo de qualité haute définition (HD) ainsi que la fonction de bibliothèque du lecteur Blu-ray Disc.

Lecture de BD-ROM

Le BD-ROM représente la prochaine génération de disques optiques de l'ère de la haute définition. De part sa capacité imposantes de stockage de 25 à 50 Go (cinq fois plus qu'un DVD) et d'un taux de transfert haute vitesse de plus de 54 Mbps, le format offre non seulement une qualité vidéo*1*2 HD, mais aussi un contenu important en prime sur un seul disque avec une qualité audio HD jusqu'à 8 voies et une fonctionnalité interactive.

*1 Un dispositif d'affichage HD compatible est requis pour obtenir la même qualité.

*2 Certains disques ne permettent le visionnement qu'avec un raccordement HDMI.

24p True Cinema

Les films enregistrés à partir d'un appareil photo à pellicule comportent 24 images par seconde. Puisque les téléviseurs classiques (à écran cathodique et plat) affichent les images à des intervalles de 1/60 ou de 1/50 de seconde, les 24 images n'apparaîtront pas à une vitesse uniforme.
Lorsque l'appareil est raccordé à un téléviseur qui prend en charge le 24p, le lecteur affiche alors chaque image à des intervalles de 1/24 de seconde, soit le même intervalle enregistré au préalable avec l'appareil photo à pellicule. L'image cinéma d'origine sera alors reproduite fidèlement.

HDMI Control (« BRAVIA » Theatre Sync)

La fonction de synchronisation pour cinéma « BRAVIA » simplifie certaines opérations en connectant des composants Sony qui sont compatibles avec la fonction HDMI Control avec câble HDMI.

Application BD-J

Le format BD-ROM prend en charge les fonctions interactives Java.
Le format « BD-J » offre aux fournisseurs de contenu une fonctionnalité presque illimitée lors de la création de titres* BD-ROM interactifs.

Java et toutes les marques et logos contenant Java sont des marques commerciales ou des marques déposées de Sun Microsystems, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.
Esmertec et Jbed sont des marques commertciales et/ou des marques déposées de Esmertec AG.
© 2000-2007 Esmertec AG

* Le lecteur ne prend pas en charge le contenu BD-J téléchargeable.

Prise en charge du Linear PCM multicanal non comprimé

Associé à un amplificateur AV compatible, le lecteur peut émettre un son ambiophonique* Linear PCM jusqu'à 8 voies. Dans le cas d'un amplificateur non compatible, le lecteur peut émettre des signaux analogues 5.1 voies de la prise 5.1CH OUTPUT pour une audio de haute qualité.

* Remarquer que la prise DIGITAL OUT (COAXIAL ou OPTICAL) ne prend pas en charge le signal à 8 voies. Un câble HDMI et un dispositif compatible HDMI sont requis, qui prennent en charge les signaux à 8 voies.

Lecture de disque en format AVCHD

Le lecteur prend en charge les enregistrements haute définition de fichiers en format AVCHD exécutés avec ces caméscopes compatibles AVCHD. Votre fichier personnel haute définition est facilement lisible en qualité HD.

Interface numérique HDMI (High-Definition Multimedia Interface (Interface multimédia haute définition))

Avec un seul câble HDMI, le lecteur peut émettre des signaux vidéo SD et HD ainsi que des signaux audio multicanaux à un dispositif d'affichage doté de la fonction HDMI, le tout sous forme numérique et sans dégradation.
La spécification HDMI prend en charge HDCP (High-bandwidth Digital Content Protection (Protection de contenu numérique à haute largeur de bande)), une technologie de protection contre la copie qui intègre une technologie de codage des signaux vidéo numériques.

Fonction de bibliothèque pour les fichiers enregistrés (uniquement pour les fichiers image JPEG, fichiers audio MP3 et fichiers film MPEG-2 PS)

Avec des DATA DVD créés sur d'autres dispositifs DVD, trois Listes Titre par film/musique/photo distinctes permettent le classement facile, la recherche et la lecture notamment d'un diaporama.

x.v.Color

– x.v.Color est un terme plus usuel pour la norme xvYCC proposée par Sony et est une marque de commerce de Sony.
– xvYCC est une norme internationale pour l'espace couleur en vidéo. Cette norme peut exprimer une gamme de couleurs plus vaste que la norme de diffusion utilisée actuellement.

Remarque

Ce lecteur prend en charge la lecture de contenus vidéo sur des disques enregistrés à l'aide de la technologie « x.v.Color ». Pour regarder ce contenu vidéo en utilisant l'espace « x.v.Color », il faut un téléviseur ou autre dispositif d'affichage prenant en charge la reproduction d'images vidéo en utilisant la norme « x.v.Color » et la capacité de commutation manuelle du réglage de l'espace couleur. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le mode d'emploi de votre dispositif d'affichage.

« x.v.Color » est une marque de commerce de Sony Corporation.

Préparation

Suivre les étapes 1 à 7 pour raccorder et régler le lecteur.
Les noms des prises et des touches se trouvent à la rubrique « *Index des pièces et des commandes* » *(page 58)*.

Remarques

- Brancher les câbles fermement afin d'éviter les bruits importuns.
- Consulter le mode d'emploi fourni avec les éléments devant être raccordés.
- Il est impossible de raccorder ce lecteur à un téléviseur dépourvu d'une prise d'entrée vidéo.
- Veiller à débrancher tous les appareils avant d'effectuer les raccordements.
- Ne pas appliquer trop de pression sur les câbles de raccordement. Pousser l'appareil contre la paroi du meuble, etc. pourrait endommager le cordon d'alimentation.

- *Étape 1 : Déballage 9*
- *Étape 2 : Raccordement des câbles vidéo/ câble HDMI 10*
- *Étape 3 : Raccordement des câbles audio 12*
- *Étape 4 : Raccordement du cordon d'alimentation 16*
- *Étape 5 : Préparation de la télécommande 16*
- *Étape 6 : Réglage Facile 18*
- *Étape 7 : Réglages additionnels 19*

Étape 1 : Déballage

S'assurer de disposer de l'ensemble des accessoires suivants :
- Câble vidéo (fiche phono × 1) (1)
- Câble audio stéréo (fiche phono × 2) (1)
- Câble HDMI (1) (fourni uniquement avec le modèle BDP-S301)
- Câble d'alimentation (1)
- Télécommande (1)
- Piles de taille AA (R6) (2)

Étape 2 : Raccordement des câbles vidéo/câble HDMI

Raccorder ce lecteur au moniteur du téléviseur, projecteur ou amplificateur audio-vidéo (récepteur) à l'aide d'un câble vidéo. Sélectionner l'un des raccordements suivants Ⓐ à Ⓓ, selon la prise d'entrée du moniteur du téléviseur, projecteur ou amplificateur audio-vidéo (récepteur).
Pour regarder les signaux progressifs 1080p en utilisant un téléviseur, projecteur ou moniteur compatible possédant une prise d'entrée HDMI, il faut sélectionner le schéma Ⓓ. Il est possible d'utiliser le schéma Ⓒ pour regarder des signaux progressifs 480p/720p ou des signaux entrelacés 1080i sur un appareil compatible muni de prises d'entrée vidéo à composante.

Ⓐ Raccordement à une prise d'entrée vidéo

Raccorder le câble vidéo fourni (jaune) à la prise jaune (vidéo). On obtient ainsi des images de qualité normale.

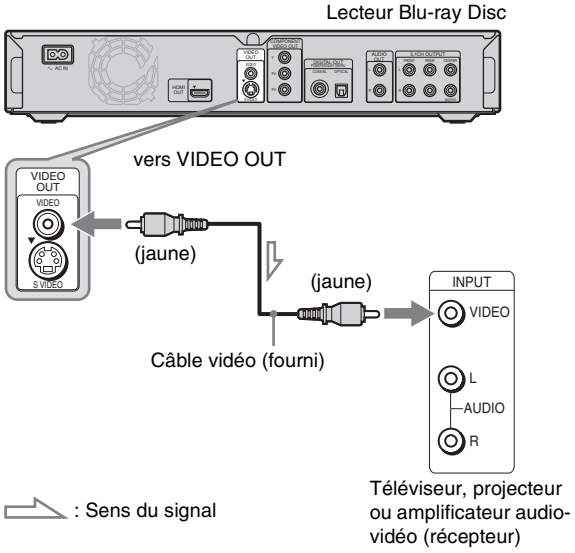

Connexion à un téléviseur à écran standard de format 4:3

Selon le disque, l'image peut ne pas s'adapter à l'écran du téléviseur. Pour modifier le facteur de forme, voir *page 45*.

Remarque

Ne pas raccorder un magnétoscope, etc. entre le téléviseur et le lecteur. Si on fait passer les signaux du lecteur par le magnétoscope, il est possible que l'image reçue sur l'écran du téléviseur ne soit pas claire. Si le téléviseur ne possède qu'une prise d'entrée audio-vidéo, raccorder le lecteur à cette prise.

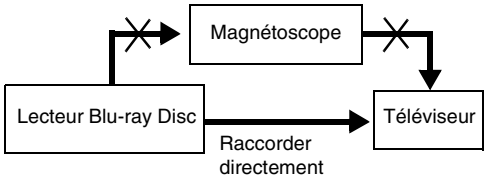

Ⓑ Raccordement à une prise d'entrée S VIDEO

Effectuer le raccordement à l'aide d'un câble S VIDEO (non fourni). On obtient ainsi des images de haute qualité.

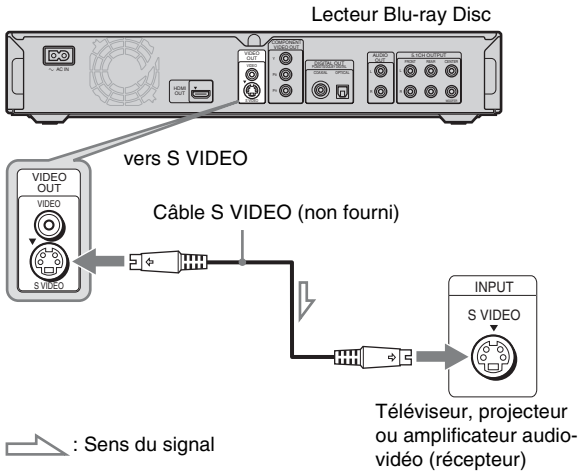

Ⓒ Raccordement aux prises d'entrée vidéo composante (Y, PB, PR)

Raccorder les prises COMPONENT VIDEO OUT à l'aide d'un câble vidéo composante (non fourni) ou de trois câbles vidéo (non fourni) de même type et longueur. On obtient ainsi une reproduction très précise des couleurs et des images d'excellente qualité. Il est aussi possible d'obtenir des images de haute qualité à partir de signaux progressifs 480p/720p ou de signaux entrelacés 1080i si le téléviseur, projecteur ou amplificateur audio-vidéo (récepteur) est compatible.

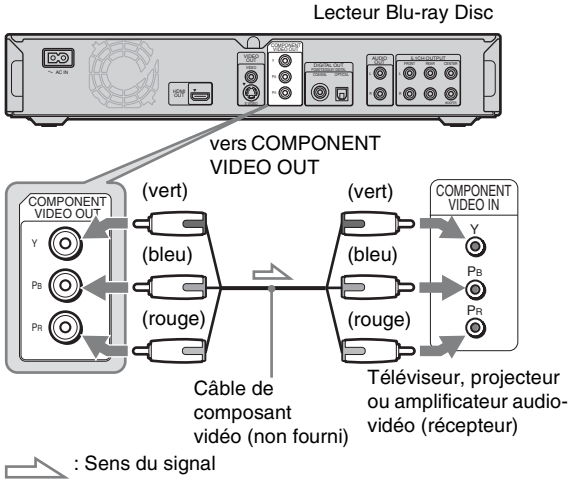

Ⓓ Raccordement à une prise d'entrée HDMI

Utiliser un câble Sony homologué (non fourni) HDMI pour obtenir des images et un son numériques de haute qualité par le biais de la prise HDMI OUT. Il est possible d'obtenir des images de haute qualité à partir de signaux 480p/1080i, ou 1080p (la plus élevée des sorties du lecteur) si le téléviseur, projecteur ou amplificateur audio-vidéo (récepteur) est compatible.

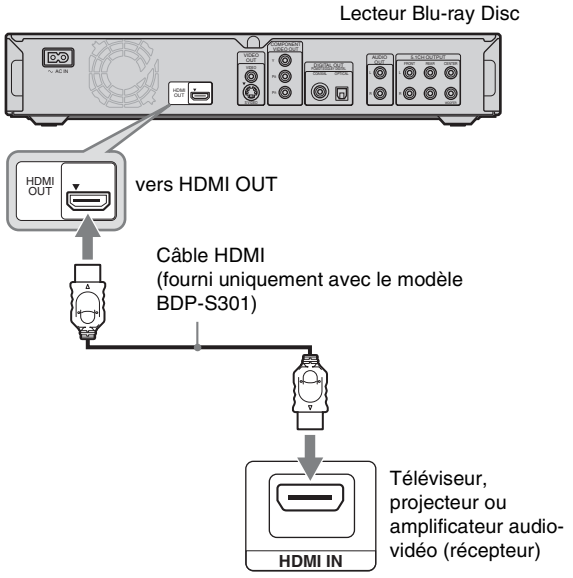

Le lecteur Blu-ray Disc incorpore la technologie High-Definition Multimedia Interface (HDMI™). HDMI, le logo HDMI et High-Definition Multimedia Interface (interface multimédia à haute définition) sont des marques de commerce ou des marques de commerce déposées de HDMI Licensing LLC.

Remarques concernant le raccordement de la prise HDMI OUT

Respecter les directives qui suivent. En effet, une mauvaise manipulation de la prise HDMI OUT et du connecteur risque de les endommager.

- Aligner soigneusement la prise HDMI OUT au dos du lecteur et le connecteur HDMI en vérifiant leur format respectif. S'assurer que le connecteur n'est pas inversé ou incliné.

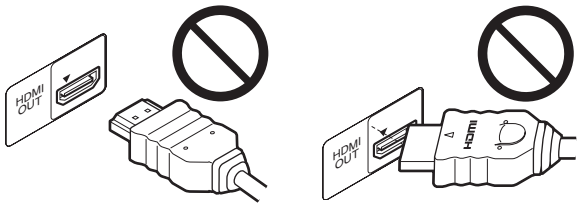

- S'assurer de débrancher le câble HDMI lors du déplacement du lecteur.

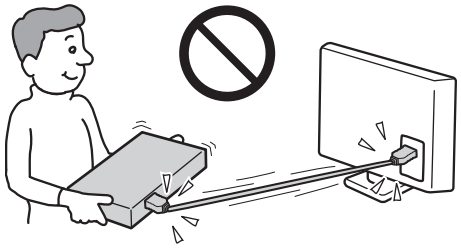

- Si le lecteur est installé dans le meuble avec le câble HDMI raccordé, ne pas mettre trop de pression sur la paroi du meuble. Une telle pratique risquerait d'endommager la prise HDMI OUT ou le câble HDMI.
- Une telle pratique risquerait d'endommager la prise ou le câble HDMI.

Indicateurs de raccordement HDMI

Après avoir mis le lecteur sous tension, l'indicateur HD sur le panneau avant s'allume lors de l'émission de signaux vidéo 720p/1080i/1080p. L'indicateur HDMI s'allume lorsqu'un appareil HDMI est raccordé.

Remarques

- Les consommateurs doivent noter que ce ne sont pas tous les téléviseurs haute définition qui sont totalement compatibles avec ce produit et cela peut provoquer l'affichage d'objets dans l'image. Dans le cas de problèmes d'image à balayage progressif 480/720/1080, il est recommandé à l'utilisateur de passer à la connexion de la sortie de « définition standard ». S'il y a des questions concernant la compatibilité du téléviseur avec de modèle de lecteur Blu-ray Disc 480p/720p/1080p, prière de prendre contact avec le centre après-vente.
- Si l'image n'est pas claire, naturelle ou ne vous satisfait pas, modifier la résolution de sortie vidéo en appuyant sur VIDEO FORMAT *(page 46)*.
- S'assurer d'utiliser uniquement un câble HDMI qui affiche le logo HDMI.

Fonctions de synchronisation pour cinéma de « BRAVIA » (« BRAVIA » Theatre Sync) (uniquement pour les raccordements HDMI)

Le fonctionnement est simplifié avec le raccordement de composants Sony, compatibles avec la fonction HDMI Control, à l'aide d'un câble HDMI comme décrit ci-dessous :

- One-Touch Play *(page 21)*
  Vous pouvez allumer le lecteur et le récepteur TV/AV, régler l'entrée du récepteur TV/AV au lecteur et commencer la lecture en appuyant une fois sur le bouton ▷.
- Extinction du système
  Lors de l'utilisation de la touche POWER de la télécommance pour éteindre le téléviseur, les composants HDMI compatibles s'éteignent automatiquement.

Préparation des fonctions de synchronisation pour cinéma de « BRAVIA » (« BRAVIA » Theatre Sync)

Réglez le « Commande HDMI » de la configuration d'« Options » à « On » *(page 52)*.

Remarque

Selon le composant raccordé, il se peut que la fonction HDMI Control ne puisse fonctionner. Se reporter aux modes d'emploi fournis avec le composant.

Étape 3 : Raccordement des câbles audio

Sélectionner le raccordement qui convient le mieux au système. S'assurer de lire les instructions relatives aux composants à raccorder.

Connexions	Votre installation
A **Téléviseur**	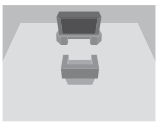
B **Amplificateur stéréo (récepteur) et deux enceintes**	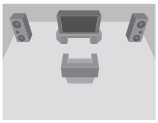
C **Raccordement à un amplificateur AV (récepteur) avec décodeur Dolby[*1] Surround (Pro Logic) et de 3 à 6 enceintes** • Effets ambiophoniques : Dolby Surround (Pro Logic)	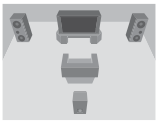
D-1 **Amplificateur AV (récepteur) avec prises d'entrée 5.1 ch et 6 enceintes** • Effets ambiophoniques : Dolby Digital (5.1 ch), DTS (5.1 ch) **D-2** **Amplificateur AV (récepteur) avec prise d'entrée numérique munie d'un décodeur Dolby Digital ou DTS[*2] e 6 enceintes** • Effets ambiophoniques : Dolby Digital (5.1 ch), DTS (5.1 ch) **D-3** **Amplificateur AV (récepteur) avec prise entrée HDMI et 8 enceintes** • Effets ambiophoniques : PCM linéaire 8 ch	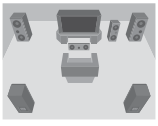 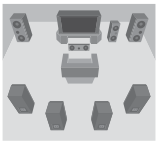

[*1] Fabriqué sous licence de Dolby Laboratories.
Les termes « Dolby » et « Pro Logic », ainsi que le sigle double D sont des marques commerciales de Dolby Laboratories.

[*2] « DTS » et « DTS Digital Surround » sont des marques de commerce déposées de DTS, Inc.

Remarques sur la prise HDMI OUT

- Lors du raccordement du lecteur à un amplificateur AV (récepteur) à l'aide d'un câble HDMI, il faut exécuter l'une des actions suivantes :
  – Raccorder l'amplificateur AV (récepteur) au téléviseur à l'aide du câble HDMI ;
  – Raccorder le lecteur au téléviseur à l'aide dun câble vidéo autre que le câble HDMI (câble de vidéo composante, câble S VIDEO ou câble vidéo).
- Lors du raccordement à la prise HDMI OUT, aligner avec soin le connecteur HDMI avec la prise. Ne pas plier ou mettre de pression sur le câble HDMI.
- Si on change le composant raccordé à la prise HDMI OUT, changer « Audio (HDMI) » dans « Config. Audio » pour qu'il corresponde au composant neuf *(page 47)*. Le lecteur mémorise les réglages pertinents à HDMI pour cinq composants au plus.
- La connexion HDMI est compatible avec les signaux PCM linéaires 2ch (48 à 192 kHz, 16/20/24 bit) et les signaux PCM linéaires 6 à 8ch (48 à 96 kHz, 16/20/24 bit) en plus de Dolby Digital et du flot binaire DTS (signaux 5.1ch jusqu'à 96 kHz, 16/20/24 bit).

Remarque

Lors du raccord d'un composant qui n'est pas conforme au signal audio sélectionné, les enceintes émettront un bruit assourdissant (ou demeureront silencieuses), ce qui peut endommager l'ouïe ou les enceintes.

A Raccordement au téléviseur

Cette connexion utilise les enceintes du téléviseur pour émettre le son.

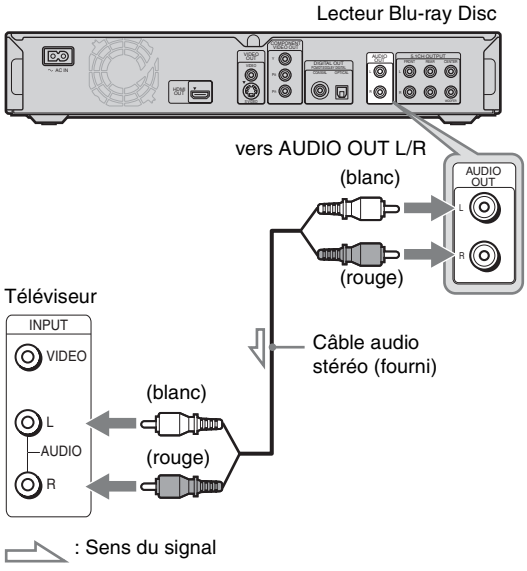

B Raccordement à un amplificateur (récepteur) stéréo et à 2 enceintes

Si l'amplificateur (récepteur) stéréo ne possède que des prises d'entrée audio L et R, utiliser B-1. Si l'amplificateur (récepteur) possède une prise d'entrée numérique, utiliser B-2.

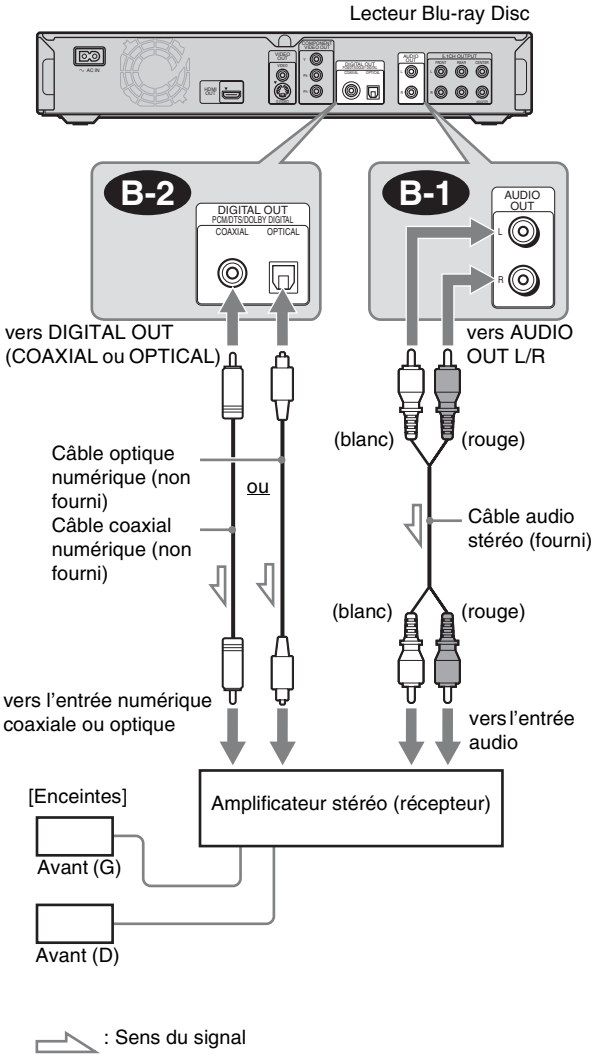

➡suite

C Raccordement à un amplificateur AV (récepteur) avec décodeur Dolby Surround (Pro Logic) et de 3 à 6 enceintes

Si l'amplificateur AV (récepteur) ne possède que des prises d'entrée audio L et R, utiliser C-1. Si l'amplificateur (récepteur) possède une prise d'entrée numérique, utiliser C-2. Il est possible de profiter des effets ambiophoniques uniquement lors de la lecture de disques audio Dolby Surround ou multicanaux (Dolby Digital ou DTS).

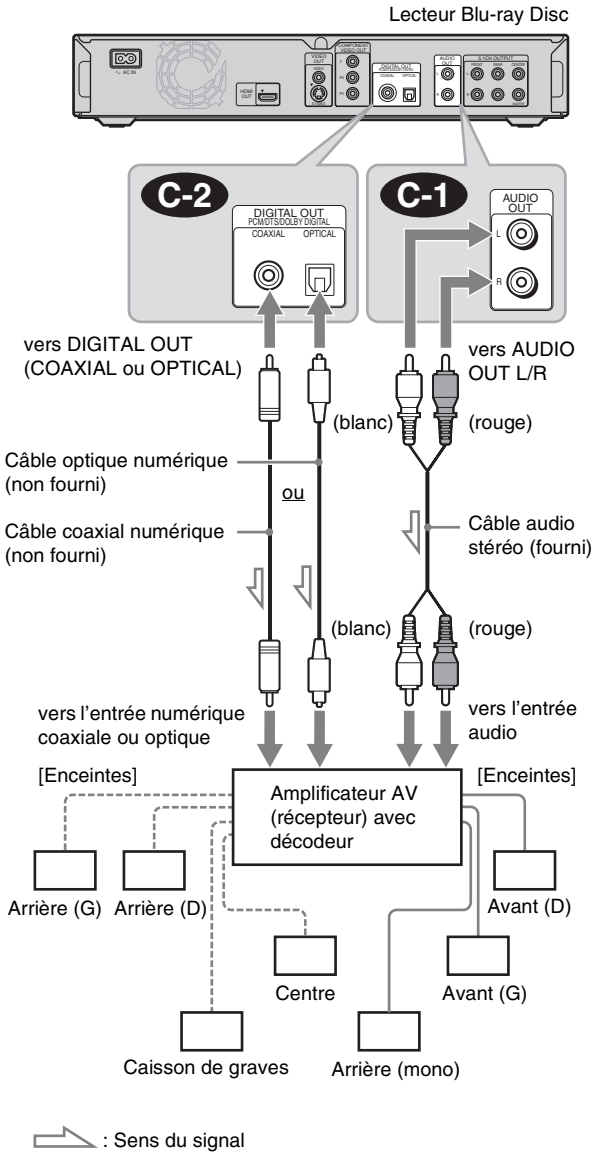

: Sens du signal

Conseil

Afin de déterminer l'emplacement correct des enceintes, se reporter aux modes d'emploi des appareils raccordés.

Remarque

Lors du raccordement de 6 haut-parleurs, l'installation du haut-parleur « Arrière » (mono) n'est pas nécessaire au-dessus.

D-1 Raccordement à un amplificateur AV (récepteur) avec prises d'entrée 5.1ch et 6 enceintes

Si l'amplificateur AV (récepteur) possède des entrées 5.1ch, utiliser D-1.

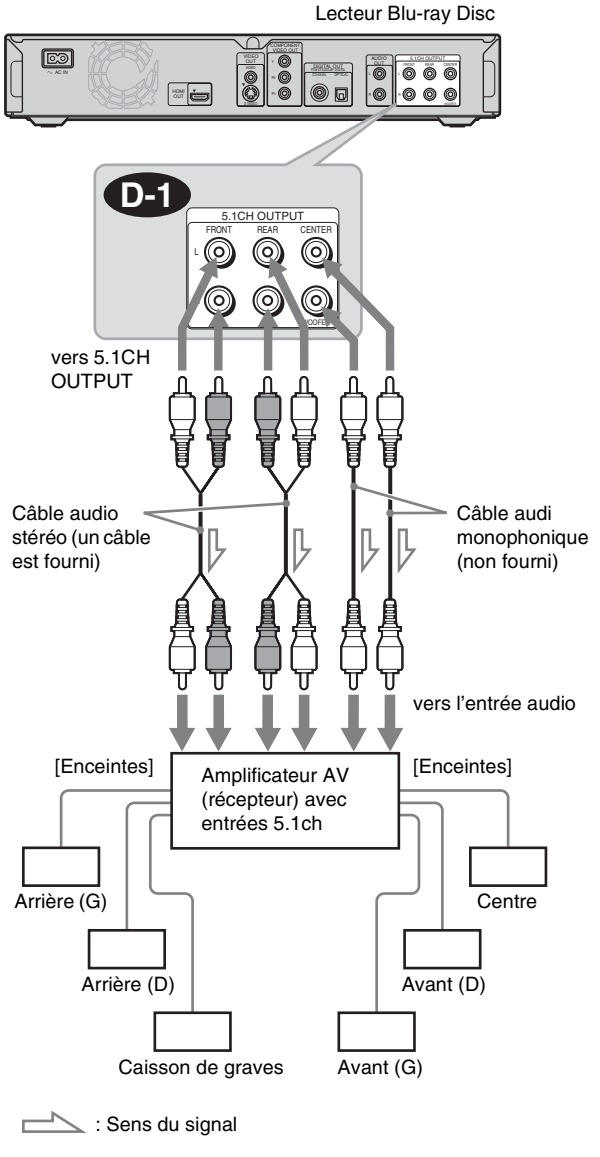

: Sens du signal

Conseil

Afin de déterminer l'emplacement correct des enceintes, se reporter aux modes d'emploi des appareils raccordés.

D-2 Raccordement à un amplificateur AV (récepteur) avec prise d'entrée numérique et 6 enceintes

Si on souhaite utiliser la fonction du décodeur Dolby Digital ou DTS sur l'amplificateur AV (récepteur), le raccorder à sa prise numérique à l'aide de D-2. Il est alors possible de profiter d'une présence audio plus réaliste.

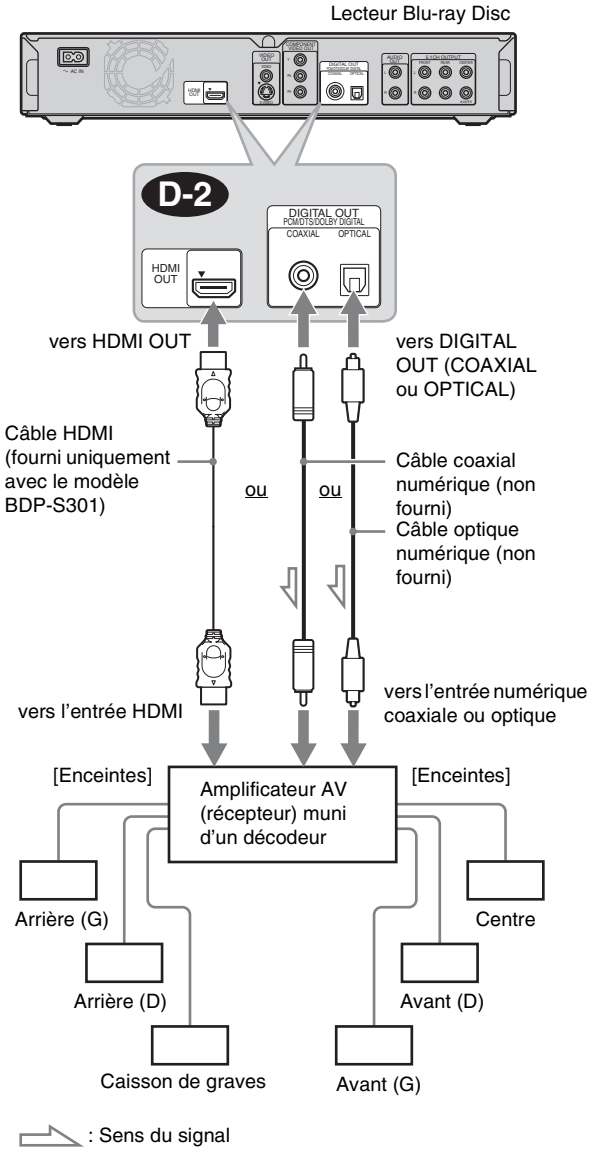

Conseil

Afin de déterminer l'emplacement correct des enceintes, se reporter aux modes d'emploi des appareils raccordés.

D-3 Raccordement à un amplificateur AV (récepteur) avec prise d'entrée HDMI et 8 enceintes

Si l'amplificateur AV (récepteur) accepte une entrée PCM linéaire 8ch avec une connexion HDMI, il est possible de profiter d'un son ambiophonique en utilisant D-3.

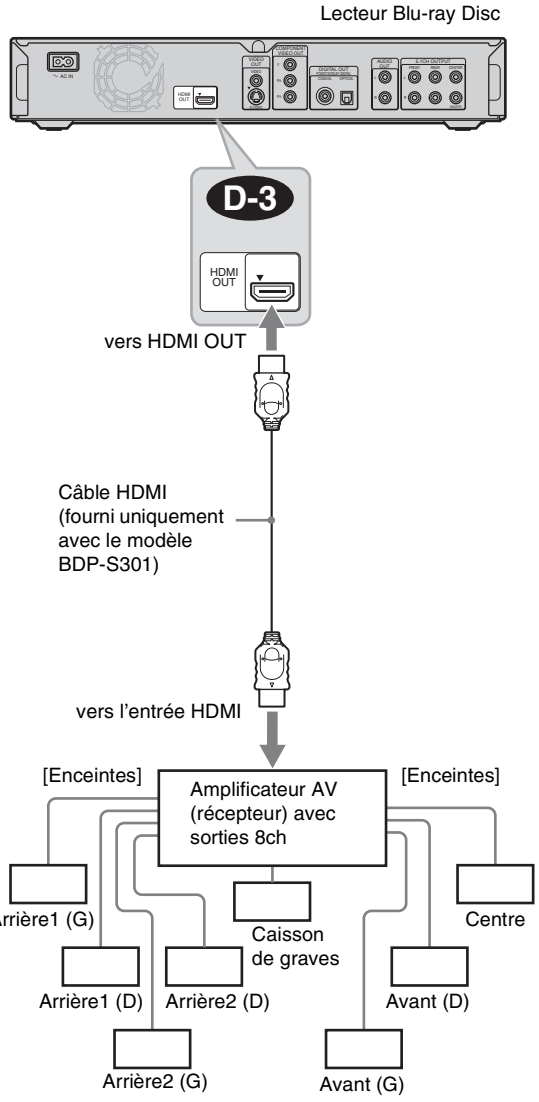

Conseil

Afin de déterminer l'emplacement correct des enceintes, se reporter aux modes d'emploi des appareils raccordés.

Remarque

Ce ne sont pas tous les amplificateurs AV (récepteur) compatibles HDMI qui acceptent des signaux PCM linéaires 8ch. Voir aussi le mode d'emploi fourni avec l'amplificateur AV (récepteur) raccordé.

Étape 4 : Raccordement du cordon d’alimentation

Après avoir terminé tous les autres raccordements, raccorder le cordon d’alimentation fourni à la borne AC IN du lecteur. Raccorder ensuite les cordons d’alimentation du lecteur et du téléviseur à la prise de courant CA.

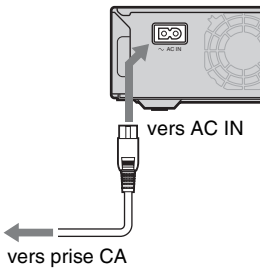

Étape 5 : Préparation de la télécommande

Le lecteur peut être commandé à l’aide de la télécommande fournie. Insérer deux piles AA (R6) en faisant correspondre les pôles ⊕ et ⊖ des piles avec les inscriptions à l’intérieur du logement de piles. Lors de l’utilisation de la télécommande, la pointer vers le capteur de télécommande sur le lecteur *(page 58)*.

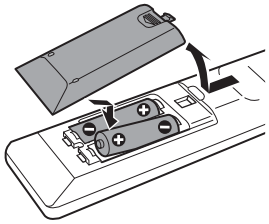

Remarques

- Ne pas laisser la télécommande dans un endroit extrêmement chaud ou humide.
- Ne pas laisser tomber aucun corps étranger dans le boîtier de télécommande, en particulier lors du remplacement des piles.
- Ne pas exposer le capteur de télécommande au rayonnement direct du soleil ou d’une lampe. Cela pourrait entraîner un problème de fonctionnement.
- Si on prévoit ne pas utiliser la télécommande pendant un durée prolongée, en retirer les piles pour éviter de l’endommager par des fuites ou la corrosion.

Commande du téléviseur à l'aide de la télécommande fournie

Il est possible de commander le volume, la source d'entrée et l'interrupteur de courant du téléviseur Sony à l'aide de la télécommande fournie.

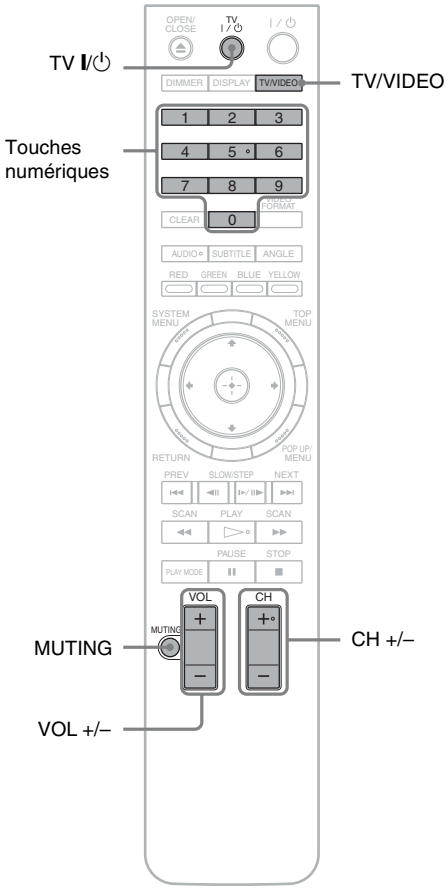

En appuyant sur	Il est possible de
TV I/⏻	Mettre sous et hors tension le téléviseur.
VOL +/–	Régler le volume du téléviseur.
TV/VIDEO	Commuter la source d'entrée du téléviseur entre le téléviseur et d'autres sources d'entrée.
CH +/–	Sélectionner le canal précédent ou suivant.
MUTING	Mettre le son en sourdine (uniquement pour un téléviseur Sony).

Commander d'autres téléviseurs à l'aide de la télécommande

Il est aussi possible de commander le volume, la source d'entrée et l'interrupteur de courant de téléviseurs de marques autres que Sony. Si le téléviseur est inscrit au tableau ci-dessous, régler le code pertinent du fabricant.

1 Tout en maintenant enfoncée la touche TV I/⏻, appuyer sur les touches numériques pour sélectionner le code de fabricant du téléviseur (voir le tableau ci-dessous).

2 Libérer la touche TV I/⏻.

◆Numéros de code des téléviseurs contrôlables

Si plusieurs codes sont indiqués, les essayer un par un, jusqu'à ce qu'on trouve celui qui fonctionne avec le téléviseur.

Fabricant	Numéro de code
Sony	01 (par défaut)
Daewoo	22, 04
Emerson	14
GE	06
Hitachi	02, 04
JVC	09
LG/Gold star	03, 17, 04
MGA/Mitsubishi	13, 04
NEC	04, 12
Panasonic	19
Philips	08, 21
Pioneer	16
RCA	10, 04
R.Shack	05
Samsung	04, 12, 20
Sanyo	11
Sharp	05, 18
Toshiba	07, 18
Zenith	15

◆Remettre la télécommande à ses valeurs par défaut

1 Extraire les piles de la télécommande.

2 Réinsérer les piles tout en appuyant sur les touches numériques 1, 2 et 3.

3 Attendre quelques secondes.

Remarque

Selon l'appareil raccordé, il se peut qu'on ne puisse pas commander le téléviseur à l'aide de toutes ou de certaines touches de la télécommande fournie.

Étape 6 : Réglage Facile

Suivre les étapes ci-dessous pour régler uniquement les paramètres de base nécessaires à l'utilisation du lecteur. Si on ne termine pas la phase de Réglage facile, celle-ci s'affiche à chaque fois que le lecteur est mis sous tension.
Effectuer les réglages ci-dessous dans l'ordre suivant.

Le lecteur est mis sous tension pour la première fois

Attendre environ 90 secondes avant que le lecteur ne démarre et lance le Réglage facile. La période de démarrage sera beaucoup plus courte dès la fin du Réglage facile.

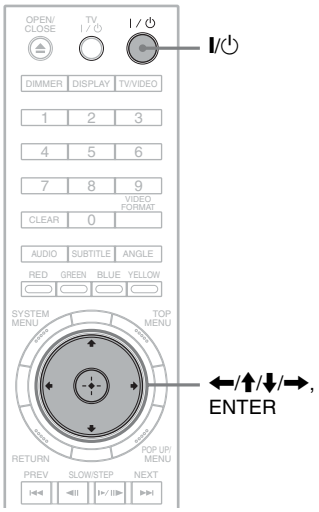

1 **Mettre le téléviseur sous tension.**

2 **Appuyer sur I/⏻ pour mettre le lecteur sous tension.**
Le lecteur se met sous tension après quelques instants.

3 **Commuter le sélecteur d'entrée du téléviseur de façon à ce que le signal provenant du lecteur apparaisse à l'écran du téléviseur.**
Si les écrans OSD de sélection de langue d'affichage ne sont pas présents, sélectionner « Démarrer » du « Réglage Facile » de la configuration « Options » *(page 52)*.

4 **Sélectionner la langue d'écrans OSD à afficher et appuyer sur ENTER.**

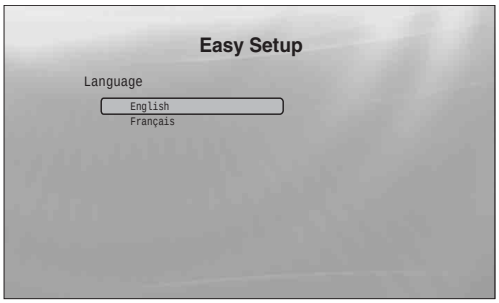

Cela détermine aussi la langue de menu Audio, Sous-titre et BD/DVD.

5 **Sélectionner « Démarrer » et appuyer sur ENTER pour lancer « Réglage Facile ».**

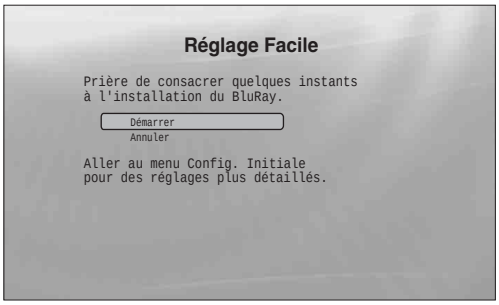

◆Si l'écran ci-dessus ne s'affiche pas
Aller à l'étape 6. Cet écran ne s'affiche que lorsque le lecteur est mis sous tension pour la première fois.

6 **Sélectionner le format de sortie vidéo du téléviseur raccordé et appuyer sur ENTER.**
Pour plus de détails sur la sortie vidéo, voir la *page 46*.

◆ **Utilisation de la prise HDMI OUT**

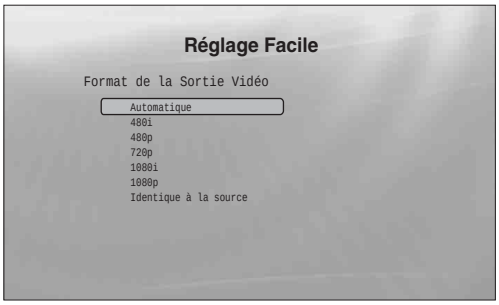

Sélectionner parmi ce qui suit : « Automatique », « 480i », « 480p », « 720p », « 1080i », « 1080p », ou « Identique à la source », puis passer à l'étape 8. « Type Télé » à l'étape 7 est réglé à « 16:9 » (grand écran).

◆ Utilisation de prises autres que la prise HDMI OUT

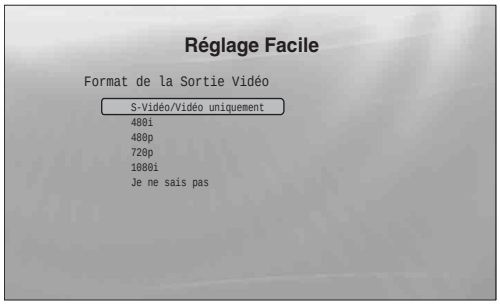

Sélectionner parmi ce qui suit : « S-Vidéo/Vidéo uniquement », « 480i », « 480p », « 720p », « 1080i » ou « Je ne sais pas ». Si on sélectionne « 720p » ou « 1080i », passer à l'étape 8. « Type Télé » à l'étape 7 est réglé à « 16:9 » (grand écran).

7 Sélectionner le format d'image qui correspond au téléviseur et appuyer sur ENTER.

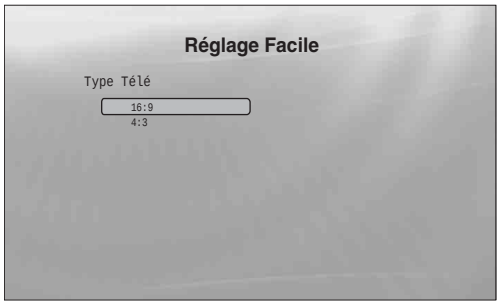

◆ Téléviseur grand écran ou un téléviseur standard 4:3 muni du mode grand écran

Sélectionner « 16:9 » *(page 45)*.

◆ Téléviseur standard 4:3

Sélectionner « 4:3 » *(page 45)*.

8 Sélectionner « Fin de configuration » et appuyer sur ENTER.

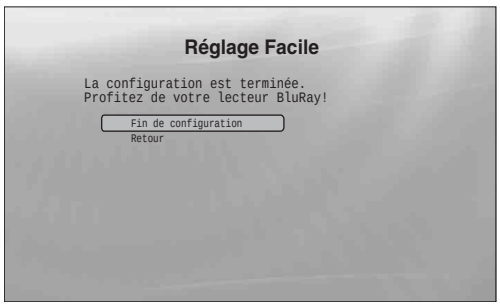

Conseils

- Si on souhaite remettre ces réglages aux réglages par défaut, voir « *Reconfigurer le lecteur* » *(page 53)*.
- Il est possible d'exécuter à nouveau « Réglage Facile » à partir de la configuration « Options » *(page 52)*.

Étape 7 : Réglages additionnels

Les réglages suivants sont nécessaires lorsque la connexion s'applique.

Une connexion vidéo

◆Utilisation des prises COMPONENT VIDEO OUT

(Schéma Ⓒ *–page 10*)

- Sélectionner la résolution de sortie vidéo du téléviseur en appuyant sur VIDEO FORMAT *(page 46)*.

◆Utilisation de la prise HDMI OUT

(Schéma Ⓓ *–page 11*)

- Sélectionner la résolution de sortie vidéo du téléviseur en appuyant sur VIDEO FORMAT *(page 46)*.
- Sélectionner le type de sortie vidéo à partir de la prise HDMI OUT dans « YCbCr/RVBPC (HDMI) » de « Config. Vidéo » *(page 45)*.

Une connexion audio

◆Utilisation de la prise DIGITAL OUT (OPTICAL ou COAXIAL)

(Connexion B-2, C-2, D-2 *–page 13* à *15*)

- Régler « Dolby Digital » et « DTS » dans « Config. Audio » *(page 47)* en fonction du décodeur de l'amplificateur AV (récepteur).

◆Utilisation de la prise HDMI OUT

(Connexion HDMI de D-2, D-3 *–page 15*)

- Régler « Dolby Digital » et « DTS » dans « Config. Audio » *(page 47)* en fonction du décodeur de l'amplificateur AV (récepteur).
- Sélectionner la méthode de sortie audio à partir de la prise HDMI OUT dans « Audio (HDMI) » de « Config. Audio » *(page 47)*.

◆Utilisation des prises AUDIO OUT (L/R)

(Connexion C-1 *–page 14*)

- Régler « Mixage Aval DTS » à « Lt/Rt » dans « Config. Audio » *(page 47)*.

◆Utilisation des prises 5.1CH OUTPUT

(Connexion D-1 *–page 14*)

- Régler « Mode sortie audio » à « 5.1 voies » dans la configuration des « Haut-parleurs » *(page 51)* et régler le paramètre « Configuration des enceintes » du système.

Remarques

- Lors du raccord d'un composant qui n'est pas conforme au signal audio sélectionné, les enceintes émettront un bruit assourdissant (ou demeureront silencieuses), ce qui peut endommager l'ouïe ou les enceintes.
- Si on raccorde l'appareil avec une prise HDMI OUT ou des prises COMPONENT VIDEO OUT et que l'image est floue, l'appareil d'affichage raccordé n'est pas compatible avec les signaux progressifs. Dans ce cas, raccorder l'appareil d'affichage à la prise S VIDEO ou VIDEO (schéma Ⓐ ou Ⓑ – voir *page 10*) et exécuter de nouveau le « Réglage Facile » de la configuration « Options » *(page 52)* puis sélectionner « S-Vidéo/Vidéo uniquement » à l'étape 6 *(page 18)*. De plus, vérifier de nouveau les éléments ci-haut pour tout réglage additionnel requis.

Fonctionnement de base

La plupart des opérations de lecture BD sont communes au DVD. Cette section couvre la lecture du BD/DVD/CD en général ainsi que le fonctionnement de base du lecteur. Pour explorer des fichiers enregistrés sur DATA DVD*, une fonction distincte de bibliothèque est disponible. Voir aussi les *page 32* pour les fichiers film, *36* pour les fichiers musique, *40* pour les fichiers photo. Pour les opérations à l'aide de la télécommande, une liste complète des commandes se trouve à la *page 24*.

* Disques DVD+RW/DVD+R/DVD-RW/DVD-R comportant des fichiers film MPEG-2 PS, des pistes audio MP3 ou des fichiers image JPEG.

- *Lecture d'un disque* 20
- *Guide des écrans* 22
- *Guide de la Télécommande* 24
- *Vérification de l'Information disque* 26
- *Filtrage des sons à faible volume (DRC Audio)* 27
- *Réglage des images* 28
- *Verrouillage d'un disque* 29

Lecture d'un disque

BD DVD CD

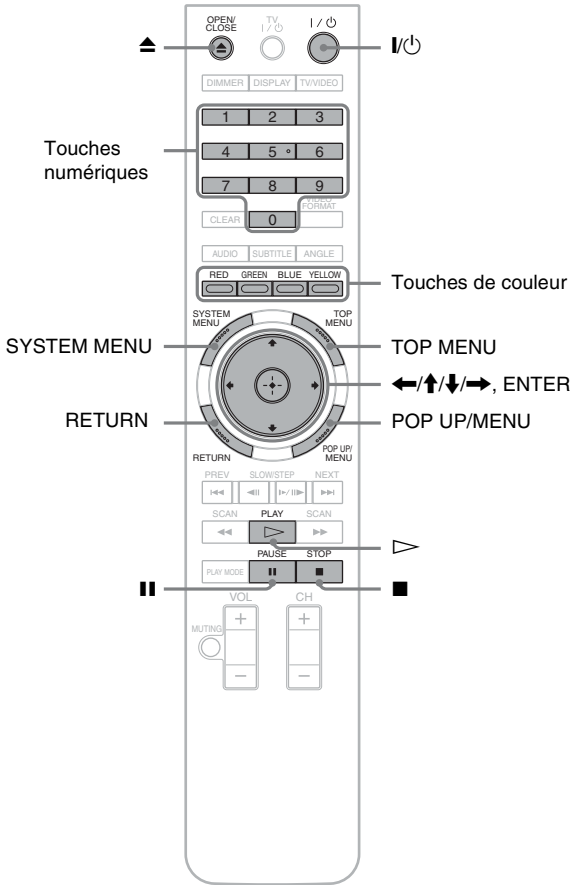

1 Appuyer sur I/⏻.
Le lecteur se met sous tension après quelques instants.

2 Commuter le sélecteur d'entrée du téléviseur de façon à ce que le signal provenant du lecteur apparaisse à l'écran du téléviseur.

3 Appuyer sur ⏏ pour ouvrir le plateau de lecture.

4 Placer un disque sur le plateau de lecture, face de lecture vers le bas.

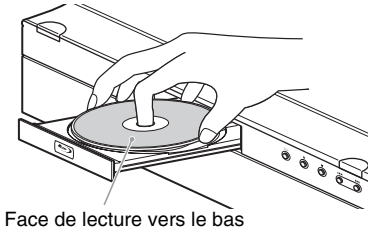
Face de lecture vers le bas

5 **Appuyer sur ⏏ pour fermer le plateau de lecture.**
Patienter un moment jusqu'à ce que le type de disque apparaisse sur l'affichage du panneau avant.

6 **Appuyer sur ▷ pour débuter la lecture.**
Pour plus d'information sur le fonctionnement de la télécommande, voir *page 24*.

Touches	Détails
⏸	Effectue une pause de lecture ou reprend la lecture à partir du même point.
■	Interrompt la lecture ou annule le point de reprise si la touche est enfoncée deux fois.
▷	Débute ou reprend la lecture à partir du point de reprise antérieur.

7 **Lorsque la lecture est terminée, appuyer sur ⏏ pour ouvrir le plateau de lecture.**

8 **Extraire le disque et appuyer de nouveau sur ⏏ pour fermer le plateau de lecture.**

9 **Appuyer sur I/⏻ pour mettre le lecteur hors tension.**

Utilisation du menu du BD ou du DVD

Lors d'une lecture d'un BD-ROM, d'un DVD VIDEO ou d'un DVD+RW, DVD-RW (mode Vidéo), DVD+R ou DVD-R (mode Vidéo) finalisé, il est possible d'afficher le menu disque en appuyant sur TOP MENU ou sur POP UP/MENU. Certains disques BD/DVD affichent automatiquement le menu. Dans l'un ou l'autre cas, explorer le menu à l'aide de ←/↑/↓/→, ENTER, ou des touches numériques et des touches de couleur, tel qu'indiqué dans les instructions du disque à l'écran. Le menu du BD peut être utilisé sans interrompre la lecture.

Lecture de BD réservés

Dans le cas d'un BD-ROM, si « CAN'T PLAY » s'affiche sur l'écran du panneau avant, modifier le réglage du « Contrôle Parental BD » *(page 30)*.

Lecture de DVD réservés

Dans le cas d'un DVD réservé, l'affichage demande le mot de passe. Dans le cas du « Contrôle Parental DVD », voir la *page 30*.

1 **Saisir le mot de passe à quatre chiffres à l'aide des touches numériques.**

2 **Appuyer sur ENTER pour confirmer.**
Pour mémoriser ou changer le mot de passe, voir *page 29*.

Remarques sur la Reprise de lecture

- La lecture commence au début si le titre n'a pas déjà été lu ou que le point d'interruption antérieur a été annulé.
- Le point d'interruption est annulé lorsque :
  – on change les réglages du lecteur ;
  – on met le lecteur hors tension (BD-ROM et DATA DVD seulement) ;
  – on appuie deux fois sur ■ ;
  – on ouvre le plateau de lecture ;
  – on termine la recherche.
- Le lecteur mémorise le point d'interruption pour un titre/piste/fichier seulement. Pour un CD de musique, la lecture reprend à partir du début de la piste.
- Selon le disque, la fonction Reprise de lecture peut ne pas fonctionner.

Fonction Écran de veille

Pour éviter d'endommager l'affichage (rémanence), une image d'écran de veille s'affiche lorsque le lecteur est laissé inutilisé, sans disque inséré dans l'appareil ou qu'aucun titre ou diaporama n'est affiché pendant 15 minutes. Pour annuler, appuyer sur une touche quelconque sur la télécommande ou le lecteur.

À propos de One-Touch Play (pour les raccordements HDMI seulement)

En appuyant une fois sur le bouton ▷, le lecteur et votre récepteur TV/AV s'allume automatiquement et l'entrée du récepteur TV/AV passe au lecteur. La lecture démarre automatiquement. Si on souhaite utiliser cette fonction, aller à la configuration « Options » puis régler « Commande HDMI » à « On » *(page 52)*.
L'entrée du récepteur TV/AV passera également au lecteur automatiquement, dans les cas suivants :
– en appuyant sur la touche ▷, SYSTEM MENU, TOP MENU ou POP UP/MENU de la télécommande ;
– en insérant un disque avec fonction de lecture automatique.

Guide des écrans

BD DVD DATA DVD CD

Lorsque « Sélectionner un élément et appuyer sur ENTER » est affiché dans le présent manuel, appuyer sur les touches ←/↑/↓/→ sur la télécommande pour sélectionner l'élément puis appuyer sur le bouton d'entrée au milieu. Il est possible de faire fonctionner le lecteur de cette façon à l'aide des écrans.

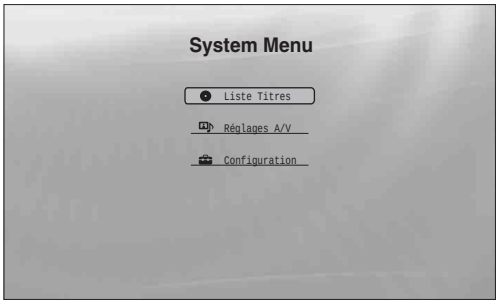

1 Appuyer sur SYSTEM MENU pour activer le « System Menu » ci-dessus.
Le menu de démarrage du lecteur s'affiche avec accès à toutes les fonctions.

2 Sélectionner un élément et appuyer sur ENTER.
Chaque élément mène aux écrans suivants de fonction. Voir les pages entre parenthèses pour les opérations. Pour revenir à l'écran qui précède, appuyer sur RETURN.

Liste Titres

Dans le cas des DATA DVD, cet écran mène en plus au type de contenu de la Liste Titres. Les trois Listes Titres se ressemblent et fonctionnent de façon semblable.

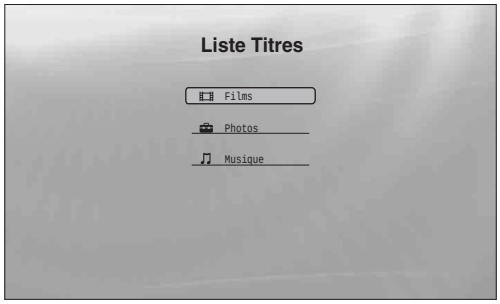

Sélectionner la Liste Titres qu'on souhaite regarder à partir de « Films », « Photos », « Musique » et appuyer sur ENTER.

◆Films
Affiche uniquement les titres de film/vidéo *(page 32)*.

◆Photos
Affiche uniquement les fichiers image *(page 40)*.

◆Musique
Affiche uniquement les fichiers musique *(page 36)*.

Réglages A/V *(page 27)*

Règle les paramètres audio/vidéo. Sélectionner soit « Réglages vidéo », soit « Réglages audio » et appuyer sur ENTER.

Configuration *(page 44)*

Sélectionner l'écran Configuration pour modifier les réglages du lecteur. Sélectionner l'écran de Configuration pertinent et appuyer sur ENTER.

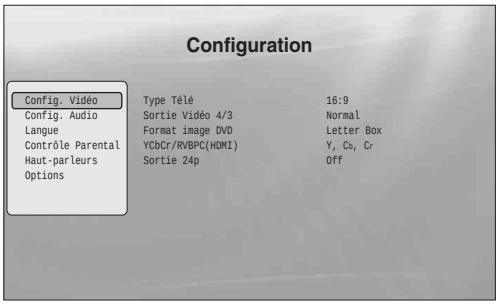

Saisie de caractères

DATA DVD

Lorsqu'un clavier s'affiche à l'écran (par ex. lors de la recherche d'un titre), saisir les caractères de la manière suivante.

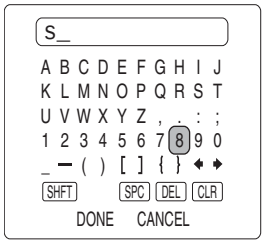

1 Sélectionner le caractère à saisir puis appuyer sur ENTER.

Le caractère s'affiche dans le champ de saisie. Au besoin, sélectionner les éléments suivants et appuyer sur ENTER.

Éléments	Détails
SHFT	Passe des caractères majuscules aux minuscules. Sélectionner cette touche avant de saisir un caractère.
SPC	Insère un espace.
DEL	Supprime le dernier caractère saisi.
CLR	Efface tous les caractères saisis.

2 Répéter l'étape 1 pour terminer la saisie.

3 Sélectionner « VALIDER » et appuyer sur ENTER pour fermer le clavier à l'écran.

Remarque

Il est impossible d'utiliser les caractères étendus.

Guide de la Télécommande

Ce qui suit couvre toutes les fonctions de la télécommande. Consulter la liste au besoin.

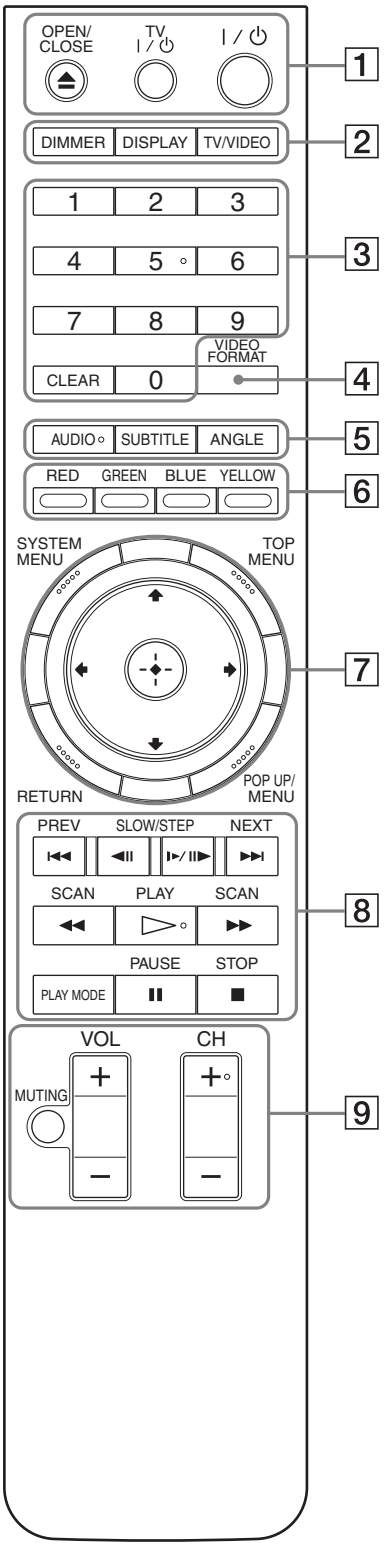

Les touches numéro 5, AUDIO, CH+ et ▷ comportent un point tactile. Utiliser le point tactile comme référence lorsqu'on fait fonctionner le lecteur.

1 **⏏ OPEN/CLOSE** ***(page 20)***
– Ouvre/ferme le plateau de lecture.

TV I/⏻ ***(page 17)***
– Met le téléviseur sous tension ou en mode d'attente.

I/⏻ ***(page 18)***
– Met le lecteur sous tension ou en mode d'attente.

2 **DIMMER** ***(page 59)***
– Modifie la luminosité de l'affichage du panneau avant du lecteur (lorsque complètement obscurci, les indicateurs du panneau avant sont aussi mis hors tension et l'indicateur FL OFF s'allume).

DISPLAY ***(page 26)***
– Affiche à l'écran l'information du disque.

TV/VIDEO ***(page 17)***
– Commute entre le téléviseur et d'autres sources d'entrée.

3 **Touches numériques** ***(page 26)***
– Saisit les numéros de titre/chapitre, etc.

CLEAR
– Efface le champ de saisie.

4 **VIDEO FORMAT** ***(page 45)***
– Modifie la résolution de sortie vidéo de la prise HDMI OUT et des prises COMPONENT VIDEO OUT. En l'absence d'image, appuyer plusieurs fois sur cette touche.

5 **AUDIO***1 ***(page 49)***
– Sélectionne la piste sonore ou la piste de langue sur un BD/DVD.

*1 Il est impossible de sélectionner uniquement le canal gauche ou droit lors de la lecture de fichiers film MPEG-2 ou de fichiers musique MP3 sur un DATA DVD, ou d'un CD de musique.

SUBTITLE ***(page 49)***
– Sélectionne la langue de sous-titrage sur un BD/DVD.

ANGLE
– Passe à d'autres angles de prise de vue lorsqu'ils sont disponibles.

6 **Touches de couleur (RED/GREEN/BLUE/YELLOW)**
– Touches de raccourci pour des éléments sélectionnés sur certains menus de BD (peuvent aussi être utilisées pour les opérations interactives Java de BD).

7 **SYSTEM MENU** ***(page 22)***
– Entre/quitte le menu de démarrage du lecteur (« System Menu »).

TOP MENU ***(page 20)***
– Utilisation du top menu du BD ou du DVD.

POP UP/MENU ***(page 20)***
– Ouvre/ferme le pop up menu du BD ou le menu disque du DVD.

RETURN ***(page 20, 22)***
– Revient à l'écran précédent.

←/↑/↓/→ ***(page 20, 22)***
– Déplace la surbrillance vers un élément affiché sélectionné.

Touche du centre (ENTER) ***(page 20, 22)***
– Saisit l'élément sélectionné.

8 **I◄◄ /►►I PREV/NEXT**
– Saute au chapitre, à la piste ou au fichier précédent ou suivant.

◄II/I►II► SLOW/STEP*2
– Effectue un ralenti ou arrête la lecture. Pour revenir à la lecture normale, appuyer sur ▷.
• Lecture au ralenti
Appuyer sur I►II► pendant la lecture. Lorsque débute la lecture au ralenti, appuyer plusieurs fois sur I►II► pour modifier la vitesse : 1/16 → 1/8 → 1/4 → 1/2 de la vitesse normale de lecture.
• Lecture en mode d'arrêt (étape par étape)
Appuyer sur II au cours de la lecture, puis appuyer plusieurs fois sur ◄II ou I►II►.

◄◄/►► SCAN*2
– Effectue un balayage vers l'avant ou l'arrière. La vitesse change lorsqu'on appuie plusieurs fois sur la touche.

*2 Il est possible que la fonction refuse de s'actionner ou que les vitesses de balayage diffèrent selon le type de disque ou de fichier.

▷ PLAY
– Démarre ou redémarre la lecture.

PLAY MODE
– Passe à d'autres modes de lecture (Répétition de lecture, etc.) lorsqu'on appuie sur la touche au cours de la lecture.
– Recherche un point précis *(page 26)*.

II PAUSE
– Effectue une pause ou redémarre la lecture.

■ STOP
– Interrompt la lecture.
– En appuyant deux fois sur la touche, cela efface le point de reprise. Le point de reprise d'un titre est le dernier point lu, la dernière piste d'un fichier audio ou la dernière photo d'un fichier photo.

9 Dans le cas des téléviseurs qui fonctionnent à l'aide des touches suivantes, voir la *page 17*.

MUTING ***(page 17)***
– Coupe le son du téléviseur.

VOL (volume) +/– ***(page 17)***
– Règle le volume du téléviseur.

CH (channel) +/– ***(page 17)***
– Sélectionner les canaux précédents ou suivants du téléviseur.

Divers modes de lecture

BD DVD DATA DVD CD

1 Appuyer sur PLAY MODE plusieurs fois pendant la lecture.
Les éléments disponibles diffèrent en fonction du titre/piste/fichier en cours ou du type de disque. Pour annuler le Mode de lecture, appuyer de nouveau sur PLAY MODE. Pour la « Recherche de temps », voir *« Recherche à l'aide de la télécommande » (page 26)*.

◆Lecture d'un titre vidéo ou d'un film

Éléments	Détails
Répétition chapitre (BD-ROM/DVD VIDEO seulement)	Répète le chapitre en cours.
Répétition titre	Répète le titre en cours.

◆Lecture d'une piste musicale

Éléments	Détails
Répétition piste	Répète la piste en cours.
Tout répéter	Répète toutes les pistes du disque ou de la Liste Titres « Musique ».
Aléatoire	Répète de manière aléatoire toutes les pistes du disque ou de la Liste Titres « Musique ».

◆Lecture d'une image photo

Éléments	Détails
Tout répéter	Répète tous les fichiers du disque ou de la Liste Titres « Photos ».
Aléatoire	Répète de manière aléatoire tous les fichiers du disque ou de la Liste Titres « Photos ».

→suite

Recherche à l'aide de la télécommande

BD DVD DATA DVD

Il est possible d'effectuer une recherche en saisissant le numéro du titre/chapitre ou le code temporel (temps écoulé depuis le début du disque).

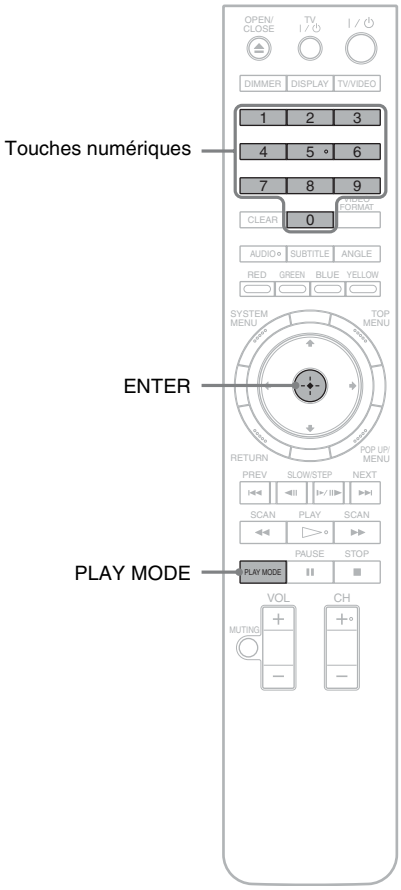

Recherche d'un titre ou d'un chapitre (BD-ROM, DVD VIDEO uniquement)

1 **Saisir chaque numéro de titre à l'aide des touches numériques lorsque le lecteur est en mode arrêt.**
Pour rechercher un chapitre, saisir le numéro du chapitre en cours de lecture. En cas d'erreur, appuyer une fois sur CLEAR et saisir le numéro de nouveau.

2 **Appuyer sur ENTER pour débuter la lecture.**

Recherche d'un point précis

1 **Au cours de la lecture, appuyer plusieurs fois sur PLAY MODE jusqu'à ce que s'affiche « Recherche de temps ».**

2 **Entrer le code temporel à l'aide des touches numériques.**
Saisir le temps en minutes et secondes (par ex. : « 12030 » pour 1 heure, 20 minutes et 30 secondes). En cas d'erreur, appuyer une fois sur CLEAR et saisir le numéro de nouveau.

3 **Appuyer sur ENTER pour débuter la lecture.**

Remarque

Selon le DVD VIDEO/BD-ROM/DATA-DVD, certaines fonctions de recherche peuvent ne pas fonctionner.

Vérification de l'Information disque

BD DVD DATA DVD CD

Il est possible de vérifier l'information relative au titre/chapitre/piste, y compris le débit de transmission vidéo, etc. en appuyant sur DISPLAY. L'information diffère selon le type de disque et l'état du lecteur.

1 Appuyer sur DISPLAY.

Exemple : Pendant la lecture d'un DVD VIDEO.

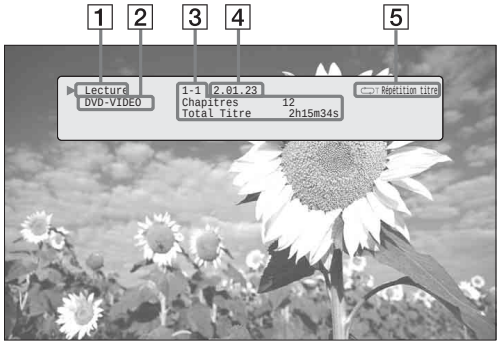

L'information suivante s'affiche :

1 **État de la reproduction**

2 **Type de disque**

3 **Information de titre**
- Lecture en cours du titre numéro/lecture en cours du chapitre numéro.
- Nombre total de chapitres dans le titre.
- Durée totale de lecture du titre.

4 **Temps écoulé du titre en cours**

5 **Mode de lecture**

2 Appuyer de nouveau sur DISPLAY.

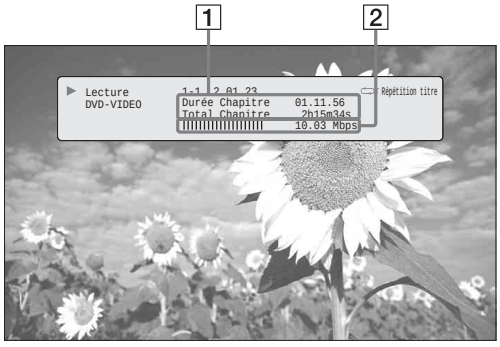

L'écran change pour afficher l'information suivante :

1 **Information sur le chapitre**
- Temps écoulé du chapitre en cours.
- Durée totale de lecture du chapitre en cours.

2 **Débit de transmission vidéo et information en continu**

Conseils

- Il est possible de vérifier l'information disque sur l'affichage du panneau avant *(page 59)* ou l'affichage de la Liste Titres *(page 22)*.
- Il est possible de vérifier l'information audio en appuyant sur la touche AUDIO.

Filtrage des sons à faible volume (DRC Audio)

BD DVD DATA DVD

Même si le volume est faible, il est possible de rendre plus audible les sons faibles comme les dialogues.

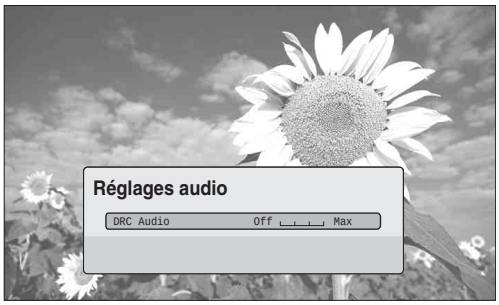

Commode lorsqu'on ne peut pas augmenter le volume (par ex. la nuit)

1 Appuyer sur SYSTEM MENU au cours de la lecture.

2 Sélectionner « Réglages A/V » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Réglages audio » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.

4 Pendant que « DRC Audio » est mis en surbrillance, sélectionner de « Max » à « Off » en appuyant sur ←/→.

5 Appuyer sur ENTER.

Remarque

« DRC Audio » est efficace seulement lorsque le disque est un Blu-ray Disc Dolby Digital ou un DVD, et :

– « Dolby Digital » dans « Config. Audio » est réglé à « Downmix PCM » *(page 47)* et que les signaux audio sont émis de la prise DIGITAL OUT (OPTICAL ou COAXIAL) ou de la prise HDMI OUT.
– « Audio (HDMI) » de « Config. Audio » est réglé à « PCM » *(page 47)* et les signaux audio sortent de la prise HDMI OUT.
– les signaux audio sont émis des prises AUDIO OUT (L/R) ou des prises 5.1CH OUTPUT.

Réglage des images

BD DVD DATA DVD

Le préréglage d'image « syntonisation cinéma » permet de maximiser l'impact visuel du BD ou DVD regardé en optimisant les réglages d'image pour différents éclairages. « Mémoire » permet d'effectuer ses propre réglages détaillés.

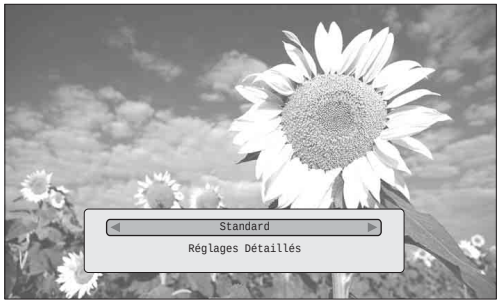

1 Appuyer sur SYSTEM MENU au cours de la lecture.

2 Sélectionner « Réglages A/V » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Réglages vidéo » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.

4 Appuyer sur ←/→ pour sélectionner un réglage.

Éléments	Détails
Salle plus claire	Dans le cas d'une pièce plus claire que la normale.
Salle de cinéma	Dans le cas d'une pièce sombre comme une salle de cinéma maison.
Standard (par défaut)	Sélectionner normalement ce réglage.
Mémoire (1-3)	Sélectionner un réglage lorsqu'on veut utiliser les réglages détaillés d'image déjà effectués ou lorsqu'on souhaite en faire de nouveaux. Le lecteur mémorise jusqu'à trois ensembles de réglages (voir la *page 28*).

5 Appuyer sur ENTER.

Conseil
La description ci-dessus s'applique lorsque le réglage du téléviseur (le cas échéant) est réglé à « Standard ».

Réglage fin de l'image selon ses préférences

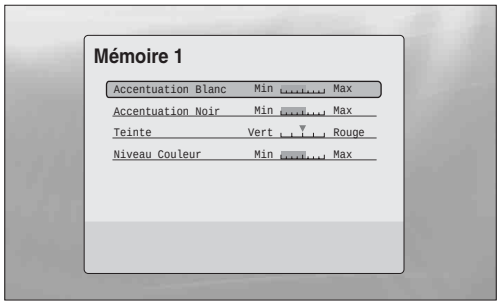

1 Sélectionner de « Mémoire 1 » à « Mémoire 3 » à l'étape 4 de la rubrique « *Réglage des images* » *(page 28)*.

2 Sélectionner « Réglages Détaillés » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.
Pour passer à une autre « Mémoire », appuyer sur RETURN.

3 Sélectionner chacun des éléments de l'image et le régler à l'aide de ←/→.

◆ **Réglage avec visualisation immédiate des effets**
Sélectionner un réglage et appuyer sur ENTER pour modifier l'affichage pour le réglage. Appuyer sur ←/→ pour effectuer le réglage tout en observant l'effet sur l'image lue en arrière plan. Puis appuyer sur ENTER pour sauvegarder le réglage.

Les réglages par défaut de la « Mémoire » sont soulignés.

Éléments	Détails
Accentuation Blanc (Min~(médian)~Max)	Règle la luminosité des blancs.
Accentuation Noir (Min~(médian)~Max)	Règle la richesse des couleurs foncées.
Teinte (Vert~(médian)~Rouge)	Équilibre les couleurs vert et rouge.
Niveau Couleur (Min~(médian)~Max)	Ajuste la saturation des couleurs.

4 Appuyer sur RETURN.

Verrouillage d’un disque

BD DVD

En établissant un mot de passe et la limite dans la configuration du « Contrôle Parental », il est possible de contrôler la lecture de disques inappropriés.

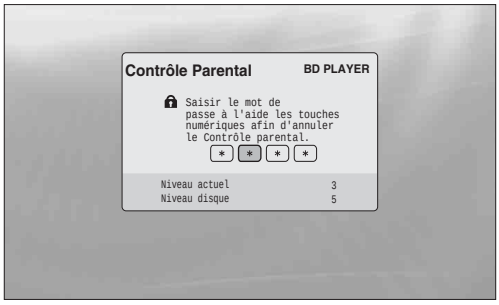
Contrôle Parental
BD PLAYER
Saisir le mot de passe à l'aide les touches numériques afin d'annuler le Contrôle parental.
Niveau actuel 3
Niveau disque 5

Le mot de passe est nécessaire lorsque le DVD dépasse le niveau établi.

Remarques

- Il est impossible de limiter la lecture si le DVD VIDEO/BD-ROM ne possède pas de fonction de « Contrôle Parental ».
- Si on oublie le mot de passe, il faut remettre tous les réglages du lecteur aux valeurs par défaut *(page 53)*.
- L’écran ci-dessus ne s’affiche pas dans le cas d’un BD-ROM. S’il est impossible de lire un BD-ROM en fonction du contrôle parental, reconfigurer la fonction « Changer la restriction d’âge » du « Contrôle Parental BD » *(page 50)*.

Réglage/modification du mot de passe

BD DVD

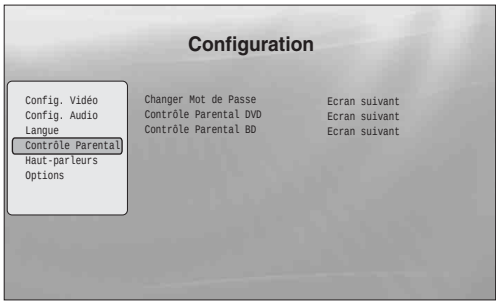

1 Appuyer sur SYSTEM MENU.

2 Sélectionner « Configuration » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Contrôle Parental » et appuyer sur ENTER pour activer le réglage « Contrôle Parental » ci-dessus.

4 Sélectionner « Changer Mot de Passe (Régler Mot de Passe) » et appuyer sur ENTER.

5 Sélectionner « Ecran suivant » et appuyer sur ENTER pour activer l’affichage du mot de passe.

- **Avant l’inscription d’un mot de passe**
  Saisir un mot de passe à quatre chiffres à l’aide des touches numériques et appuyer sur ↓. Le saisir de nouveau pour confirmer et appuyer sur ENTER.
- **Lorsque le mot de passe est déjà inscrit**
  Saisir le mot de passe à quatre chiffres à l’aide des touches numériques et appuyer sur ENTER. Saisir un nouveau mot de passe et appuyer sur ↓, puis le saisir de nouveau pour confirmer et appuyer sur ENTER.

Conseil

Pour continuer à régler le « Contrôle Parental DVD », aller à l’étape 4 de « *Configuration du contrôle parental pour les DVD VIDEO* » *(page 30)*.

→suite

Configuration du contrôle parental pour les DVD VIDEO

DVD

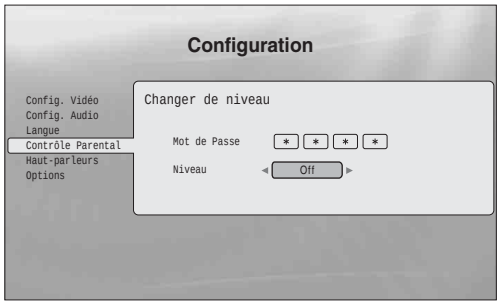

1 **Appuyer sur SYSTEM MENU.**

2 **Sélectionner « Configuration » et appuyer sur ENTER.**

3 **Sélectionner « Contrôle Parental » et appuyer sur ENTER pour activer le réglage « Contrôle Parental ».**

4 **Sélectionner « Contrôle Parental DVD » et appuyer sur ENTER.**

5 **Sélectionner « Changer de niveau » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.**
Cela règle le niveau de restriction de lecture.

6 **Saisir le mot de passe à l'aide des touches numériques et appuyer sur ENTER.**

7 **Appuyer sur ←/→ pour sélectionner le niveau de restriction de « Off » à « Niveau 8 » et appuyer sur ENTER.**
À noter que plus la valeur est faible, plus la restriction est stricte.

8 **Lorsque l'écran revient à la configuration du « Contrôle Parental », sélectionner « Contrôle Parental DVD » et appuyer sur ENTER.**

9 **Sélectionner « Code Pays DVD » et appuyer sur ENTER.**
Cela garantit que les scènes regardées sont celles qui sont destinées à votre zone résidentielle.

10 **À l'écran « Code Pays DVD », saisir le mot de passe à l'aide des touches numériques et appuyer sur ENTER.**

11 **Appuyer sur ←/→ pour sélectionner le code de pays (voir *page 71*) ou appuyer sur ↓ et saisir le code de la région à l'aide des touches numériques.**

12 **Appuyer sur ENTER.**

Conseil
Pour continuer à régler le « Contrôle Parental BD », aller à l'étape 4 de « *Configuration du contrôle parental pour les BD-ROM* » *(page 30)*.

Configuration du contrôle parental pour les BD-ROM

BD

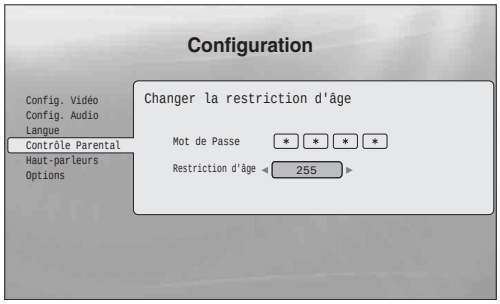

1 **Appuyer sur SYSTEM MENU.**

2 **Sélectionner « Configuration » et appuyer sur ENTER.**

3 **Sélectionner « Contrôle Parental » et appuyer sur ENTER pour activer le réglage « Contrôle Parental ».**

4 **Sélectionner « Contrôle Parental BD » et appuyer sur ENTER.**

5 **Sélectionner « Changer la restriction d'âge » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.**
Dans le cas des BD-ROM, la restriction est établie en fonction de l'âge et non du niveau.

6 **Saisir le mot de passe à l'aide des touches numériques et appuyer sur ENTER.**

7 **Appuyer sur ←/→ pour sélectionner l'âge de « 0 » à « 255 » et appuyer sur ENTER.**

8 **Lorsque l'écran revient à la configuration du « Contrôle Parental », sélectionner « Contrôle Parental BD » et appuyer sur ENTER.**

9 **Sélectionner « Code Pays BD » et appuyer sur ENTER.**
Cela garantit que les scènes regardées sont celles qui sont destinées à votre zone résidentielle.

10 **À l'écran « Code Pays BD », saisir le mot de passe à l'aide des touches numériques et appuyer sur ENTER.**

11 **Appuyer sur ←/→ pour sélectionner le code de pays (voir *page 71*) ou appuyer sur ↓ et saisir le code de la région à l'aide des touches numériques.**

12 **Appuyer sur ENTER.**

Lecture de fichiers film

Utiliser la Liste Titres « Films » pour parcourir et trier les fichiers film MPEG-2 PS sur les DATA DVD.

- *Visualisation de tous les titres* 32
- *Exploration par Genre, Quicklist ou Dossier* 34
- *Recherche d'un titre* 34
- *Programmation de la lecture (Quicklist)* 35

Visualisation de tous les titres

DATA DVD

La Liste Titres « Films » affiche d'abord tous les titres sur le disque.

Le menu Parcourir s'affiche lorsqu'on appuie sur ←

1 Appuyer sur SYSTEM MENU.

2 Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Films » et appuyer sur ENTER.

L'écran ci-dessus « Tous les films » s'affiche, montrant tous les titres (les faire défiler en appuyant sur ↓). De « Tous les films », il est possible d'appliquer des éléments à tous les titres à l'aide du menu Parcourir (voir ci-dessous).

Utilisation du menu Parcourir

Appuyer sur ← après l'étape 3 pour afficher les éléments pour la Liste Titres « Films ». Pour les opérations, se reporter aux numéros de pages indiqués entre parenthèses. Les éléments disponibles diffèrent en fonction de l'écran.

Éléments	Détails
Tous les films	Énumère tous les titres (comme ci-dessus).
Parcourir	Affiche une liste des genres de Quicklist ou des dossiers *(page 34)*.
Rechercher	Recherche un titre à l'aide du clavier à l'écran *(page 34)*.
Classer	Réagence les titres par ordre chronologique ou alphabétique (voir ci-dessous).

◆Exemple : pour appliquer « Classer » à tous les titres

1 Sélectionner « Classer » et appuyer sur ENTER.

2 Sélectionner le réglage de classement voulu : « Récents d'abord », « Anciens d'abord », « Par titre (A→Z) », « Par titre (Z→A) » et appuyer sur ENTER.

Lecture d’un titre

1 Après l’étape 3 de la rubrique « *Visualisation de tous les titres* » ci-dessus, sélectionner le titre à lire et appuyer sur ENTER.

Le titre commence à jouer. Il est possible d’appliquer d’autres réglages de lecture au titre sélectionné à l’aide du menu « Options » (voir ci-dessous).

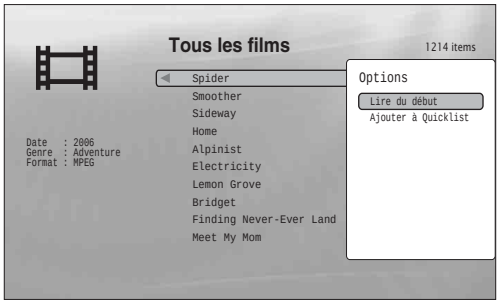

Le menu « Options » s’affiche lorsqu’on sélectionne un titre et qu’on appuie sur ➡

Utilisation du menu « Options »

Appuyer sur ➡ au lieu de ENTER à l’étape ci-dessus pour afficher les réglages du menu « Options » qui sont applicables au titre dans la situation donnée. Dans l’exemple ci-haut, les éléments suivants sont disponibles.

Éléments	Détails
Lire du début	Commence la lecture du titre sélectionné à partir du début.
Ajouter à Quicklist	Ajoute le titre sélectionné à la Quicklist.

◆Exemple : pour appliquer « Lire du début » au titre sélectionné

1 Sélectionner « Lire du début » et appuyer sur ENTER.

Lecture dans un autre mode

Appuyer sur PLAY MODE plusieurs fois pendant la lecture. L’élément sélectionné change à chaque pression : « Recherche de temps » *(page 26)* — « Répétition titre » — « Arrêt répétition »
Voir *page 25* pour obtenir des détails.

Conseil

Voir *page 24* pour le fonctionnement de la télécommande.

Affichage de la Liste Titres « Films » (Tous les films)

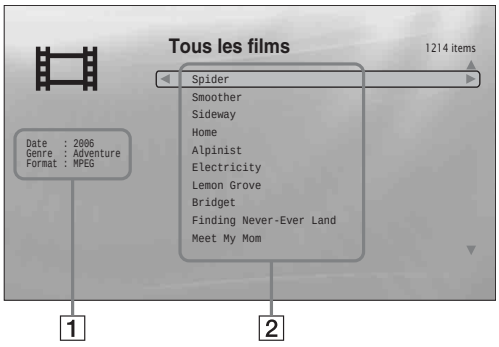

1 Information détaillée

Affiche des détails sur le titre sélectionné.
- Date : Affiche l’année d’enregistrement.
- Genre : Affiche le nom du genre.
- Format : Affiche le format de codage.

2 Zone de liste

Affiche les noms de titre de tout le contenu.

Exploration par Genre, Quicklist ou Dossier

DATA DVD

Réduire la liste des titres en sélectionnant le type de catégorie (par ex. : « Dossiers »), puis la catégorie.

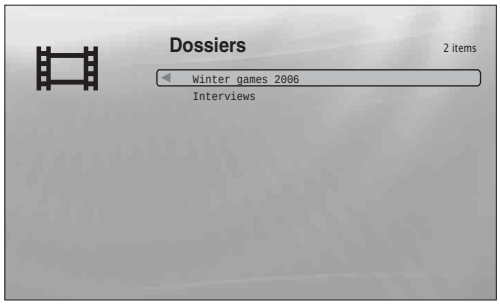

1 Appuyer sur SYSTEM MENU.

2 Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Films » et appuyer sur ENTER.

4 Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.

5 Sélectionner « Parcourir » et appuyer sur ENTER.

6 Sélectionner la liste qu'on souhaite regarder à partir de « Genres », « Quicklist » et « Dossiers » puis appuyer sur ENTER.
La liste des genres/Quicklist/dossiers s'affiche comme ci-dessus.
Pour plus de détails à propos de la Quicklist, voir « *Programmation de la lecture (Quicklist)* » (*page 35*).

7 Sélectionner le genre/Quicklist/dossier à regarder puis appuyer sur ENTER.

Conseil
Il est possible de sélectionner un titre et de commencer la lecture en appuyant sur ENTER, ou en utilisant le menu « Options » (appuyer sur →).

Recherche d'un titre

DATA DVD

Il est possible de trouver un titre exact ou des titres ayant un nom semblable.

Plus il y a de caractères de saisis, plus les résultats de la recherche deviennent précis

1 Appuyer sur SYSTEM MENU.

2 Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Films » et appuyer sur ENTER.

4 Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.

5 Sélectionner « Rechercher » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.

6 Saisir le nom du titre à l'aide du clavier à l'écran (voir *page 23*).

Conseil
Il est possible de sélectionner un titre et de commencer la lecture en appuyant sur ENTER, ou en utilisant le menu « Options » (appuyer sur →).

Programmation de la lecture (Quicklist)

DATA DVD

Créer une « Quicklist » personnalisée, comprenant vos titres préférés, pour les visionner dans un ordre précis.

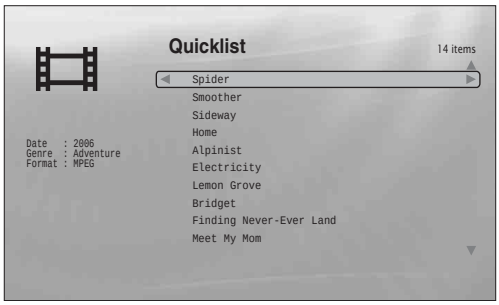

La « Quicklist » n'affecte en rien l'enregistrement d'origine du disque

1 Appuyer sur SYSTEM MENU.

2 Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Films » et appuyer sur ENTER.

4 Lorsque la Liste Titres « Tous les films » s'affiche, sélectionner le titre à ajouter au début de la « Quicklist » et appuyer sur →.

5 Sélectionner « Ajouter à Quicklist » du menu « Options » et appuyer sur ENTER.

6 Répéter les étapes 4 et 5 pour sélectionner tous les titres à ajouter.
Les sélectionner dans l'ordre de lecture. Il est possible d'ajouter le même titre plusieurs fois. La « Quicklist » peut enregistrer jusqu'à 25 titres.

7 Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.

8 Sélectionner « Parcourir » et appuyer sur ENTER.

9 Sélectionner « Quicklist » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.
La Liste Titres « Quicklist » s'affiche avec le contenu programmé.

10 Sélectionner le titre dont on veut lancer la lecture puis appuyer sur ENTER.

Retrait du titre de la « Quicklist »

1 Sélectionner le titre à retirer de la « Quicklist » affichée et appuyer sur →.

2 Sélectionner « Retirer » et appuyer sur ENTER.

Conseil
Il est possible de lire le contenu de la « Quicklist » dans d'autres modes de lecture en appuyant sur PLAY MODE (*page 25*).

Remarque
Il est possible que la « Quicklist » soit effacée après quelques opérations (par ex. : ouverture du plateau de lecture ou mise hors tension du lecteur, etc.).

Écoute des fichiers de musique

Utiliser la Liste Titres « Musique » pour parcourir les fichiers piste MP3 sur DATA DVD et les faire jouer. Créer une « Quicklist » de vos éléments préférés et les lire dans divers mode de lecture.

- *Afficher tous les artistes* 36
- *Exploration par Artiste, Album, Genre, Quicklist ou Dossier* 38
- *Recherche d'une piste* 38
- *Programmation de la lecture (Quicklist)* 39

Afficher tous les artistes

DATA DVD

La Liste Titres « Musique » affiche d'abord une liste des noms d'artistes qui se trouvent sur le disque.

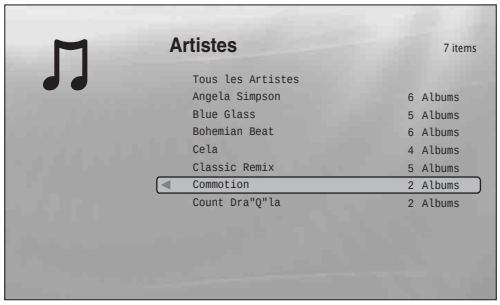

Le menu Parcourir s'affiche lorsqu'on appuie sur ←

1 Appuyer sur SYSTEM MENU.

2 Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Musique » et appuyer sur ENTER.

L'écran ci-dessus « Artistes » s'affiche, montrant tous les noms d'artistes (les faire défiler en appuyant sur ↓). De « Artistes », il est possible d'appliquer des éléments à toutes les pistes à l'aide du menu Parcourir (voir ci-dessous).

Utilisation du menu Parcourir

Appuyer sur ← après l'étape 3 pour afficher les éléments pour la Liste Titres « Musique ». Pour les opérations, se reporter aux numéros de pages indiqués entre parenthèses. Les éléments disponibles diffèrent en fonction de l'écran.

Éléments	Détails
Toutes les Chansons	Énumère toutes les pistes *(page 37)*.
Parcourir	Affiche une liste des artistes, albums, genres, Quicklist ou des dossiers *(page 38)*.
Rechercher	Recherche une piste à l'aide du clavier à l'écran *(page 38)*.
Classer	Réagence les pistes par ordre alphabétique, par année, etc. (voir ci-dessous).
Lecture en cours	Affiche l'information de la piste et de lecture au cours de la lecture.

◆Exemple : pour appliquer « Classer » à toutes les pistes

1 Pour afficher la liste de toutes les pistes, sélectionner « Toutes les Chansons » à partir du menu Parcourir et appuyer sur ENTER.

2 Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.

3 Sélectionner « Classer » et appuyer sur ENTER.

4 **Sélectionner le réglage de classement voulu : « Récents d'abord », « Anciens d'abord », « Par titre (A→Z) », « Par titre (Z→A) », « Par artiste (A→Z) », « Par artiste (Z→A) » et appuyer sur ENTER.**

Lecture d'une piste

1 Après l'étape 3 de « *Afficher tous les artistes* » ci-dessus, réduire la liste des pistes en sélectionnant l'artiste puis l'album.
Pour énumérer toutes les pistes, appuyer sur ← et sélectionner « Toutes les Chansons » à partir du menu Parcourir.

2 Sélectionner la piste à lire puis appuyer sur ENTER.
Le titre commence à jouer. Il est possible d'appliquer d'autres réglages de lecture à la piste sélectionnée à l'aide du menu « Options » (voir ci-dessous).

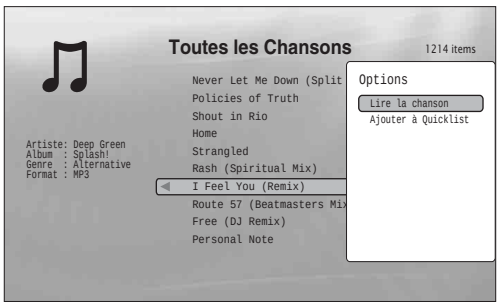

Le menu « Options » s'affiche lorsqu'on sélectionne une piste et qu'on appuie sur →

Utilisation du menu « Options »

Appuyer sur → au lieu de ENTER à l'étape ci-dessus pour afficher les réglages du menu « Options » qui sont applicables à la piste dans la situation donnée. Dans l'exemple ci-haut, les éléments suivants sont disponibles.

Éléments	Détails
Lire la chanson	Commence la lecture de la piste sélectionnée à partir du début.
Ajouter à Quicklist	Ajoute la piste sélectionnée à la Quicklist.

◆Exemple : pour appliquer « Lire la chanson » à la piste sélectionnée

1 Sélectionner « Lire la chanson » et appuyer sur ENTER.

Lecture dans un autre mode

Appuyer sur PLAY MODE plusieurs fois pendant la lecture. L'élément sélectionné change à chaque pression : « Répétition piste » — « Tout répéter » — « Aléatoire » — « Arrêt répétition »
Voir *page 25* pour obtenir des détails.

Conseils
- Voir *page 24* pour le fonctionnement de la télécommande.
- Même après l'arrêt de la lecture, le lecteur reprend la lecture à partir de la piste lue.
- Selon le logiciel d'écriture utilisé, les noms de piste ou d'album affichés peuvent être différents des caractères saisis.

Remarques
- Le temps de lecture des pistes audio MP3 peut ne pas être affiché correctement.
- Si on ajoute une extension « .MP3 » à un fichier qui n'est pas MP3, le fichier peut être reproduit accidentellement sur le lecteur. Il faut noter que cette reproduction peut provoquer une défaillance de l'appareil raccordé.
- La lecture peut ne pas débuter immédiatement après avoir sauté à un autre album.
- Lors de l'utilisation de la fonction de Reprise de lecture pour les pistes MP3, la lecture démarre au début de la piste.

Affichage de la Liste Titres « Musique » (Toutes les Chansons)

1 Information détaillée
Affiche des détails sur la piste sélectionnée.
- Artiste : Affiche le nom de l'artiste.
- Album : Affiche le nom de l'album.
- Genre : Affiche le nom du genre.
- Format : Affiche le format de codage.

2 Zone de liste
Affiche le contenu global.
- Zone principale : Affiche les noms des pistes.
- Zone secondaire : Affiche le temps total de lecture pour chaque piste.

Fichiers de piste audio illisibles

Le lecteur ne lit pas le fichier si :
– Le DATA DVD n'est pas enregistré en un format MP3 conforme à la norme UDF (Universal Disk Format).
– Le fichier de piste audio ne possède pas d'extension « .MP3 ».
– Les données ne sont pas formatées correctement même si elles possèdent l'extension « .MP3 ».
– Les données ne sont pas des données audio MPEG-1 à couche audio III.
– Les données sont enregistrées en format mp3PRO.
– Le nom du fichier comprend des caractères autres qu'alphanumériques (langue anglaise).

Exploration par Artiste, Album, Genre, Quicklist ou Dossier

DATA DVD

Réduire la liste des pistes en sélectionnant le type de catégorie (par ex. : « Genres »), puis la catégorie.

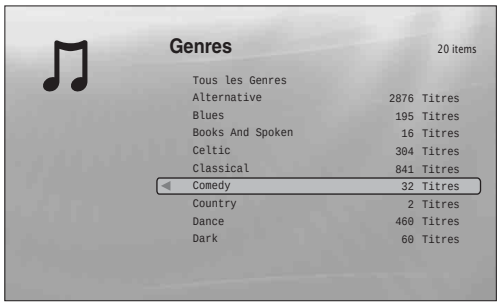

Les genres sans contenu ne s'affichent pas dans la liste

1 Appuyer sur SYSTEM MENU.

2 Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Musique » et appuyer sur ENTER.

4 Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.

5 Sélectionner « Parcourir » et appuyer sur ENTER.

6 Sélectionner la liste qu'on souhaite regarder à partir d'« Artistes », « Albums », « Genres », « Quicklist » ou « Dossiers » et appuyer sur ENTER.

La liste des artistes/albums/genres/Quicklist/dossiers s'affiche comme ci-dessus.

Pour plus de détails à propos de la Quicklist, voir « *Programmation de la lecture (Quicklist)* » *(page 39)*.

7 Sélectionner artiste/album/genre/Quicklist/ dossier à regarder puis appuyer sur ENTER.

Conseil

Il est possible de sélectionner une piste à partir de la liste des pistes et de commencer la lecture en appuyant sur ENTER ou en utilisant le menu « Options » (appuyer sur →).

Recherche d'une piste

DATA DVD

Il est possible de trouver une piste exacte ou des pistes ayant un nom semblable.

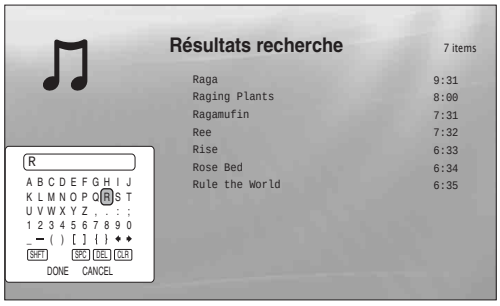
Résultats recherche
7 items
Raga 9:31
Raging Plants 8:00
Ragamufin 7:31
Ree 7:32
Rise 6:33
Rose Bed 6:34
Rule the World 6:35
R
A B C D E F G H I J
K L M N O P Q R S T
U V W X Y Z
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
SHFT SPC DEL CLR
DONE CANCEL

Plus il y a de caractères de saisis, plus les résultats de la recherche deviennent précis

1 Appuyer sur SYSTEM MENU.

2 Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Musique » et appuyer sur ENTER.

4 Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.

5 Sélectionner « Toutes les Chansons » et appuyer sur ENTER.

6 Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.

7 Sélectionner « Rechercher » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.

8 Saisir le nom de la piste à l'aide du clavier à l'écran (voir *page 23*).

Conseils

- Il est possible de sélectionner une piste à partir des résultats de rechercher et de commencer la lecture en appuyant sur ENTER ou en utilisant le menu « Options » (appuyer sur →).
- Il est possible de chercher par genre, artiste, album ou nom de dossier pour chaque Liste de Titre (p.ex., « Genres »).

Programmation de la lecture (Quicklist)

DATA DVD

Créer une « Quicklist » personnalisée, comprenant vos pistes préférées, pour les écouter dans un ordre précis.

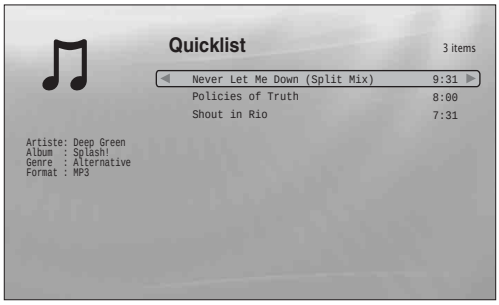

La « Quicklist » n'affecte en rien l'enregistrement d'origine du disque

1 **Appuyer sur SYSTEM MENU.**

2 **Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.**

3 **Sélectionner « Musique » et appuyer sur ENTER.**

4 **Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.**

5 **Sélectionner « Toutes les Chansons » et appuyer sur ENTER.**

6 **Lorsque la Liste Titres « Toutes les Chansons » s'affiche, sélectionner la piste à ajouter au début de la « Quicklist » et appuyer sur →.**

7 **Sélectionner « Ajouter à Quicklist » du menu « Options » et appuyer sur ENTER.**

8 **Répéter les étapes 6 et 7 pour sélectionner toutes les pistes à ajouter.**
Les sélectionner dans l'ordre de lecture. Il est possible d'ajouter la même piste plusieurs fois. La « Quicklist » peut enregistrer jusqu'à 25 pistes.

9 **Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.**

10 **Sélectionner « Parcourir » et appuyer sur ENTER.**

11 **Sélectionner « Quicklist » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.**
La Liste Titres « Quicklist » s'affiche avec le contenu programmé.

12 **Sélectionner la piste dont on veut débuter la lecture puis appuyer sur ENTER.**

Retrait du titre de la « Quicklist »

1 **Sélectionner la piste à retirer de la « Quicklist » affichée et appuyer sur →.**

2 **Sélectionner « Retirer » et appuyer sur ENTER.**

Conseil

Il est possible de lire le contenu de la « Quicklist » dans d'autres modes de lecture en appuyant sur PLAY MODE (*page 25*).

Remarque

Il est possible que la « Quicklist » soit effacée après quelques opérations (par ex. : ouverture du plateau de lecture ou mise hors tension du lecteur, etc.).

Visualisation de fichiers Photo

Utiliser la Liste Titres « Photos » pour regarder les images JPEG images sur les DATA DVD. Il est possible de réagencer les fichiers et de commencer la lecture d'un diaporama.

- *Afficher tous les dossiers* 40
- *Exploration par Date, Quicklist ou Dossier* . . . 42
- *Recherche d'une Photo* 42
- *Programmation de la lecture d'un diaporama (Quicklist)* 43

Afficher tous les dossiers

DATA DVD

La Liste Titres « Photos » affiche d'abord tous les dossiers sur le disque.

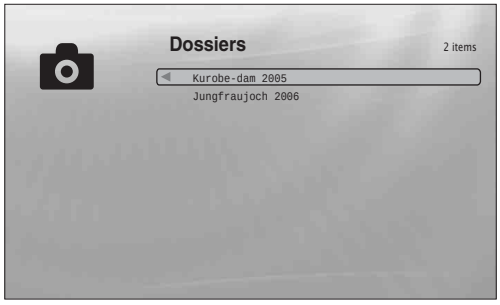

Le menu Parcourir s'affiche en appuyant sur ← lorsqu'on se trouve sur la rangée la plus à gauche

1 Appuyer sur SYSTEM MENU.

2 Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner « Photos » et appuyer sur ENTER.

L'écran ci-dessus « Dossiers » s'affiche, montrant tous les dossiers (les faire défiler en appuyant sur ↓). De « Dossiers », il est possible d'appliquer des éléments à tous les fichiers à l'aide du menu Parcourir (voir ci-dessous).

Utilisation du menu Parcourir

Appuyer sur ← après l'étape 3 pour afficher les éléments pour la Liste Titres « Photos ». Pour les opérations, se reporter aux numéros de pages indiqués entre parenthèses. Les éléments disponibles diffèrent en fonction de l'écran.

Éléments	Détails
Toutes les photos	Affiche tous les fichiers en ordre alphabétique *(page 41)*.
Parcourir	Affiche une liste des dates, Quicklist ou des dossiers *(page 42)*.
Rechercher	Recherche un fichier à l'aide du clavier à l'écran *(page 42)*.
Classer	Réagence les fichiers par ordre chronologique ou alphabétique (voir ci-dessous).

◆Exemple : pour appliquer « Classer » à tous les fichiers

1 Pour afficher la liste de tous les fichiers, sélectionner « Toutes les photos » à partir du menu Parcourir et appuyer sur ENTER.

2 Déplacer la surbrillance sur la rangée la plus à gauche et appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.

3 Sélectionner « Classer » et appuyer sur ENTER.

4 Sélectionner le réglage de classement voulu : « Récents d'abord », « Anciens d'abord », « Par titre (A→Z) », « Par titre (Z→A) » et appuyer sur ENTER.

Lecture d'un diaporama

1 Après l'étape 3 de « *Afficher tous les dossiers* » ci-dessus. Appuyer sur ← et sélectionner « Toutes les photos » à partir du menu Parcourir.

2 Sélectionner le fichier de départ et appuyer sur ENTER pour activer le menu « Options ».

3 Sélectionner « Diaporama » et appuyer sur ENTER.

Le diaporama débute.
Il est possible d'appliquer d'autres réglages de lecture au fichier sélectionné à l'aide du menu « Options » (voir ci-dessous).

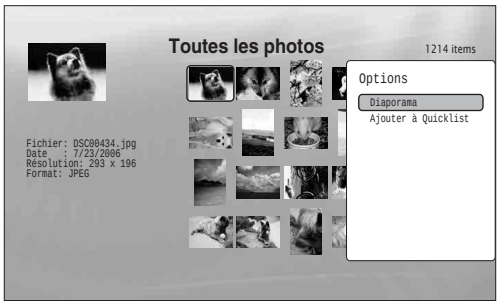

Le menu « Options » s'affiche lorsqu'on sélectionne un fichier et qu'on appuie sur ENTER

Utilisation du menu « Options »

Les paramètres du menu « Options » sont différents selon la situation. Dans l'exemple ci-haut d'utilisation du menu « Options », les éléments suivants sont disponibles.

Éléments	Détails
Diaporama	Commence la lecture d'un diaporama comme ci-dessus.
Ajouter à Quicklist	Ajoute le fichier sélectionné à la Quicklist pour une lecture ultérieure du diaporama.

Lecture dans un autre mode

Appuyer sur PLAY MODE plusieurs fois pendant la lecture.
L'élément sélectionné change à chaque pression :
« Tout répéter » — « Aléatoire » — « Arrêt répétition »
Voir *page 25* pour obtenir des détails.
Il faut noter qu'en mode Aléatoire, seuls les fichiers dans la zone de liste (au plus, 20 fichiers) sont lus de manière aléatoire.

Conseils

- Voir *page 24* pour le fonctionnement de la télécommande.
- Même après l'arrêt de la lecture, le lecteur reprend la lecture à partir du dernier fichier lu.

Remarque

Les photos peuvent s'afficher lentement, tout dépendant de la taille des fichiers et de leur nombre.

Affichage de la Liste Titres « Photos » (Toutes les photos)

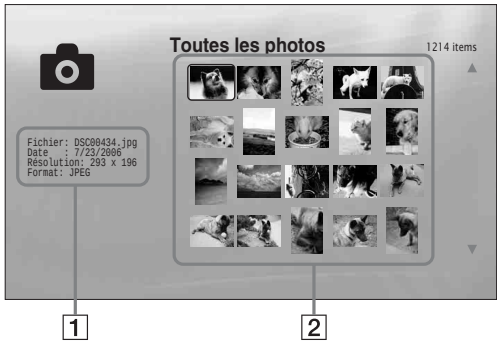

1 Information détaillée
Affiche des détails sur le fichier sélectionné.
- Fichier : Affiche le nom du fichier.
- Date : Affiche la date de prise de vue.
- Résolution : Affiche la résolution de l'image en largeur et hauteur.
- Format : Affiche le format de codage.

2 Zone de liste
Affiche le contenu global des photos sous forme de vignettes.

Fichiers photo illisibles

Le lecteur ne lit pas le fichier si :
– Le DATA DVD n'est pas enregistré en un format JPEG conforme à la norme UDF (Universal Disk Format).
– Le fichier photo n'est pas enregistré en un format conforme à la norme DCF*.
– Le fichier possède une extension autre que « .JPEG ».
– L'image est plus grande que 4 096 (largeur) × 4 096 (hauteur) en mode normal ou en mode progressif JPEG.
– L'image ne concorde pas avec l'écran (l'image est réduite).
– Le nom du fichier comprend des caractères autres qu'alphanumériques (langue anglaise).
• Même lorsque ce qui précède ne s'applique pas, certains fichiers peuvent être illisibles, tout dépendant de l'état ou de la méthode d'enregistrement (par ex., logiciel d'écriture).
• Les fichiers peuvent ne pas être reproduits sur ce lecteur s'ils sont édités sur un PC.

* « Design rule for Camera File system » : Normes d'image pour appareils photographiques numériques régie par la JEITA (Japan Electronics and Information Technology Industries Association).

Exploration par Date, Quicklist ou Dossier

DATA DVD

Réduire la liste des fichiers en sélectionnant le type de catégorie (par ex. : « Date »), puis la catégorie.

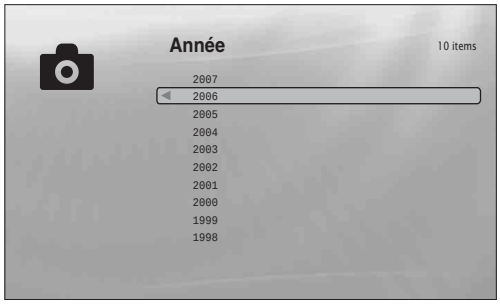

1 **Appuyer sur SYSTEM MENU.**

2 **Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.**

3 **Sélectionner « Photos » et appuyer sur ENTER.**

4 **Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.**

5 **Sélectionner « Parcourir » et appuyer sur ENTER.**

6 **Sélectionner la liste qu'on souhaite regarder à partir de « Date », « Quicklist » et « Dossiers » et appuyer sur ENTER.**
La liste des dates/Quicklist/dossiers s'affiche comme ci-dessus.
Pour plus de détails à propos de la Quicklist, voir « *Programmation de la lecture d'un diaporama (Quicklist)* » *(page 43)*.

7 **Sélectionner la date/Quicklist/dossier qu'on souhaite regarder et appuyer sur ENTER.**

Conseil
Sélectionner un fichier et démarrer le diaporama en utilisant le menu « Options » (appuyer sur →).

Recherche d'une Photo

DATA DVD

Il est possible de trouver un fichier exact ou des fichiers ayant un nom semblable.

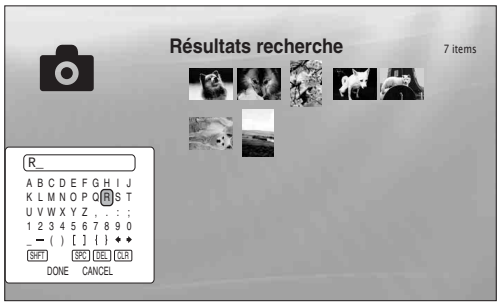

Plus il y a de caractères de saisis, plus les résultats de la recherche deviennent précis

1 **Appuyer sur SYSTEM MENU.**

2 **Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.**

3 **Sélectionner « Photos » et appuyer sur ENTER.**

4 **Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.**

5 **Sélectionner « Toutes les photos » et appuyer sur ENTER.**

6 **Déplacer la surbrillance sur la rangée la plus à gauche et appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.**

7 **Sélectionner « Rechercher » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.**

8 **Entrer le nom du fichier à l'aide du clavier à l'écran (voir *page 23*).**

Conseil
Sélectionner un fichier et démarrer le diaporama en utilisant le menu « Options » (appuyer sur →).

Programmation de la lecture d'un diaporama (Quicklist)

DATA DVD

Créer une « Quicklist » personnalisée, pour lire le diaporama dans un ordre précis.

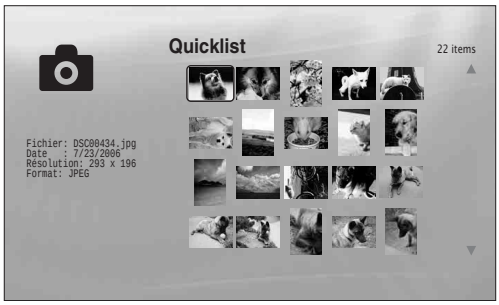

La « Quicklist » n'affecte en rien l'enregistrement d'origine du disque

1 **Appuyer sur SYSTEM MENU.**

2 **Sélectionner « Liste Titres » et appuyer sur ENTER.**

3 **Sélectionner « Photos » et appuyer sur ENTER.**

4 **Appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.**

5 **Sélectionner « Toutes les photos » et appuyer sur ENTER.**

6 **Lorsque la Liste Titres « Toutes les photos » s'affiche, sélectionner le fichier à ajouter au début de la « Quicklist » et appuyer sur ENTER.**

7 **Sélectionner « Ajouter à Quicklist » du menu « Options » et appuyer sur ENTER.**

8 **Répéter les étapes 6 et 7 pour sélectionner tous les fichiers à ajouter.**
Les sélectionner dans l'ordre de lecture. Il est possible d'ajouter le même fichier plusieurs fois. La « Quicklist » peut enregistrer jusqu'à 25 fichiers.

9 **Déplacer la surbrillance sur la rangée la plus à gauche et appuyer sur ← pour activer le menu Parcourir.**

10 **Sélectionner « Parcourir » et appuyer sur ENTER.**

11 **Sélectionner « Quicklist » et appuyer sur ENTER pour activer l'écran ci-dessus.**
La Liste Titres « Quicklist » s'affiche avec le contenu programmé.

12 **Sélectionner le fichier dont veut débuter la lecture puis appuyer sur ENTER.**

13 **Sélectionner « Diaporama » du menu « Options » et appuyer sur ENTER.**

Retrait de fichiers de la « Quicklist »

1 **Sélectionner le fichier à retirer de la « Quicklist » affichée et appuyer sur ENTER.**

2 **Sélectionner « Retirer » et appuyer sur ENTER.**

Conseil

Il est possible de lire le contenu de la « Quicklist » dans d'autres modes de lecture en appuyant sur PLAY MODE (*page 25*).

Remarque

Il est possible que la « Quicklist » soit effacée après quelques opérations (par ex. : ouverture du plateau de lecture ou mise hors tension du lecteur, etc.).

Modification des Réglages Initiaux

Sélectionner « Configuration » dans « System Menu » quand il faut modifier les réglages du lecteur (par ex. : changement des périphériques branchés ou de la sortie audio/vidéo, etc.).
La dernière partie de cette section explique comment retourner tous ces réglages aux valeurs par défaut.

Remarque

Les réglages de reproduction décrits à la présente section peuvent ne pas fonctionner lorsqu'il y a un préréglage de lecture dans le disque. Les préréglages de lecture du disque ont la priorité sur les réglages de lecture du lecteur.

- *Utilisation des Affichages de Configuration* 44
- *Configuration Vidéo* 45
- *Configuration Audio* 47
- *Langue* 49
- *Contrôle Parental* 50
- *Haut-parleurs* 51
- *Options* 52
- *Reconfigurer le lecteur* 53

Utilisation des Affichages de Configuration

BD DVD DATA DVD CD

Dans le « System Menu », sélectionner les affichages de « Configuration » pour modifier les réglages du lecteur.

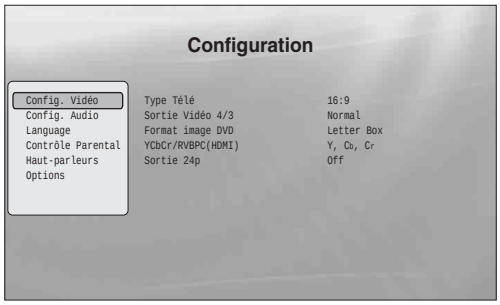

1 Appuyer sur SYSTEM MENU tandis que le lecteur est arrêté.

2 Sélectionner « Configuration » et appuyer sur ENTER.

3 Sélectionner l'affichage « Configuration » qu'on veut utiliser dans « Config. Vidéo », « Config. Audio », « Langue », « Contrôle Parental », « Haut-parleurs » ou « Options » et appuyer sur ENTER.
L'affichage « Configuration » s'affiche avec les éléments connexes. Noter que l'affichage passe à l'écran de veille si l'appareil n'est pas utilisé pendant 15 minutes.

4 Sélectionner l'élément qu'on veut changer puis appuyer sur ENTER.
Consulter les explications dans les sections suivantes.

Pour revenir à l'affichage précédent

Appuyer sur RETURN.

Configuration Vidéo

Les éléments soulignés sont les réglages par défaut.

Type Télé – Sélectionner le type de téléviseur.	**4:3** – Téléviseur écran 4:3. **16:9** – Téléviseur grand écran ou téléviseur avec fonction grand écran.
Sortie Vidéo 4:3 – Sélectionner la configuration d'affichage pour une image d'écran 4:3 sur un téléviseur grand écran 16:9.	**Plein** – Affiche une image d'écran 4:3 en format 16:9. **Normal** – Affiche une image d'écran 4:3 en format 4:3 avec des bandes noires sur les côtés. Il faut sélectionner cela si le téléviseur ne possède pas le mode 4:3.
Format image DVD – Sélectionner la configuration d'affichage pour une image DVD 16:9 sur un téléviseur à écran 4:3 (à sélectionner quand « Type Télé » est réglé à « 4:3 »). Noter que le format est fixe sur certains disques. Par exemple, une image letterbox 4:3 peut s'afficher même si le mode « Pan & Scan » est sélectionné.	**Letter Box** – Affiche une grande image avec des bandes noires en haut et en bas. **Pan & Scan** – Affiche une image pleine hauteur sur l'écran complet avec bords découpés. 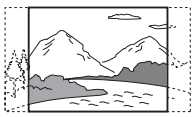
YCbCr / RVBPC (HDMI) – Sélectionner le type de sortie à la prise HDMI OUT.	**Y, Cb, Cr** – Sélectionner ceci lors du raccordement à un appareil HDMI. **RVB (16-235)** – Sélectionner ceci lors du raccordement à un périphérique muni d'une prise DVI conforme à HDCP. **RVB (0-255)** – Sélectionner ceci lors du raccordement à un périphérique RVB (0-255).
Sortie 24p – Pour le raccordement à un téléviseur compatible 1080/24p avec la prise HDMI OUT.	**On** – Envoie des signaux 1920 × 1080p/24 Hz quand on regarde des films sur des BD-ROM (720p/24 Hz ou 1080p/24 Hz). Il faut sélectionner ceci quand le raccordement s'applique. **Off** – Il faut sélectionner ceci pour tout autre raccordement.

Remarque

Le « Type Télé » et « Format image DVD » peuvent être configurés lorsque la résolution de la sortie vidéo est de 480i/480p.

→suite

Réglage de la résolution de la sortie vidéo

Appuyer sur VIDEO FORMAT plusieurs fois pour sélectionner la résolution qu'on souhaite. Remarquer que les résolutions diffèrent selon l'appareil d'affichage, la prise de connexion et le matériel source comme ci-dessous.

Prise de connexion / Réglages	HDMI OUT	COMPONENT VIDEO OUT	VIDEO/S VIDEO
Automatique	Sélectionne automatiquement la résolution recommandée acceptable pour le téléviseur.	480i	480i
480i	480i	480i	480i
480p	480p	480p	480i
720p	720p	BD : 720p, DVD : 480p*3	480i
1080i	1080i	BD : 1080i, DVD : 480p*3	480i
1080p	1080p	480i	480i
Identique à la source	La sortie diffère selon le matériel source*1	La sortie diffère selon le matériel source*2	480i

*1 Les sorties utilisent la même résolution et fréquence que lors de l'enregistrement sur le disque.
*2 Les signaux vidéo progressifs 1080/24p ne sortent pas par les prises COMPONENT VIDEO OUT.
*3 Émet les signaux selon la résolution du réglage d'origine (720p ou 1080i) lorsque le DVD ne fait pas l'objet d'une protection contre la copie.

Remarques

- Si l'image n'est pas nette, d'apparence naturelle ou de votre goût, essayer une autre résolution qui s'adapte au disque et au téléviseur/projecteur, etc. Pour les détails, consulter les directives du mode d'emploi fourni avec le téléviseur/projecteur, etc.
- Les signaux vidéo entrelacés 480i ou progressifs 480p peuvent sortir avec une connexion aux prises COMPONENT VIDEO OUT et lire certains BD/DVD protégés contre la copie. Dans ce cas, pour profiter de la résolution HD, raccorder l'appareil d'affichage à la prise HDMI OUT avec un câble HDMI.
- Même lors de la sélection d'un réglage autre que « Automatique », le lecteur règle automatiquement les signaux vidéo si le téléviseur ne peut accepter la résolution réglée.

Lecture des signaux vidéo progressifs 1080/24p

Un téléviseur compatible avec 1080/24p est nécessaire pour ce réglage.

1 Régler la « Sortie 24p » dans le menu « Config. Vidéo » à « On » *(page 45)*.

2 Appuyer sur VIDEO FORMAT plusieurs fois pour sélectionner « Automatique » ou « Identique à la source ».

Remarque

En l'absence d'image, appuyer plusieurs fois sur VIDEO FORMAT jusqu'à ce que l'image s'affiche correctement.

Configuration Audio

Les éléments soulignés sont les réglages par défaut. Puisque de nombreux facteurs influent sur le type de sortie audio, voir aussi *« Sélectionner la sortie audio » à la page 48*.

Dolby Digital – Sélectionner la sortie des signaux audio lors de la lecture de disques Dolby Digital. Ce réglage touche la sortie de la prise DIGITAL OUT (COAXIAL ou OPTICAL).	**Dolby Digital** – Il faut sélectionner ceci lors du raccordement à un périphérique avec décodeur Dolby Digital intégré. **Downmix PCM** – Convertit aux signaux de sortie PCM linéaire. Il faut sélectionner ceci lors du raccordement à un périphérique sans décodeur Dolby Digital intégré.
DTS – Sélectionner la sortie des signaux audio lors de la lecture de disques DTS. Ce réglage touche la sortie de la prise DIGITAL OUT (COAXIAL ou OPTICAL).	**DTS** – Il faut sélectionner ceci lors du raccordement à un périphérique avec décodeur DTS intégré. **Downmix PCM** – Convertit aux signaux de sortie PCM linéaire. Il faut sélectionner ceci lors du raccordement à un périphérique sans décodeur DTS intégré.
Mixage Aval DTS – Sélectionner le type de signaux 2 voies quand il y a mixage en aval de sources DTS multicanaux (efficace pour les raccordements audio quand « DTS » est réglé à « Downmix PCM »).	**Stéréo** – Mixe en aval les signaux audio multicanaux pour les deux canaux stéréo. **Lt/Rt** – Permet d'entendre le bruit environnant quand le périphérique est connecté a un décodeur Dolby Pro Logic intégré.
Audio (HDMI) – Sélectionner la méthode de sortie à la prise HDMI OUT.	**Automatique** – Sélectionner normalement ce réglage. Les signaux audio sont déterminés en fonction de l'état de l'appareil HDMI raccordé. **PCM** – Convertit tous les signaux audio à un PCM linéaire.

➡suite

Sélectionner la sortie audio

La sortie audio diffère comme suit, selon la source, la prise de sortie et les réglages sélectionnés.

Disque/Source \ Prises/réglages		Prises AUDIO OUT L/R*1		Prises DIGITAL OUT (OPTICAL/COAXIAL)*2		Prise HDMI OUT*3	
		2 voies	5.1 voies	PCM	Flux binaire	PCM*4	Automatique*4
BD-ROM	**PCM linéaire 2 voies**	2 voies	2 voies	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies
	5.1 voies*5	Downmix 2 voies	5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 5.1 voies	PCM linéaire 5.1 voies
	7.1 voies	Downmix 2 voies	Downmix 5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 7.1 voies	PCM linéaire 7.1 voies
	Dolby Digital	Downmix 2 voies	5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	Dolby Digital	PCM linéaire 5.1 voies	Dolby Digital
	Dolby Digital Plus	Downmix 2 voies	5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	Dolby Digital	PCM linéaire 7.1 voies*6	Dolby Digital
	Dolby TrueHD	Downmix 2 voies	5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	Dolby Digital	PCM linéaire 5.1 voies	Dolby Digital
	DTS	Downmix 2 voies	5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	DTS	PCM linéaire 5.1 voies	DTS
	DTS-HD	Downmix 2 voies	5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	DTS	PCM linéaire 5.1 voies	DTS
DVD	**PCM linéaire**	2 voies	2 voies	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies
	Dolby Digital	Downmix 2 voies	5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	Dolby Digital	PCM linéaire 5.1 voies	Dolby Digital
	DTS	Downmix 2 voies	5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	DTS	PCM linéaire 5.1 voies	DTS
	MPEG	2 voies	2 voies	PCM linéaire 2 voies	—	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies
CD	**PCM linéaire 2 voies**	2 voies	2 voies	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies	PCM linéaire 2 voies
	DTS	Downmix 2 voies	5.1 voies	Downmix PCM linéaire 2 voies	DTS	PCM linéaire 5.1 voies	DTS

*1 Sélectionner les « 2 voies » et « 5.1 voies » dans « Mode sortie audio » dans le réglage des « Haut-parleurs » *(page 51)*.

*2 PCM : lorsque que le « Dolby Digital » ou « DTS » dans « Config. Audio » sont réglés à « Downmix PCM » *(page 47)*.
Flux binaire : lorsque que le « Dolby Digital » ou « DTS » dans « Config. Audio » sont réglés à « Dolby Digital » ou « DTS » *(page 47)*.

*3 À sélectionner sous « Audio (HDMI) » dans « Config. Audio » *(page 47)*.

*4 À sélectionner sous « Audio (HDMI) » dans « Config. Audio » *(page 47)*. La sortie peut différer selon l'appareil HDMI raccordé.

*5 Lorsque la fréquence d'échantillonnage est de 192 kHz, le lecteur mixe en aval des signaux de 2 voies, même si le disque ou la source offre des signaux 5.1 voies.

*6 Lit les signaux PCM linéaires de 7.1 voies décodés par le flot audio du Dolby Digital Plus.

Langue

Les éléments soulignés sont les réglages par défaut.

Remarques

- Lorsqu'on sélectionne une langue dans « Audio », « Sous-Titres », « Menu BD/DVD » qui n'est pas enregistrée sur le disque, une des langues enregistrées est automatiquement sélectionnée.
- Les réglages de lecture enregistrés sur le disque sont prioritaires sur ces réglages.

Écrans – Sélectionner la langue pour les affichages à l'écran du lecteur.	**English** – Affiche les menus et les messages en anglais. **Français** – Affiche les menus et les messages en français.
Audio – Sélectionner la langue par défaut de la piste de son pour les BD-ROM/DVD VIDEO.	**Anglais** – Reproduit la piste de son en anglais. **Français** – Reproduit la piste de son en français. **Autres** – Voir *« Liste des codes de langue » à la page 69* et entrer le code de la langue.
Sous-Titres – Sélectionner la langue par défaut des sous-titres pour les BD-ROM/DVD VIDEO.	**Anglais** – Affiche les sous-titres en anglais. **Français** – Affiche les sous-titres en français. **Autres** – Voir *« Liste des codes de langue » à la page 69* et entrer le code de la langue.
Menu BD/DVD – Sélectionner la langue par défaut du menu pour les BD-ROM/DVD VIDEO.	**Idem sous-titres** – Affiche les menus des BD/DVD dans la même langue que les sous-titres. **Anglais** – Affiche les menus des BD/DVD en anglais. **Français** – Affiche les menus des BD/DVD en français. **Autres** – Voir *« Liste des codes de langue » à la page 69* et entrer le code de la langue.
Affich. Sous-titres	**On** – Active les sous-titres. **Off** – Désactive les sous-titres.

Contrôle Parental

Cette fonction limite la lecture des DVD VIDEO et des BD-ROM.
Pour activer, voir « *Verrouillage d'un disque* » *(page 29)*.
Les réglages par défaut sont soulignés.

Remarques

- On ne peut pas limiter la lecture si le disque n'a pas la fonction Contrôle Parental.
- Si on oublie le mot de passe pour le « Contrôle Parental », il faut réinitialiser le lecteur *(page 53)*. Noter que tous les réglages effectués retournent aussi à leurs valeurs par défaut.

Changer Mot de Passe (Régler Mot de Passe)	**Ecran suivant** – Régler ou changer le mot de passe pour la fonction « Contrôle Parental ». Le mot de passe est demandé quand on lit des disques interdits ou quand on change le niveau de contrôle.
Contrôle Parental DVD	**Changer de niveau** – Régler le niveau de contrôle. L'affichage demande le mot de passe si le niveau prédéterminé du disque dépasse la limite établie. Le réglage par défaut est « Off ». **Code Pays DVD** – Cela garantit que les scènes regardées sont celles qui sont destinées à votre zone résidentielle. Le réglage par défaut est « us » (2119).
Contrôle Parental BD	**Changer la restriction d'âge** – Régler le niveau de contrôle. L'affichage demande le mot de passe si la restriction d'âge prédéterminée du disque est supérieure à l'âge établi. Le réglage par défaut est « 255 ». **Code pays pour BD-ROM** – Cela garantit que les scènes regardées sont celles qui sont destinées à votre zone résidentielle lors de la lecture de BD-ROM. Le réglage par défaut est « us » (2119).

Haut-parleurs

Les éléments suivants sont nécessaires quand on utilise les prises 5.1CH OUTPUT.
Les réglages par défaut sont soulignés.

Mode sortie audio – Pour un raccordement analogique.	**2 voies** – Il faut sélectionner ceci lors du raccordement à un amplificateur AV (récepteur) en utilisant les prises AUDIO OUT (L/R). **5.1 voies** – Il faut sélectionner ceci lors du raccordement à un amplificateur AV (récepteur) en utilisant les prises 5.1CH OUTPUT.
Configuration des enceintes – Ce réglage touche la sortie des prises 5.1CH OUTPUT.	**Ecran suivant** 1 Sélectionner le réglage des haut-parleurs qui doit être modifié en appuyant sur ↑/↓. • « C » (enceinte centrale) : « Oui » ou « Non » • « Ls/Rs » (enceinte d'ambiance gauche/enceinte d'ambiance droite) : « Oui » ou « Non » • « L/R » (enceinte avant gauche/enceinte avant droite) : « Grande » ou « Petite » 2 Modifier le réglage en appuyant sur ←/→. • Pour « C » et « Ls/Rs », sélectionner si les enceintes sont incluses dans le système. • Pour « L/R », sélectionner la dimension. Ce réglage est désactivé si « C » ou « Ls/Rs » est réglé à « Non ». 3 Appuyer sur ENTER pour sauvegarder les réglages.

Options

Les éléments soulignés sont les réglages par défaut.

Affichage sur Écran – Sélectionner pour afficher l'état de la lecture à l'écran (Arrêt, Lecture, etc.).	**On** – Affiche l'état de la lecture. **Off** – L'état de la lecture n'est pas affiché.
Extinction automatique – Sélectionner pour activer la fonction « Extinction automatique » du lecteur.	**On** – Éteint le lecteur quand celui-ci est laissé au mode arrêt ou pause sans fonctionner pendant 30 minutes. **Off** – Le lecteur reste allumé qu'il fonctionne ou non.
Réglage Facile – Exécuter de nouveau le Réglage Facile pour faire les réglages de base.	**Démarrer** – Appuyer sur ENTER et voir *page 18*.
Commande HDMI – Sélectionner pour lancer la fonction HDMI Control du lecteur *(page 11)*.	**On** – Lance la fonction. **Off** – Désactive la fonction.
Couche lecture disque hybride – Sélectionner la couche prioritaire lors de la lecture d'un disque hybride. Retirer le disque lorsque vous changez le réglage.	**BD** – Lit la couche BD. **DVD** – Lit la couche DVD. **CD** – Lit la couche CD.

Reconfigurer le lecteur

Il est possible de ramener le lecteur à tous ses réglages par défaut d'usine.

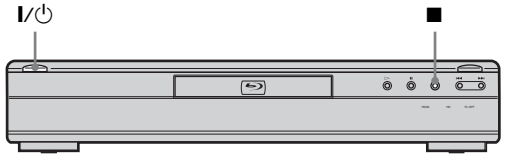

1 L'appareil étant sous tension garder ■ appuyé sur le panneau avant et appuyer sur I/⏻.

Le lecteur s'éteint et tous les réglages retournent à leurs valeurs par défaut d'usine.

Informations complémentaires

- *Dépannage* 54
- *Fonction d'auto-diagnostic* 57
- *Index des pièces et des commandes* 58
- *Renseignements en matière de GNU* 60
- *Glossaire* 67
- *Caractéristiques techniques* 69
- *Liste des codes de langue* 69
- *Pays de Contrôle Parental/Liste de codes de régions* 71
- *Index* 71

Dépannage

Si on rencontre l'une des difficultés ci-après pendant l'utilisation du lecteur, utiliser ce guide de dépannage pour essayer de remédier au problème avant de demander assistance. Si le problème persiste, communiquer avec le détaillant Sony le plus proche (uniquement pour les clients résidants aux États-Unis).

Alimentation

Le lecteur ne se met pas sous tension.

➡ Vérifier que le cordon d'alimentation est solidement raccordé.
➡ Cela prend un moment pour que le lecteur se mette sous tension.

Image

Il n'y a pas d'image ou cette dernière est parasitée.

➡ Rebrancher solidement le câble de raccordement.
➡ Les câbles de raccordement sont endommagés.
➡ Vérifier la connexion au téléviseur *(page 10)* et commuter le sélecteur d'entrée du téléviseur de façon à ce que le signal provenant du lecteur s'affiche à l'écran du téléviseur.
➡ Le disque est sale ou défectueux.
➡ Si les signaux de sortie vidéo provenant du lecteur doivent passer par le magnétoscope pour atteindre le téléviseur ou bien si on est raccordé à un combiné télé-magnétoscope TV/VIDEO, les signaux de protection contre la copie de certains BD/DVD peuvent affecter la qualité de l'image. Si les problèmes persistent une fois que le lecteur a été raccordé directement au téléviseur, essayer de le raccorder plutôt à l'entrée S VIDEO du téléviseur *(page 10)*.
➡ Le lecteur est raccordé à une source d'entrée qui n'est pas conforme à HDCP (l'indicateur HDMI du panneau frontal ne s'allume pas). Voir la *page 11*.
➡ Si la prise HDMI OUT ou les prises COMPONENT VIDEO OUT sont utilisées comme sorties vidéo, le problème peut être résolu en modifiant la résolution de la sortie *(page 46)*. Appuyer plusieurs fois sur VIDEO FORMAT jusqu'à ce que l'image s'affiche correctement.
➡ Selon le disque, la qualité de l'image peut être médiocre lorsque le réglage VIDEO FORMAT est réglé à un signal autre que « 480i » même si le lecteur est raccordé à un téléviseur HD ou compatible avec les signaux progressifs avec un câble de composant ou HDMI. Dans ce cas, appuyer sur VIDEO FORMAT plusieurs fois pour passer à « 480i ».
➡ Lors de la lecture d'un DVD à double couche, le vidéo et l'audio peuvent être momentanément coupés au point où l'on passe d'une couche à l'autre.

Il n'y a pas d'image ou des parasites se produisent lors du raccordement à la prise HDMI OUT.

➡ Essayer ce qui suit : ①Mettre de nouveau le lecteur hors tension et sous tension. ②Mettre de nouveau hors et sous tension l'appareil raccordé. ③Débrancher et rebrancher de nouveau le câble HDMI.

➡ Si la prise HDMI OUT est utilisée comme sortie vidéo, le problème peut être résolu en modifiant la résolution de la sortie vidéo *(page 46)*. Appuyer plusieurs fois sur VIDEO FORMAT jusqu'à ce que l'image s'affiche correctement.

L'image ne remplit pas l'écran, même si le format d'écran est réglé sous « Type Télé » dans le réglage « Config. Vidéo ».

➡ Le format d'écran du disque est fixe sur le BD/DVD. Voir la *page 45*.

La zone foncée de l'image est trop foncée/la zone lumineuse est trop lumineuse ou anormale.

➡ Configurer les « Réglages vidéo » à « Standard » sous « Réglages A/V » (par défaut) *(page 28)*.

➡ Sous « Mémoire » dans « Réglages vidéo », réglez chaque paramètre d'image à la valeur médiane (par défaut) *(page 28)*.

Son

Il n'y a pas de son.

➡ Le disque est sale ou défectueux.

➡ Rebrancher solidement le câble de raccordement.

➡ Le câble de raccordement est endommagé.

➡ Le lecteur est raccordé à la mauvaise prise d'entrée sur l'amplificateur (récepteur) *(page 12)*.

➡ L'entrée de l'amplificateur (récepteur) est mal réglée.

➡ Le lecteur est en mode de pause ou en mode de lecture au ralenti.

➡ Le lecteur est en mode de balayage.

➡ Si le signal audio ne passe pas par la prise DIGITAL OUT (OPTICAL ou COAXIAL)/HDMI OUT, vérifier les réglages audio *(page 47)*.

➡ L'appareil raccordé à la prise HDMI OUT n'est pas conforme au format du signal audio, régler dans ce cas à « Audio (HDMI) » dans « Config. Audio » à « PCM » *(page 47)*.

Le son est mal émis.

➡ Vérifier le « Mode sortie audio » du réglage « Haut-parleurs » *(page 51)* si les prises AUDIO OUT (L/R) ou 5.1CH OUTPUT sont utilisées pour la connexion audio.

Aucun son n'est émis de la prise HDMI OUT

➡ Essayer ce qui suit : ①Mettre de nouveau le lecteur hors tension et sous tension. ②Mettre de nouveau hors et sous tension l'appareil raccordé. ③Débrancher et puis rebrancher le câble HDMI.

➡ La prise HDMI OUT est raccordée à un appareil DVI (les prises DVI n'acceptent pas les signaux audio).

Le volume est très faible.

➡ Le volume est très faible sur certains BD/DVD. Le volume du son peut être amélioré si on règle « Réglages audio » dans « Réglages A/V » *(page 27)*.

Fonctionnement

La télécommande ne fonctionne pas.

➡ Les piles de la télécommande sont faibles *(page 16)*.

➡ Il y a des obstacles entre la télécommande et le lecteur.

➡ La télécommande est trop éloignée du lecteur.

➡ La télécommande n'est pas pointée vers le capteur de télécommande du lecteur.

La lecture du disque ne démarre pas.

➡ Le disque est inversé. Insérer le disque avec le côté lecture vers le bas.

➡ Le disque est de travers.

➡ Le lecteur ne peut lire certains disques *(page 6)*.

➡ Le code de région sur le BD/DVD ne concorde pas avec celui du lecteur.

➡ De l'humidité s'est condensée à l'intérieur du lecteur *(page 3)*.

➡ Le lecteur ne peut lire un disque enregistré qui n'est pas correctement finalisé *(page 6)*.

➡ La taille du fichier film dépasse 2 Go.

➡ Le fichier sur le DATA DVD comprend des caractères autres qu'alphanumériques (langue anglaise).

Le fichier de piste audio MP3 ne peut être lu *(page 36)*.

➡ Le DATA DVD n'est pas enregistré en format MP3 qui est conforme à la norme UDF (Universal Disk Format).

➡ Le fichier de piste audio ne possède pas d'extension « .MP3 ».

➡ Les données ne sont pas formatées correctement même si elles possèdent l'extension « .MP3 ».

➡ Les données ne sont pas des données audio MPEG-1 à couche audio III.

➡ Le lecteur ne peut lire de plages audio en format mp3PRO.

➡ Le nom du fichier comprend des caractères autres qu'alphanumériques (langue anglaise).

Le fichier photo ne peut être lu *(page 40)*.

➡ Le disque est sale ou défectueux.

➡ Le DATA DVD n'est pas enregistré en un format JPEG conforme à la norme UDF (Universal Disk Format).

➡ Le fichier possède une extension autre que « .JPEG » ou « .JPG ».

➡ L'image est plus grande que 4 096 (largeur) × 4 096 (hauteur) en mode normal. (Certains fichiers JPEG progressifs ne peuvent être affichés même si la taille de l'image se trouve à l'intérieur des limites de capacité.)

➡ L'image ne concorde pas avec l'écran (l'image est réduite).

➡ Le format de fichier photo ne se conforme pas à la norme DCF* *(page 41)*.

➡ Le nom du fichier comprend des caractères autres qu'alphanumériques (langue anglaise).

* « Design rule for Camera File system » : Normes d'image pour appareils photographiques numériques régie par la JEITA (Japan Electronics and Information Technology Industries Association).

➡suite

Le nom du fichier n'est pas correctement affiché.

➡ Le lecteur peut seulement afficher des chiffres et l'alphabet. D'autres caractères peuvent être affichés différemment.
➡ Selon le logiciel d'écriture utilisé, les caractères saisis peuvent être affichés différemment.

La lecture du disque ne démarre pas à partir du début du disque.

➡ Lecture aléatoire ou Répétition est sélectionné *(page 25)*.
➡ Le mode de Reprise de lecture est activé *(page 20)*.

Le lecteur débute automatiquement la lecture du disque.

➡ Le disque possède une fonction de lecture automatique.

La lecture s'arrête automatiquement.

➡ Pendant la lecture d'un disque qui possède un signal de pause automatique, le lecteur interrompt la lecture au signal de pause automatique.

Certaines fonctions, telles que l'arrêt de lecture, la recherche, la lecture au ralenti, la répétitions ou la lecture aléatoire ne sont pas disponibles.

➡ En fonction du disque, il se peut qu'on ne puisse pas utiliser certaines des fonctions ci-dessus. Consulter le manuel d'utilisation qui vient avec le disque.

Impossible de changer la langue de la bande sonore.

➡ Essayer d'utiliser le menu des BD ou DVD au lieu de la touche de sélection directe qui se trouve sur la télécommande *(page 21)*.
➡ Le BD/DVD en cours de lecture ne contient pas d'enregistrement de pistes multilingues.
➡ Le BD/DVD ne permet pas de changer la langue de la bande sonore.

Impossible de changer la langue des sous-titres ou de les désactiver.

➡ Essayer d'utiliser le menu des BD ou DVD au lieu de la touche de sélection directe qui se trouve sur la télécommande *(page 21)*.
➡ Le BD/DVD en cours de lecture ne contient pas de sous-titres multilingues.
➡ Le BD/DVD empêche de changer les sous-titres.

Impossible de changer l'angle de vue.

➡ Essayer d'utiliser le menu des BD ou DVD au lieu de la touche de sélection directe qui se trouve sur la télécommande *(page 21)*.
➡ Le BD/DVD en cours de lecture ne contient pas d'angles de vue multiples.
➡ Le BD/DVD empêche de changer les angles.

La fonction HDMI Control ne fonctionne pas.

➡ Si le témoin indicateur HDMI du panneau frontal est éteint, vérifier le raccordement HDMI *(page 11, 15)*.
➡ Régler la fonction « Commande HDMI » à « On » *(page 52)*.
➡ S'assurer que le composant raccordé est compatible avec la fonction HDMI Control. Pour les détails, se reporter aux modes d'emploi du composant.
➡ Vérifier que le cordon d'alimentation du composant raccordé est solidement raccordé.
➡ Vérifier la configuration des composants raccordés pour la fonction HDMI Control. Se reporter aux modes d'emploi du composant.
➡ En cas de modification du raccordement du HDMI, du débranchement et branchement du cordon d'alimentation ou de panne de courant, mettre la fonction « Commande HDMI » à « Off », puis la remettre à « On » *(page 52)*.
➡ Pour de plus amples renseignements concernant la fonction HDMI Control, voir « *Fonctions de synchronisation pour cinéma de « BRAVIA » (« BRAVIA » Theatre Sync) (uniquement pour les raccordements HDMI)* » *(page 11)*.

La langue affichée à l'écran commute automatiquement.

➡ Lorsque la fonction « Commande HDMI » est réglée à « On » *(page 52)*, la langue affichée à l'écran commute automatiquement aux paramètres de langue choisie pour le téléviseur raccordé (si les paramètres du téléviseur sont modifiés, etc).

Le lecteur ne fonctionne pas correctement.

➡ Lorsque l'électricité statique, etc., provoque une anomalie de fonctionnement dans le lecteur, débrancher ce dernier.

Le plateau de lecture ne s'ouvre pas et « LOCK » s'affiche sur la fenêtre d'affichage du panneau frontal.

➡ Communiquer avec le détaillant Sony ou un centre de service après-vente Sony agréé.

Le plateau de lecture ne s'ouvre pas et il est impossible de retirer le disque après une pression sur ⏏.

➡ Mettre le lecteur sous tension.
Appuyer sur ■ qui se trouve sur le lecteur (et non sur la télécommande) de manière répétitive aussitôt que « POWER ON » est affiché sur le panneau avant de l'appareil. Cela entraînera l'ouverture du plateau. Répéter la procédure ci-dessus plusieurs fois si le plateau ne s'ouvre pas lors de la première tentative.

« UNPLAYABLE » s'affiche lors de la lecture d'un DATA DVD.

➡ Voir aussi « *Le fichier photo ne peut être lu* » ou « *Le fichier de piste audio MP3 ne peut être lu* » *(page 55)*.
➡ La piste audio MP3/fichier image JPEG qu'on veut écouter/regarder est endommagé(e).
➡ Les données ne sont pas des données audio MPEG-1 à couche audio III.
➡ Le format de fichier image JPEG ne se conforme pas à la norme DCF* *(page 41)*.
➡ Le fichier image JPEG possède l'extension « .JPG » ou « .JPEG » mais n'est pas en format JPEG.

* « Design rule for Camera File system » : Normes d'image pour appareils photographiques numériques régie par la JEITA (Japan Electronics and Information Technology Industries Association).

Le lecteur n'accepte aucune touche.

➡ Maintenir enfoncée pendant plus de cinq secondes la touche I/⏻ sur le lecteur jusqu'à ce que les voyants sur le panneau frontal s'éteignent.

Fonction d'auto-diagnostic

Lorsque la fonction d'auto-diagnostic est activée pour empêcher le lecteur de mal fonctionner, le code d'erreur « ERR » s'affiche sur la fenêtre d'affichage du panneau frontal pour en indiquer la cause.

Code d'erreur	Cause et/ou mesure corrective
AACS ERR	Échec de lecture AACS. →Enlever le disque protégé.
LSI1 ERR LSI2 ERR LSI3 ERR MEM ERR FLASH ERR ROM ERR	→Communiquer avec le détaillant Sony ou un centre de service après-vente Sony agréé et indiquer le code d'erreur.

Index des pièces et des commandes

Les touches de la télécommande et du lecteur possèdent les mêmes fonctions si elles possèdent des noms identiques ou similaires. Pour des détails, se reporter aux numéros de pages indiqués entre parenthèses.

Panneau frontal

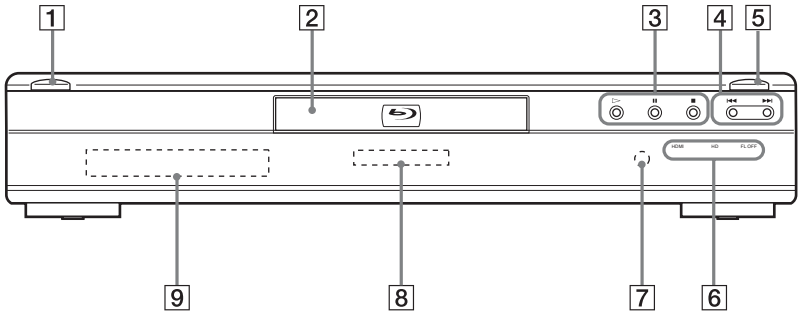

1 **I/⏻ *(20)***
– Met le lecteur sous tension ou règle le mode d'attente.

2 **Plateau de lecture *(20)***

3 **▷, ❚❚, ■ *(20)***
– Démarre, met en pause ou arrête la lecture.

4 **⏮/⏭ *(24)***
– Saute au chapitre ou à la piste précédente ou suivante.
– Effectue un balayage vers l'avant ou l'arrière lorsque la touche est maintenue enfoncée.

5 **⏏ *(20)***
– Ouvre ou ferme le plateau de lecture.

6 **Indicateur HDMI *(11)***
– S'allume lorsqu'un appareil HDMI est raccordé.

Indicateur HD *(11)*
– S'allume lors de l'émission de signaux vidéo 720p/1080i/1080p.

Indicateur FL OFF *(24)*
– S'allume lorsque l'affichage du panneau frontal et d'autres indicateurs du panneau frontal sont mis hors tension.

7 **Capteur de télécommande *(16)***

8 **Indicateur Blu-ray Disc**
– S'allume lors de l'insertion d'un BD.
– S'allume pour quelques secondes lorsque le lecteur est mis sous tension.

9 **Affichage du panneau frontal *(59)***

Fenêtre d'affichage du panneau frontal

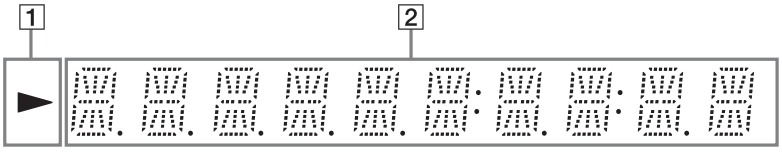

1 ▷
– S'allume au cours de la lecture.

2 Information de lecture

Conseil
Il est possible de changer la luminosité de la fenêtre d'affichage du panneau frontal en appuyant sur DIMMER *(page 24)*.

L'information de reproduction est affichée de la manière suivante.

Exemple: Lors de la lecture d'un DVD VIDEO ou d'un BD-ROM

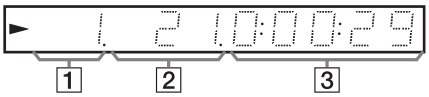

1 Numéro du titre en cours

2 Numéro du chapitre en cours
Il faut noter que le numéro du chapitre n'est pas affiché si la durée écoulée du titre dépasse 10 heures.

3 Temps écoulé du titre

Panneau arrière

Pour les connexions, voir *page 10* à *16*.

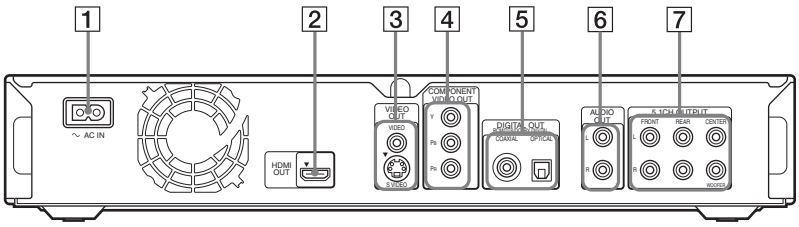

1 Borne AC IN *(16)*
2 Prise HDMI OUT *(11, 12, 15)*
3 Prises VIDEO OUT (VIDEO/S VIDEO) *(10)*
4 Prises COMPONENT VIDEO OUT (Y/P_B/P_R) *(10)*
5 Prises DIGITAL OUT (COAXIAL/OPTICAL) *(13, 14)*
6 Prises AUDIO OUT (L/R) *(13, 14)*
7 Prises 5.1CH OUTPUT (FRONT L/R, REAR L/R, CENTER, WOOFER) *(14)*

Renseignements en matière de GNU

Licence publique générale GNU

Les programmes de logiciels utilisés sur ce composant comprennent le système GNU/Linux. Le système GNU/Linux contient un logiciel qui bénéficie d'une licence d'utilisation fondée sur les modalités et conditions d'une licence publique générale GNU. Au besoin, l'utilisateur peut demander le code source pour ce logiciel sous licence. Le code source est disponible sur le site Web. Accéder à l'adresse URL qui suit pour télécharger :
http://www.sony.net/Products/Linux
Veuillez vous abstenir de demander des renseignements concernant le contenu du code source.
Les détails de la licence publique générale GNU se trouvent dans le site Web GNU **(http://www.gnu.org)**.
This is an unofficial translation of the GNU General Public License into French. It was not published by the Free Software Foundation, and does not legally state the distribution terms for software that uses the GNU GPL--only the original English text of the GNU GPL does that. However, we hope that this translation will help French speakers understand the GNU GPL better.
Cette version est une traduction non officielle, en français, de la licence publique générale GNU. Elle n'est pas publiée par la Free Software Foundation et n'est pas une déclaration ayant une valeur juridique qui stipule les conditions de distribution qu'utilisent la licence publique générale GNU — seul le texte de la licence publique générale GNU, rédigé en anglais, comporte une valeur juridique. Toutefois, nous espérons que cette traduction aidera les lecteurs francophones à mieux comprendre la licence publique générale GNU.

Licence publique générale GNU

Version 2, juin 1991
Droits d'auteur (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.
59 Temple Place - Suite 330, Boston, MA 02111-1307, États-Unis
Il est permis à tous de copier et de distribuer des copies intégrales de la présente licence, mais il est interdit de la modifier.

◆Préambule

Les licences de la plupart des logiciels sont conçues pour en limiter le partage et la modification. La licence publique générale GNU, au contraire, a pour but de garantir la liberté de partager et de modifier le logiciel d'utilisation libre afin d'assurer que celui-ci est utilisable librement par tous ses utilisateurs. La présente licence publique générale s'applique à la plupart des logiciels de Free Software Foundation et à tout autre programme que les auteurs s'engagent à utiliser. (Quelques autres logiciels de Free Software Foundation sont protégés par la licence publique générale moindre GNU.) Chacun peut l'appliquer également à ses propres programmes.
Quand on parle de logiciel libre, on parle de liberté d'utilisation et non de prix. Nos licences publiques générales sont conçues pour assurer que les gens ont la liberté de distribuer des copies du logiciel d'utilisation libre (et de facturer pour ce service s'ils le désirent), qu'ils reçoivent le code source ou qu'ils peuvent l'obtenir s'ils le souhaitent, qu'ils peuvent changer le logiciel ou en utiliser des parties dans de nouveaux programmes d'utilisation libre et qu'ils savent qu'ils peuvent faire tout cela.
Pour protéger les droits des gens, il nous faut imposer certaines restrictions qui interdisent à quiconque de ne pas vous priver de ces droits ou de demander aux gens de les abandonner. Ces restrictions s'accompagnent de certaines responsabilités pour les personnes si elles décident de distribuer des copies du logiciel ou de le modifier.
Par exemple, si une personne distribue des copies d'un programme, gratuitement ou contre paiement, elle doit donner aux récipiendaires tous les droits qu'elle a. Elle doit s'assurer que les récipiendaires aussi reçoivent ou peuvent obtenir le code source. La personne doit montrer ces conditions aux récipiendaires afin qu'ils connaissent leurs droits.
Nous protégeons les droits des utilisateurs selon deux étapes : (1) droits d'auteur du logiciel et (2) offre d'une licence qui donne à l'utilisateur la permission légale de copier, distribuer et/ou de modifier le logiciel.
De plus, pour la protection de chaque auteur et la nôtre, nous voulons nous assurer que chacun comprend que ce logiciel d'utilisation libre ne fait l'objet d'aucune garantie. Si le logiciel est modifié par quelqu'un d'autre et transmis, nous voulons que les destinataires sachent qu'ils n'ont pas l'original de sorte que les problèmes introduits par d'autres ne portent pas atteinte à la réputation des auteurs initiaux.
Enfin, tout programme d'utilisation libre est constamment menacé par des brevets de logiciel. Nous voulons éviter le risque que les redistributeurs d'un programme d'utilisation libre obtiennent pour eux-mêmes des licences de brevet qui feraient du programme leur propriété. Pour éviter cela, nous avons spécifié que tout brevet doit être sous licence pour l'usage libre de chacun ou ne pas être sous licence du tout.
Les modalités précises de copie, de distribution et de modification sont les suivantes.

MODALITÉS DE COPIE, DE DISTRIBUTION ET DE MODIFICATION

0. La présente licence s'applique à tout programme ou autre oeuvre qui contiennent un avis placé par le détenteur des droits d'auteur disant qu'il peut être distribué selon les conditions de la présente licence publique générale. Le « Programme » ci-dessous désigne un programme ou oeuvre quelconque et une « œuvre basée sur le Programme » signifie que soit le Programme, soit une oeuvre qui en découle en vertu de la loi sur les droits d'auteur, c'est-à-dire, une oeuvre contenant le Programme ou une partie de celui-ci, tel quel ou avec des modifications et/ou traduit dans une autre langue. (Dans le reste du document, la traduction est incluse sans limitation dans le terme « modification ».) Chaque licencié est désigné sous le terme « la personne ».
   Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente licence, elles sont hors de son champ d'application.
   L'exécution du Programme n'est pas restreinte et le résultat du Programme n'est couvert que si son contenu constitue une oeuvre basée sur le Programme (indépendamment du fait qu'elle ait été faite par l'exécution du Programme). Que cela soit vrai ou non dépend de ce que le Programme fait.
1. La personne peut copier et distribuer tel quel le code source du Programme quand elle le reçoit, sur un support quelconque, à condition de publier de manière visible sur chaque copie un avis de droits d'auteur approprié et un avis de non-responsabilité concernant la garantie, de laisser intacts tous les avis qui renvoient à la présente licence et à l'absence de garantie et de donner à tout récipiendaire du Programme une copie de la présente licence avec celui-ci.
   La personne peut demander un paiement pour le transfert de la copie et peut offrir une protection sous garantie contre paiement.
2. Elle peut modifier sa ou ses copies du Programme ou une partie de celui-ci ; formant ainsi une oeuvre basée sur le Programme puis copier et distribuer ces modifications ou l'oeuvre selon les conditions de la section 1 ci-dessus, à condition qu'elles remplissent toutes ces conditions :
   a) Elle doit s'assurer que les fichiers modifiés ont des avis visibles indiquant qu'elle a modifié les fichiers et la date des changements.
   b) Elle doit s'assurer que l'œuvre qu'elle distribue ou publie, contient le Programme au total ou en partie, découle de celui-ci ou d'une partie de celui-ci, pour autoriser son utilisation sous licence dans son ensemble sans frais à toutes les tierces parties selon les conditions de la licence.
   c) Si le programme modifié lit normalement les commandes interactivement quand il est exécuté, la personne doit s'assurer, quand le programme est exécuté pour un usage interactif de la manière la plus ordinaire, qu'il imprime ou affiche une annonce contenant un avis de droits d'auteur et un avis indiquant qu'il n'y a pas de garantie (si ce n'est pas le cas, un avis indiquant qu'elle offre une garantie) et que les utilisateurs peuvent redistribuer le programme dans ces conditions et disant à l'utilisateur comment voir une copie de la présente licence.
   (Exception : si le Programme lui-même est interactif, mais n'imprime pas normalement une telle annonce, l'oeuvre découlant du Programme n'est pas tenue d'imprimer une annonce.)
   Ces exigences s'appliquent à l'œuvre modifiée dans son ensemble. Si des sections identifiables de cette oeuvre ne découlent pas du Programme et qu'on peut raisonnablement les considérer elles-mêmes comme des oeuvres indépendantes et distinctes, la présente licence, et ses conditions ne s'appliquent pas à ces sections quand la personne les distribue comme des œuvres distinctes. Mais quand la personne distribue les mêmes sections dans le cadre d'un tout qui est une œuvre basée sur le Programme, la distribution de l'ensemble doit se faire selon les conditions de la présente licence dont les permissions pour d'autres licences s'étendent à l'ensemble et, par conséquent, à chacune des parties quel qu'en soit l'auteur.
   L'objet de la présente section n'est donc pas de réclamer ou de contester les droits de la personne concernant le travail qu'elle a entièrement écrit elle-même mais plutôt d'exercer le droit de contrôler la distribution des travaux dérivés ou collectifs en fonction du Programme.
   De plus, le simple regroupement d'une autre oeuvre qui n'est pas basée sur le Programme (ou avec une oeuvre basée sur le Programme) sur plusieurs supports de stockage ou de distribution ne met pas l'autre oeuvre dans le champ d'application de la présente licence.
3. La personne peut copier et distribuer le Programme (ou une oeuvre qui en découle selon la section 2) en code objet ou sous forme exécutable selon les conditions des sections 1 et 2 ci-dessus à condition qu'elle prenne aussi une des mesures suivantes :
   a) L'accompagner d'un code source correspondant lisible à la machine qui doit être distribué selon les conditions des sections 1 et 2 ci-dessus sur un support couramment utilisé pour l'échange des logiciels ; ou

b) L'accompagner d'une offre écrite, valide pour au moins trois ans, afin de donner à une tierce partie, pour un prix ne dépassant pas le coût encouru par la personne pour la distribution de la source, une copie complète lisible à la machine du code source correspondant qui sera distribué selon les conditions des sections 1 et 2 ci-dessus sur un support couramment utilisé pour l'échange des logiciels ; ou

c) L'accompagner de l'information que la personne a reçue concernant l'offre de distribuer le code source correspondant. (Cette alternative n'est permise que pour la distribution non commerciale et seulement si la personne a reçu le programme avec un code objet ou sous une forme exécutable avec l'offre, conformément à la sous-section b ci-dessus.)

Le code source pour une oeuvre désigne la forme préférée de l'oeuvre pour y apporter des modifications. Pour une oeuvre exécutable, le code source complet désigne tout le code source pour tous les modules qu'il contient ainsi que tout fichier connexe de définitions d'interface, plus les scripts utilisés pour contrôler la compilation et l'installation du produit exécutable.
Cependant, comme exception particulière, le code source distribué ne doit pas inclure quoi que ce soit qui soit normalement distribué (sous forme de source ou sous forme binaire) avec les composants principaux (compilateur, noyau, etc.) du système d'exploitation sur lequel le produit exécutable fonctionne, à moins que le composant lui-même accompagne le produit exécutable.
Si la distribution du produit exécutable ou le code objet se fait par l'accès à la copie à partir d'un endroit désigné, l'accès équivalent pour la copie du code source à partir du même endroit compte comme distribution du code source, bien que les tierces parties ne soient pas obligées de copier la source avec le code objet.

4. La personne peut copier, modifier, accorder une sous-licence ou distribuer le Programme sous réserve des conditions expresses de la présente licence. Toute tentative de copier, de modifier, d'accorder une sous-licence ou de distribuer le Programme de quelque manière que ce soit est nulle et mettra fin automatiquement aux droits de la personne en vertu de la présente licence.
Cependant, les parties qui ont reçu des copies ou des droits de la part de la personne en vertu de la présente licence ne verront pas leur licence annulée pourvu qu'elles respectent les conditions.
5. La personne n'est pas tenue d'accepter la présente licence car elle ne l'a pas signée. Cependant, rien d'autre ne lui donne la permission de modifier ou de distribuer le Programme ou les œuvres qui en découlent. Ces actions sont interdites par la loi si la personne n'accepte pas la présente licence. Par conséquent, en modifiant ou en distribuant le Programme (ou toute autre oeuvre qui en découle), la personne indique qu'elle accepte la présente licence pour le faire ainsi que toutes les conditions pour copier, distribuer ou modifier le Programme ou les œuvres qui en découlent.
6. Chaque fois que la personne distribue le Programme (ou tout autre travail découlant du Programme), le destinataire reçoit automatiquement une licence du donneur de licence original pour copier, distribuer ou modifier le Programme sous réserve des présentes conditions. La personne ne peut imposer aucune autre restriction au récipiendaire pour l'exercice des droits accordés par la présente. Il n'incombe pas à la personne d'imposer le respect de la présente licence aux tierces parties.
7. Si, à la suite d'un jugement en cour ou d'une allégation de contrefaçon d'un brevet ou pour tout autre motif (qui ne se limite pas à des questions de brevet), des conditions sont imposées à la personne (par ordonnance d'un tribunal, par un accord, ou autrement) qui contredisent les conditions de la présente licence, elles n'autorisent pas celle-ci à ne pas respecter les conditions de la présente licence. Si la personne ne peut assurer la distribution de manière à satisfaire simultanément ses obligations en vertu de la présente licence ni aucune autre obligation pertinente ; elle n'est pas autorisée à distribuer le Programme du tout. Par exemple, si une licence de brevet ne permet pas la redistribution du Programme sans redevances par tous ceux qui reçoivent des copies directement ou indirectement par l'intermédiaire de la personne, la seule manière que cette dernière peut respecter à la fois la licence de brevet et la présente licence serait d'éviter entièrement la distribution du Programme.
Si une partie quelconque de la présente section est considérée invalide ou impossible à appliquer dans une circonstance particulière, le reste de la section doit s'appliquer et la section entière doit s'appliquer dans d'autres circonstances.
L'objet de la présente section n'est pas de suggérer à la personne de violer des brevets ou d'autres droits de propriété ni de contester la validité de ces réclamations. La présente section a pour seul but de protéger l'intégrité du système de distribution du logiciel d'utilisation libre qui est mis en place par l'usage des licences publiques. Beaucoup de gens ont fait de généreuses contributions au grand éventail de logiciels distribués au moyen de ce système en toute confiance grâce à l'application rigoureuse de ce système ; il appartient à l'auteur/au donneur de licence de décider s'il désire distribuer les logiciels au moyen d'un autre système et un licencié ne peut pas imposer ce choix.
La présente section vise à bien expliquer ce qui est considéré être une conséquence du reste de la présente licence.
8. Si la distribution et/ou l'utilisation du Programme sont restreintes dans certains pays, soit par brevets, soit par interfaces avec droits d'auteur, le détenteur original de droits d'auteur qui place le Programme sous la présente licence, peut ajouter une limite explicite de distribution géographique à l'exception de ces pays, de sorte que la distribution n'est permise que dans et parmi les pays qui ne sont pas exclus. Dans ce cas, la présente licence comprend la limitation telle qu'elle est rédigée dans le corps de la présente licence.
9. Free Software Foundation peut publier des versions révisées et/ou nouvelles de la licence publique générale de temps à autre. Ces nouvelles versions seront similaires dans l'esprit à la présente version mais peuvent différer dans le détail pour tenir compte de nouveaux problèmes ou préoccupations.
Chaque version reçoit un numéro distinctif. Si le Programme précise un numéro de version pour la présente licence qui s'applique à elle et à toute « version ultérieure », la personne a l'option de suivre les conditions de cette version ou de toute autre version ultérieure publiée par Free Software Foundation. Si le Programme ne précise pas de numéro de version pour la présente Licence, la personne peut choisir n'importe quelle version publiée par Free Software Foundation.
10. Si la personne souhaite incorporer des parties du Programme dans d'autres programmes d'utilisation libre dont les conditions de distribution sont différentes, elle doit écrire à l'auteur pour lui demander la permission. Pour les logiciels qui sont protégés par droits d'auteur par Free Software Foundation, il faut écrire à cette compagnie, nous faisons parfois des exceptions à cette fin. Notre décision sera guidée par deux buts qui visent à préserver le statut libre de tous les sous-produits de notre logiciel d'utilisation libre et à promouvoir le partage et la réutilisation du logiciel en général.

◆AUCUNE GARANTIE

11. COMME LE PROGRAMME EST OFFERT LIBREMENT SOUS-LICENCE, IL NE COMPORTE PAS DE GARANTIE DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI APPLICABLE. SAUF INDICATION CONTRAIRE PAR ÉCRIT, LES DÉTENTEURS DES DROITS D'AUTEUR ET/OU DES AUTRES PARTIES OFFRENT LE PROGRAMME « TEL QUEL » SANS GARANTIE AUCUNE, EXPESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. LA PERSONNE ASSUME TOUT LE RISQUE CONCERNANT LA QUALITÉ ET LA PERFORMANCE DU PROGRAMME. SI LE PROGRAMME S'AVÈRE DÉFECTUEUX, LA PERSONNE ASSUME TOUT LE COÛT DE L'ENTRETIEN, DE LA RÉPARATION OU DE LA CORRECTION.
12. EN AUCUN CAS, À MOINS QUE LA LOI APPLICABLE NE L'EXIGE OU QU'IL Y AIT UN ACCORD ÉCRIT, AUCUN DÉTENTEUR DE DROITS D'AUTEUR NI AUCUNE AUTRE PARTIE EN MESURE DE MODIFIER ET/OU DE REDISTRIBUER LE PROGRAMME, COMME LE PERMETTENT LES DISPOSITIONS CI-DESSUS, NE SERA RESPONSABLE VIS À VIS DE LA PERSONNE, DES DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES GÉNÉRAUX, SPÉCIAUX, DIRECTS OU INDIRECTS CAUSÉS PAR L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE PROGRAMME (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE DONNÉES OU LES DONNÉES INEXACTES OU LES PERTES ENCOURUES PAR LA PERSONNE OU PAR DES TIERCES PARTIES OU UN NON-FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME AVEC D'AUTRES PROGRAMMES) MÊME SI CE DÉTENTEUR OU TOUTE AUTRE PARTIE A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES.

◆FIN DES MODALITÉS

◆Comment appliquer ces conditions aux nouveaux programmes

Si la personne met au point un nouveau programme et qu'elle veut lui donner la plus grande possibilité d'utilisation pour le public, la meilleure façon d'y arriver est d'en faire un logiciel libre que tout le monde peut redistribuer et changer selon ces conditions.
Pour cela, il faut joindre les avis suivants au programme. Il est plus sûr de les joindre au début de chaque fichier source pour faire connaître l'exclusion concernant la garantie et chaque fichier devrait avoir au moins la ligne des « droits d'auteur » et une note indiquant où se trouve l'avis complet.

<Une ligne indiquant le nom du programme et donnant une idée de son objet.>
Droits d'auteur (C) yyyy nom de l'auteur

Le présent programme est un logiciel d'utilisation libre ; la personne peut le redistribuer et/ou le modifier selon les conditions de la licence publique générale GNU telle que publiée par Free Software Foundation, qu'il s'agisse de la version 2 de la licence ou d'une version ultérieure (au choix de la personne).
Le présent programme est distribué dans l'espoir qu'il sera utile, mais SANS AUCUNE GARANTIE, sans même la garantie implicite de

➡suite

QUALITÉ MARCHANDE ou d'ADÉQUATION POUR UN USAGE PARTICULIER. Voir la licence publique générale GNU pour plus de détails.
La personne devrait avoir reçu un exemplaire de la licence publique générale GNU avec le présent programme, sinon, elle doit écrire à Free Software Foundation, Inc., 59 Temple Place - Suite 330, Boston, MA 02111-1307, États-Unis.
La personne doit aussi ajouter l'information sur la manière dont on peut communiquer avec elle par courrier électronique ou par correspondance sur papier.
Si le programme est interactif, il faut lui faire produire un bref avis comme celui-ci quand il démarre au mode interactif :

> Version Gnomovision 69, droits d'auteur (C), année, nom de l'auteur
> Gnomovision vient ENTIÈREMENT SANS GARANTIE ; pour plus de détails, taper « show w ». Il s'agit d'un logiciel d'utilisation libre, qu'on peut redistribuer sous réserve de certaines conditions ; taper « show c » pour plus de détails.

Les commandes hypothétiques « show w » et « show c » devraient montrer les parties appropriées de la licence publique générale. Bien sûr, les commandes utilisées peuvent s'appeler autre chose que « show w » et « show c » ; elles pourraient même correspondre à un clic sur la souris ou à un article de menu, selon ce qui convient au programme.
La personne peut aussi obtenir de son employeur (si elle travaille comme programmeur) ou de son école, s'il y a lieu, une « renonciation aux droits d'auteur ». Voici un exemple ; les noms peuvent être modifiés :
Yoyodyne, Inc., renonce par la présente à tous les intérêts des droits d'auteur du programme « Gnomovision » (qui communique avec des compilateurs) rédigé par James Hacker.

> Signature de Ty Coon, 1er avril 1989
> Ty Coon, président de Vice

La présente licence publique générale ne permet pas d'incorporer le programme à des programmes privés. Si le programme est une bibliothèque de sous-programmes, on peut considérer plus utile de le relier à des applications privées dans la bibliothèque. Si c'est ce qu'on veut faire, il faut utiliser la licence publique générale moindre GNU au lieu de la présente licence.

Licence publique générale moindre GNU

Version 2.1, février 1999
Droits d'auteur (C) 1991, 1999 Free Software Foundation, Inc.
59 Temple Place - Suite 330, Boston, MA 02111-1307, États-Unis
Il est permis à tous de copier et de distribuer des copies intégrales de la présente licence, mais il est interdit de la modifier.
[Voici la première version de la LPG moindre. Elle succède aussi à la licence publique de bibliothèque GNU, version 2, et porte donc le numéro de version 2.1.]

◆Préambule

Les licences de la plupart des logiciels sont conçues pour en limiter le partage et la modification. Les licences publiques générales GNU, au contraire, ont pour but de garantir la liberté de partager et de modifier le logiciel d'utilisation libre afin d'assurer que le logiciel est utilisé librement par tous ses utilisateurs. La présente licence, licence publique générale moindre, s'applique à certains ensembles spécialement désignés de logiciels, normalement des bibliothèques de Free Software Foundation et d'autres auteurs qui décident de l'utiliser. La personne peut l'utiliser aussi, mais nous suggérons qu'elle y pense soigneusement pour décider si c'est la présente licence ou la licence publique générale ordinaire qui est la meilleure stratégie à utiliser dans un cas particulier selon l'explication ci-dessous.
Quand on parle de logiciel d'utilisation libre, on parle de la liberté d'utilisation, non du prix. Nos licences publiques générales sont conçues pour assurer que les gens ont la liberté de distribuer des copies du logiciel libre (et de facturer pour ce service s'ils le désirent), qu'ils reçoivent le code source ou qu'ils peuvent l'obtenir s'ils le souhaitent, qu'ils peuvent changer le logiciel ou en utiliser des parties dans de nouveaux programmes d'utilisation libre et qu'ils savent qu'ils peuvent faire tout cela.
Pour protéger les droits de la personne, il nous faut imposer certaines restrictions qui interdisent aux distributeurs de vous priver de ces droits ou de demander à la personne de les abandonner. Ces restrictions s'accompagnent de certaines responsabilités pour les personnes si elles décident de distribuer des copies de la bibliothèque ou de les modifier.
Par exemple, si une personne distribue des copies de la bibliothèque, gratuitement ou contre paiement, elle doit donner aux récipiendaires tous les droits qu'elle a reçus. Elle doit s'assurer que les récipiendaires aussi reçoivent ou peuvent obtenir le code source. Si un autre code est relié à la bibliothèque, la personne doit fournir des fichiers objets complets aux récipiendaires de sorte que ceux-ci puissent les relier à la bibliothèque après avoir fait des changements à celle-ci et l'avoir recompilée. La personne doit montrer ces conditions aux récipiendaires afin qu'ils connaissent leurs droits.
Nous protégeons les droits des utilisateurs selon deux étapes : (1) droits d'auteur de la bibliothèque et (2) offre de la présente licence qui donne à l'utilisateur la permission légale de copier, distribuer et/ou de modifier la bibliothèque.
Afin de protéger chaque distributeur, nous voulons préciser qu'il n'y a pas de garantie pour cette bibliothèque d'utilisation libre. De plus, si la bibliothèque est modifiée par quelqu'un d'autre et transmis, les récipiendaires devraient savoir que ce qu'ils ont n'est pas la version originale, de sorte que la réputation de l'auteur original ne sera pas touchée par les problèmes qui pourraient être introduits par d'autres.
Finalement, les brevets de logiciel présentent une menace constante à l'existence de tout programme d'utilisation libre. Nous voulons nous assurer qu'une compagnie ne puisse pas vraiment limiter les utilisateurs d'un programme d'utilisation libre en obtenant une licence restrictive d'un détenteur de brevet.
Par conséquent, nous insistons pour que toute licence de brevet obtenue pour une version de la bibliothèque assure la pleine liberté d'utilisation prescrite dans la présente licence. La plupart des logiciels GNU, y compris certaines bibliothèques, sont protégés par la licence publique générale ordinaire GNU. La présente licence, la licence publique générale moindre GNU, s'applique à certaines bibliothèques désignées et est très différente de la licence publique générale ordinaire. Nous utilisons la présente licence pour certaines bibliothèques afin de permettre de relier ces bibliothèques à des programmes d'utilisation non libre.
Quand un programme est relié à une bibliothèque, que ce soit par un moyen statistique ou à l'aide d'une bibliothèque partagée la combinaison des deux est, du point de vue légal, une oeuvre combinée, un sous-produit de la bibliothèque originale. La bibliothèque publique générale ordinaire ne permet donc un tel lien que si la combinaison entière correspond à ses critères de liberté. La licence publique générale moindre permet des critères moins rigoureux pour relier un autre code à la bibliothèque.
Nous appelons cette licence la licence publique générale « moindre » parce qu'elle offre moins de protection pour la liberté de l'utilisateur que la licence publique générale ordinaire. Elle offre aussi moins d'avantages aux développeurs de logiciels d'utilisation libre par rapport aux programmes d'utilisation non libre en compétition. Ces inconvénients sont la raison pour laquelle nous utilisons la licence publique générale ordinaire pour beaucoup de bibliothèques. Cependant, la licence moindre offre des avantages dans certaines circonstances particulières.
Par exemple, en de rares occasions, il peut y avoir un besoin spécial d'encourager l'utilisation la plus étendue possible d'une certaine bibliothèque de sorte que cela devient une norme de facto. À cette fin, les programmes non gratuits doivent être autorisés à utiliser la bibliothèque.
Un cas plus fréquent est qu'une bibliothèque d'utilisation libre atteint le même but que les bibliothèques d'utilisation non libre tout aussi répandues. Dans ce cas, il n'y a pas beaucoup de gain à limiter la bibliothèque d'utilisation libre à un logiciel d'utilisation libre seulement, de sorte que nous utilisons la licence publique générale moindre.
Dans d'autres cas, la permission d'utiliser une bibliothèque particulière dans des programmes d'utilisation non libre permet un plus grand nombre de gens d'utiliser un grand nombre de logiciels d'utilisation libre. Par exemple, la permission d'utiliser la bibliothèque GNU C dans des programmes d'utilisation non libre permet à beaucoup plus de gens d'utiliser tout le système d'exploitation GNU ainsi que sa variante, le système d'exploitation GNU/Linux.
Bien que la licence publique générale moindre offre moins de protection pour la liberté des utilisateurs, elle doit assurer que l'utilisateur d'un programme qui est relié à la bibliothèque a la liberté et les moyens d'exécuter ce programme en utilisant une version modifiée de la bibliothèque.
Les modalités précises de copie, de distribution et de modification sont les suivantes. Faire bien attention entre la différence entre une « oeuvre basée sur la bibliothèque » et une « oeuvre qui utilise la bibliothèque ». La première contient un code dérivé de la bibliothèque alors que la seconde doit être combinée avec la bibliothèque pour fonctionner.

MODALITÉS DE COPIE, DE DISTRIBUTION ET DE MODIFICATION

0. Ce contrat de licence s'applique à n'importe quelle bibliothèque de logiciels ou à tout autre programme qui contient un avis placé par le détenteur des droits d'auteur ou toute autre partie autorisée disant qu'elle peut être distribuée selon les conditions de la présente licence publique générale moindre (également appelée la « présente licence »). Chaque licencié est désigné sous le terme « la personne ».
   Une « bibliothèque » désigne une collection de fonctions de logiciels et/ou des données préparées de façon à relier de manière pratique avec les programmes d'application (qui utilisent certaines de ces fonctions et données) pour former des programmes exécutables.
   La « bibliothèque » ci-dessous renvoie à n'importe quelle bibliothèque de logiciels ou oeuvre qui a été distribuée selon ces conditions. Une « oeuvre basée sur la bibliothèque » désigne soit la bibliothèque, soit une oeuvre ou sous-produit quelconque en vertu de la loi sur les droits d'auteur, c'est-à-dire, une oeuvre contenant la bibliothèque ou une partie de celle-ci, soit tel quel, soit avec des modifications et/ou traduite directement dans une autre langue. (Dans le reste du document, la traduction est incluse sans limitation dans le terme « modification ».)
   Le « code source » pour une oeuvre désigne la forme préférée de l'oeuvre pour y apporter des modifications. Pour une bibliothèque, le code source complet désigne tout le code source pour tous les modules qu'il contient ainsi que tout fichier connexe de définitions d'interface, plus les scripts utilisés pour contrôler la compilation et l'installation de l'exécutable.
   Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente licence, elles sont hors de son champ d'application.
   L'exécution d'un programme en utilisant la bibliothèque n'est pas restreinte et le résultat d'un tel programme est couvert seulement si son contenu constitue une oeuvre basée sur

la bibliothèque (indépendamment de l'utilisation de la bibliothèque d'un outil pour rédiger). Ceci est vrai selon ce que la bibliothèque fait et ce que le programme qui utilise la bibliothèque fait.

1. La personne peut copier et distribuer tel quel des copies du code source complet de la bibliothèque quand elle le reçoit, sur un support, pourvu qu'elle publie bien en évidence et de manière appropriée sur chaque copie un avis de droits d'auteur approprié et une renonciation de garantie; elle doit garder intactes tous les avis qui renvoient à la présente licence et en l'absence d'une garantie quelconque et distribuer une copie de la présente licence avec la bibliothèque.
   La personne peut demander un paiement pour le transfert de la copie et peut offrir une protection sous garantie contre paiement.
2. Elle peut modifier sa ou ses copies de la bibliothèque ou une partie de celle-ci; formant ainsi une oeuvre basée sur la bibliothèque puis copier et distribuer ces modifications ou l'oeuvre selon les conditions de la section 1 ci-dessus, à condition qu'elle remplisse aussi toutes ces conditions :
   a) L'œuvre modifiée doit être elle-même une bibliothèque de logiciels.
   b) La personne doit s'assurer que les fichiers modifiés ont des avis bien en évidence indiquant qu'elle a changé les fichiers et la date de tous les changements.
   c) La personne doit s'assurer que l'ensemble de l'oeuvre est sous licence sans frais pour toute tierce partie selon les conditions de la présente licence.
   d) Si une fonction dans la bibliothèque modifiée renvoie à une fonction ou à une table de données qui doit être fournie par un programme d'application qui utilise la fonction, autrement que comme un argument transmis quand la fonction est appelée, la personne doit alors faire un effort réel pour assurer qu'au cas où une application ne fournit pas cette fonction ou cette table, la fonction continue de fonctionner et exécute une partie quelconque de son objet qui reste significative.

   (Par exemple, une fonction dans une bibliothèque pour calculer les racines carrées a un but bien défini indépendamment de l'application. Par conséquent, la sous-section 2d demande que toute fonction ou table fournie par l'application et utilisée par cette fonction doit être optionnelle : si l'application ne la fournit pas, la fonction de racine carrée doit toujours calculer les racines carrées.) Ces exigences s'appliquent à l'œuvre modifiée dans son ensemble. Si des sections identifiables de cette oeuvre ne découlent pas de la bibliothèque et qu'on peut raisonnablement les considérer elles-mêmes comme des œuvres indépendantes et distinctes, la présente licence, et ses conditions ne s'appliquent pas à ces sections quand la personne les distribue comme des œuvres distinctes. Mais quand la personne distribue les mêmes sections dans le cadre d'un tout qui est un travail basé sur la bibliothèque, la distribution de l'ensemble doit se faire selon les conditions de la présente licence dont les permissions pour d'autres licences s'étendent à l'ensemble et, par conséquent, à chacune des parties quel qu'en soit l'auteur.
   L'objet de la présente section n'est donc pas de réclamer ou de contester les droits de la personne concernant l'oeuvre qu'elle a entièrement écrite elle-même, mais plutôt d'exercer le droit de contrôler la distribution des œuvres dérivées ou collectives en fonction de la bibliothèque. De plus, le simple regroupement d'une autre oeuvre qui n'est pas basée sur la bibliothèque (ou avec une oeuvre basée sur la bibliothèque) sur plusieurs supports de stockage ou de distribution ne met pas l'autre oeuvre dans le champ d'application de la présente licence.
3. La personne peut choisir d'appliquer les conditions de la licence publique générale ordinaire GNU au lieu de la présente licence à une copie donnée de la bibliothèque. Pour cela, elle doit modifier tous les avis qui renvoient à la présente licence de sorte qu'ils renvoient à la licence publique générale ordinaire GNU, version 2, au lieu de la présente licence. (Si une version plus récente que la version 2 de la licence publique générale ordinaire GNU est apparue, ainsi la personne peut préciser cette version si elle le désire.) Ne faire aucun changement à ces avis.
   Une fois ce changement effectué dans une copie donnée, il est irréversible pour ladite copie de sorte que la licence publique générale ordinaire GNU s'applique à toutes les copies subséquentes et aux œuvres dérivées faites à partir de cette copie. Cette option est utile quand la personne veut copier une partie du code de la bibliothèque dans un programme qui n'est pas une bibliothèque.
4. La personne peut copier et distribuer la bibliothèque (ou une partie ou un sous-produit de celle-ci, selon la section 2) dans le code objet ou sous forme exécutable selon les conditions des sections 1 et 2 ci-dessus en autant qu'elle soit accompagnée d'un code source complet correspondant, lisible à la machine, qui doit être distribué conformément aux modalités des sections 1 et 2 susmentionnées, sur un support normalement utilisé pour les échanges de logiciels.
   Si la distribution du code objet se fait par l'accès à la copie à partir d'un endroit désigné, l'accès équivalent pour la copie du code source à partir du même endroit compte comme distribution du code source, bien que les tierces parties ne soient pas obligées de copier la source avec le code objet.
5. Un programme qui ne contient aucun sous-produit d'une partie quelconque de la bibliothèque, mais qui est censé fonctionner avec la bibliothèque par compilation ou par rattachement avec celle-ci, est appelé une « oeuvre qui utilise la bibliothèque ». Une telle oeuvre, distincte, n'est pas un sous-produit de la bibliothèque et, par conséquent, n'est pas dans le champ d'application de la présente licence.
   Cependant, le rattachement d'une « oeuvre qui utilise la bibliothèque » à la bibliothèque crée un produit exécutable qui est un sous-produit de la bibliothèque (parce qu'il contient des parties de la bibliothèque), plutôt qu'une « oeuvre qui utilise la bibliothèque ». Le produit exécutable est donc couvert par la présente bibliothèque.
   La section 6 donne les conditions de distribution de ces produits exécutables.
   Quand une « oeuvre qui utilise la bibliothèque » utilise du matériel provenant d'un fichier titre qui fait partie de la bibliothèque, le code objet de l'oeuvre peut être une oeuvre dérivée de la bibliothèque même si le code source ne l'est pas. Il est important que ceci soit vrai surtout si l'œuvre peut être reliée sans la bibliothèque ou si l'oeuvre est elle-même une bibliothèque. Le seuil de cette vérité n'est pas défini précisément par la loi.
   Si un tel fichier objet utilise seulement des paramètres numériques, des plans d'assemblage et des mécanismes d'accès des structures de données, de petites macros et de petites fonctions en ligne (dix lignes ou moins de longueur), l'utilisation du fichier objet n'est pas restreinte, que ce soit ou non légalement une oeuvre dérivée. (Les produits exécutables contenant ce code objet plus des parties de la bibliothèque relèveront toujours de la section 6.)
   Sinon, si l'oeuvre est un sous-produit de la bibliothèque, la personne peut distribuer le code objet de l'oeuvre selon les codes selon les conditions de la section 6. Tout produit exécutable contenant cette oeuvre relève aussi de la section 6, qu'il soit ou non relié directement à la bibliothèque elle-même.
6. Comme une exception à la section ci-dessus, la personne peut aussi combiner ou relier une « oeuvre qui utilise la bibliothèque » à la bibliothèque pour produire une oeuvre contenant des parties de la bibliothèque et distribuer cette oeuvre selon les conditions de son choix, pourvu que les conditions permettent la modification de l'oeuvre pour l'utilisation personnelle du client et la rétro-ingénierie pour le débogage de ces modifications.
   La personne doit donner un avis bien visible avec chaque copie de l'oeuvre indiquant que la bibliothèque est utilisée dedans et que cette bibliothèque et son utilisation sont protégées par la présente licence. La personne doit fournir une copie de la présente licence. Si, durant l'exécution, l'œuvre affiche des avis de droits d'auteur, la personne doit inclure l'avis de droits d'auteur pour la bibliothèque avec eux ainsi qu'une référence indiquant à l'utilisateur la copie de la présente licence.
   De plus, la personne doit faire l'une de ces choses :
   a) Accompagner l'œuvre d'un code source complet correspondant, lisible à la machine, pour la bibliothèque et comprenant tous les changements utilisés pour l'oeuvre (qui doit être distribué selon les sections 1 et 2 ci-dessus) ; et, si l'oeuvre est un produit exécutable relié à la bibliothèque, avec l'« oeuvre qui utilise la bibliothèque » complet lisible à la machine, comme un code objet et/ou un code source de sorte que l'utilisateur puisse modifier la bibliothèque et ensuite la relier pour produire un produit exécutable modifié contenant la bibliothèque modifiée. (Il est entendu que l'utilisateur qui change le contenu des fichiers de définitions dans la bibliothèque ne sera pas nécessairement capable de recompiler les applications pour utiliser les modifications modifiées.)
   b) Utiliser un mécanisme approprié de bibliothèque partagée pour se relier à la bibliothèque. Un mécanisme approprié est un mécanisme qui (1) utilise au moment de l'exécution une copie de la bibliothèque déjà présente sur l'ordinateur de l'utilisateur, plutôt que de copier les fonctions de la bibliothèque dans un produit exécutable, et (2) fonctionnera correctement avec une version modifiée de la bibliothèque, si l'utilisateur en installe une, pourvu que cette version modifiée soit une interface compatible avec la version qui a servi à faire l'oeuvre.
   c) Accompagner l'oeuvre d'une offre écrite valide pendant au moins trois ans afin de donner au même utilisateur les matériaux prescrits dans la sous-section 6a ci-dessus, pour un coût qui ne dépasse pas le coût de l'exécution de cette distribution.
   d) Si la distribution de l'oeuvre se fait par un accès afin de faire la copie à partir d'un endroit désigné, il faut offrir un accès équivalent pour copier le matériel prescrit ci-dessus à partir du même endroit.
   e) Vérifier que l'utilisateur a déjà reçu une copie de ces matériels ou que la personne l'a déjà envoyée à l'utilisateur.
   Pour un produit exécutable, la forme requise de l'« oeuvre qui utilise la bibliothèque » doit inclure toutes les donnée et programmes utilitaires

➡suite

nécessaires pour reproduire le produit exécutable à partir de cela. Cependant, comme exception particulière, les matériels à distribuer ne doivent pas comprendre quoi que ce soit qui soit normalement distribué (sous forme de source ou sous forme binaire) avec les composants principaux (compilateur, noyau, etc.) du système d'exploitation sur lequel le produit exécutable fonctionne, à moins que le composant lui-même accompagne le produit exécutable.
Il peut arriver que cette exigence contredise les restrictions de la licence d'autres bibliothèques privées qui n'accompagnent pas normalement le système d'exploitation. Une telle contradiction signifie que la personne ne peut pas les utiliser de concert avec la bibliothèque dans un produit exécutable qu'elle distribue.

7. La personne peut placer les fonctions de la bibliothèque qui sont une oeuvre basée sur la bibliothèque côte à côte dans une seule bibliothèque avec les autres fonctions de la bibliothèque qui ne sont pas couvertes par la présente licence et les distribuer tout ceci comme une bibliothèque combinée, pourvu que la distribution séparée de l'oeuvre basée sur la bibliothèque et des autres fonctions de la bibliothèque soit permise par ailleurs et que la personne fasse ces deux choses :
   a) Accompagner la bibliothèque combinée d'une copie de la même oeuvre basée sur la bibliothèque, sans la combiner avec aucune autre fonction de la bibliothèque. Ceci doit être distribué selon les conditions de la section ci-dessus.
   b) Fournir un avis visible avec la bibliothèque combinée du fait que cette partie est une oeuvre basée sur la bibliothèque et expliquant où trouver la forme non combinée d'accompagnement de la même oeuvre.
8. La personne peut copier, modifier, accorder une sous-licence, relier ou distribuer la bibliothèque sous réserve des dispositions expresses de la présente licence. Toute tentative de copier, de modifier, d'accorder une sous-licence, de relier ou de distribuer la bibliothèque de quelque autre manière que ce soit est nulle et mettra fin automatiquement aux droits de la personne en vertu de la présente licence. Cependant, les parties qui ont reçu des copies ou des droits de la part de la personne en vertu de la présente licence ne verront pas leur licence annulée pourvu qu'elles respectent les conditions.
9. La personne n'est pas tenue d'accepter la présente licence car elle ne l'a pas signée. Cependant, rien d'autre ne lui donne la permission de modifier ou de distribuer la bibliothèque ou les oeuvres qui en découlent. Ces actions sont interdites par la loi si la personne n'accepte pas la présente licence. Par conséquent, en modifiant ou en distribuant la bibliothèque (ou toute autre oeuvre basée sur la bibliothèque), la personne indique qu'elle accepte la présente licence pour le faire ainsi que toutes les conditions pour copier, distribuer ou modifier la bibliothèque ou les oeuvres qui en découlent.
10. Chaque fois que la personne distribue la bibliothèque (ou toute autre oeuvre basée sur la bibliothèque), le récipiendaire reçoit automatiquement une licence du donneur de licence original pour copier, distribuer ou modifier la bibliothèque sous réserve des présentes modalités. La personne ne peut imposer aucune autre restriction au récipiendaire pour l'exercice des droits accordés par la présente. Il n'incombe pas à la personne d'imposer le respect de la présente licence aux tierces parties.
11. Si, à la suite d'un jugement en cour ou d'une allégation de contrefaçon d'un brevet ou pour tout autre motif (qui ne se limite pas à des questions de brevet), des conditions sont imposées à la personne (par ordonnance d'un tribunal, par un accord, ou autrement) qui contredisent les conditions de la présente licence, elles n'autorisent pas celle-ci à ne pas respecter les conditions de la présente licence. Si la personne ne peut assurer la distribution de manière à satisfaire simultanément ses obligations en vertu de la présente licence ni aucune autre obligation pertinente ; elle n'est pas autorisée à distribuer la bibliothèque du tout.
Par exemple, si une licence de brevet ne permet pas la redistribution sans redevances de la bibliothèque par tous ceux qui reçoivent directement ou indirectement des copies de la personne, la seule manière que celle-ci pourrait satisfaire cette condition et la présente licence serait de s'abstenir de distribuer la bibliothèque. Si une partie quelconque de la présente section est considérée invalide ou impossible à appliquer dans une circonstance particulière, le reste de la section doit s'appliquer et la section entière doit s'appliquer dans d'autres circonstances.
L'objet de la présente section n'est pas de suggérer à la personne de violer des brevets ou d'autres droits de propriété ni de contester la validité de ces réclamations. La présente section a pour seul but de protéger l'intégrité du système de distribution du logiciel d'utilisation libre qui est mis en place par l'usage des licences publiques. Beaucoup de gens ont fait de généreuses contributions au grand éventail de logiciels distribués au moyen de ce système en toute confiance grâce à l'application rigoureuse de ce système ; il appartient à l'auteur/au donneur de licence de décider s'il désire distribuer les logiciels au moyen d'un autre système et un licencié ne peut pas imposer ce choix.
La présente section vise à bien expliquer ce qui est considéré être une conséquence du reste de la présente licence.
12. Si la distribution et/ou l'utilisation de la bibliothèque est restreinte dans certains pays, soit par brevet, soit par interface avec droits d'auteur, le détenteur des droits d'auteur initial qui place la bibliothèque sous la présente licence peut ajouter une limite explicite de distribution géographique excluant ces pays de sorte que la distribution soit permise seulement dans ou parmi les pays qui ne sont pas exclus. Dans ce cas, la présente licence comprend la limitation telle qu'elle est rédigée dans le corps de la présente licence.
13. Free Software Foundation peut publier des versions révisées et/ou nouvelles de la licence publique générale de temps à autre. Ces nouvelles versions seront similaires dans l'esprit à la présente version mais peuvent différer dans le détail pour tenir compte de nouveaux problèmes ou préoccupations.
Chaque version reçoit un numéro distinctif. Si la bibliothèque précise un numéro de version pour la présente licence qui s'applique à elle et à toute « version ultérieure », la personne a l'option de suivre les conditions de cette version ou de toute autre version ultérieure publiée par Free Software Foundation. Si la bibliothèque ne précise pas de numéro de version pour la présente Licence, la personne peut choisir n'importe quelle version publiée par Free Software Foundation.
14. Si la personne souhaite incorporer des parties de la bibliothèque dans d'autres programmes d'utilisation libre dont les conditions de distribution sont incompatibles avec celles-ci, elle doit écrire à l'auteur pour lui demander la permission. Pour les logiciels qui sont protégés par droits d'auteur par Free Software Foundation, il faut écrire à cette compagnie, nous faisons parfois des exceptions à cette fin. Notre décision sera guidée par deux buts qui visent à préserver le statut libre de tous les sous-produits de notre logiciel d'utilisation libre et à promouvoir le partage et la réutilisation du logiciel en général.

◆AUCUNE GARANTIE

15. COMME LA BIBLIOTHÈQUE EST OFFERTE LIBREMENT SOUS LICENCE, ELLE NE COMPORTE PAS DE GARANTIE DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI APPLICABLE. SAUF INDICATION CONTRAIRE PAR ÉCRIT, LES DÉTENTEURS DES DROITS D'AUTEUR ET/OU DES AUTRES PARTIES OFFRENT LE PROGRAMME « TEL QUEL » SANS GARANTIE AUCUNE, EXPESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. LA PERSONNE ASSUME TOUT LE RISQUE CONCERNANT LA QUALITÉ ET LA PERFORMANCE DE LA BIBLIOTHÈQUE. SI LA BIBLIOTHÈQUE S'AVÈRE DÉFECTUEUSE, LA PERSONNE ASSUME TOUT LE COÛT DE L'ENTRETIEN, DE LA RÉPARATION OU DE LA CORRECTION.
16. EN AUCUN CAS, SAUF SI LA LOI EN VIGUEUR L'EXIGE OU S'IL Y A ACCORD ÉCRIT, UN DÉTENTEUR DE DROITS D'AUTEUR NI AUCUNE AUTRE PARTIE QUI PEUT MODIFIER ET/OU REDISTRIBUER LA BIBLIOTHÈQUE COMME IL EST PERMIS CI-DESSUS, N'EST RESPONSABLE AUPRÈS DE LA PERSONNE POUR LES DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES GÉNÉRAUX, SPÉCIAUX, DIRECTS OU INDIRECTS, CAUSÉS PAR L'USAGE OU L'IMPOSSIBILITÉ D'USAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE (Y COMPRIS, ET SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE DONNÉES, L'INEXACTITUDE DES DONNÉES, LES PERTES SUBIES PAR LA PERSONNE OU DES TIERCES PARTIES OU UNE IMPOSSIBILITÉ DE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE AVEC UN AUTRE LOGICIEL), MÊME SI LE DÉTENTEUR OU UNE AUTRE PARTIE EST AVISÉE DE TELS DOMMAGES.

◆FIN DES MODALITÉS

◆Comment appliquer ces conditions aux nouvelles bibliothèques

Si la personne développe une nouvelle bibliothèque et qu'elle veut que celle-ci soit la plus utile possible pour le public, nous recommandons d'en faire un logiciel d'utilisation libre que tout le monde peut redistribuer et échanger. La personne peut le faire en permettant la redistribution dans ces conditions (ou, autrement, selon les conditions de la licence publique générale ordinaire).
Pour appliquer ces conditions, joindre les avis suivants à la bibliothèque. Il est plus sûr de les joindre au début de chaque fichier source pour faire connaître l'exclusion concernant la garantie et chaque fichier devrait avoir au moins la ligne des « droits d'auteur » et une note indiquant où se trouve l'avis complet.

<Une ligne indiquant le nom de la bibliothèque et donnant une idée de son objet.>
Droits d'auteur (C) yyyy nom de l'auteur

La présente bibliothèque est un logiciel d'utilisation libre ; il peut être redistribué et/ou modifié selon les conditions de la licence publique générale moindre GNU publiée par Free Software Foundation, qu'il s'agisse de la version 2.1 de la licence ou d'une version ultérieure (au choix de la personne).

La présente bibliothèque est distribuée dans l'espoir qu'elle sera utile, mais SANS AUCUNE GARANTIE, sans même la garantie implicite de QUALITÉ MARCHANDE ou d'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. Voir la licence publique générale moindre GNU pour plus de détails.
La personne devrait avoir reçu un exemplaire de la licence publique générale moindre GNU avec la présente bibliothèque, sinon, elle doit écrire à Free Software Foundation, Inc., 59 Temple Place - Suite 330, Boston, MA 02111-1307, États-Unis
La personne doit aussi ajouter l'information sur la manière dont on peut communiquer avec elle par courrier électronique ou par correspondance sur papier.
La personne peut aussi obtenir de son employeur (si elle travaille comme programmeur) ou de son école, s'il y a lieu, une « renonciation aux droits d'auteur ». Voici un exemple ; les noms peuvent être modifiés :
Yoyodyne, Inc., renonce par la présente à tous les intérêts des droits d'auteur de la bibliothèque « Frob » (bibliothèque pour boutons de mise au point) rédigée par James Randon Hacker.
Signature de Ty Coon, 1er avril 1990
Ty Coon, président de Vice
Ce n'est pas plus difficile que cela!

Licence du protocole OpenSSL

◆Protocole OpenSSL

Droits d'auteur (c) 1998-2004 The OpenSSL Project. Tous droits réservés.

La redistribution et l'utilisation de la source et des formes binaires, avec ou sans modification, sont permises si les conditions qui suivent sont respectées :

1. Les redistributions du code source doivent conserver l'avis de droits d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la renonciation qui suit.
2. Les redistributions sous forme binaire doivent reproduire l'avis de droits d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la renonciation qui suit dans la documentation ou tout autre matériel fourni avec la distribution.
3. Tout matériel de publicité qui mentionne les fonctions et l'utilisation de ce logiciel doivent afficher les remerciements qui suivent :
   « Ce produit comprend le logiciel développé par OpenSSL Project pour utilisation dans l'OpenSSL Toolkit.
   (http://www.openssl.org/)»
4. Les noms « OpenSSL Toolkit » et « OpenSSL Project » ne doivent pas être utilisés comme témoignage publicitaire ou comme promotion de produits dérivés de ce logiciel sans permission écrite au préalable. Pour une permission écrite, veuillez communiquer avec opensslcore@openssl.org.
5. Les produits dérivés de ce logiciel ne peuvent pas être nommés « OpenSSL » ou « OpenSSL » ne doit pas apparaître dans leurs noms sans la permission écrite au préalable d'OpenSSL Project.
6. Les redistributions sous toute forme que ce soit doivent conserver les remerciements qui suivent :
   « Ce produit comprend le logiciel développé par OpenSSL Project pour utilisation dans l'OpenSSL Toolkit
   (http://www.openssl.org/)»

CE LOGICIEL EST OFFERT PAR OpenSSL PROJECT « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT DÉCLINÉES. EN AUCUN CAS, OpenSSL PROJECT OU SES COLLABORATEURS SONT RESPONSABLES AUPRÈS DE LA PERSONNE POUR TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSÉCUTIF, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE, IMMATÉRIEL (Y COMPRIS, ET SANS S'Y LIMITER, LA PERTE D'USAGE, DE DONNÉES, OU DE PROFITS ; OU UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL) DE QUELQUE MANIÈRE CAUSÉ ET DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, OU TORT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) RÉSULTANT DE QUELQUE MANIÈRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Ce produit comprend un logiciel cryptographique écrit par Eric Young (eay@cripsoft.com). Ce produit comprend un logiciel écrit par Tim Hudson (tjh@cripsoft.com).

Licence SSLeay d'origine

◆SSLeay d'origine

Droits d'auteur (C) 1995-1998 Eric Young (eay@cripsoft.com) Tous droits réservés.

Ce progiciel est une version du protocole SSL écrite par Eric Young (eay@cripsoft.com).
La version a été écrite pour se conformer au protocole SSL de Netscape.

La présente bibliothèque est gratuite pour usage commercial et non commercial tant que les conditions qui suivent sont respectées. Les conditions qui suivent s'appliquent à tout code trouvé dans la présente distribution, que ce soit un code RC4, RSA, las, DES, etc., et non seulement le code SSL. La documentation SSL comprise avec la présente distribution est protégée par les mêmes conditions de droits d'auteur sauf que le détenteur est Tim Hudson (tjh@cripsoft.com).

Les droits d'auteur demeurent la propriété d'Eric Young et tout avis de droits d'auteur dans le code ne doivent pas être retirés.
Si ce progiciel est utilisé dans un produit, on doit faire la mention d'Eric Young comme étant l'auteur des parties utilisées de la bibliothèque. Cela peut être sous la forme d'un message textuel au démarrage du programme ou dans la documentation (en ligne ou textuel) fournie avec le progiciel.

La redistribution et l'utilisation de la source et des formes binaires, avec ou sans modification, sont permises si les conditions qui suivent sont respectées :

1. Les redistributions du code source doivent conserver l'avis de droits d'auteur, la présente liste de conditions et la renonciation qui suit.
2. Les redistributions sous forme binaire doivent reproduire l'avis de droits d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la renonciation qui suit dans la documentation ou tout autre matériel fourni avec la distribution.
3. Tout matériel de publicité qui mentionne les fonctions et l'utilisation de ce logiciel doivent afficher les remerciements qui suivent :
   « Ce produit comprend un logiciel cryptographique écrit par Eric Young (eay@cryptsoft.com) »
   Le mot « cryptographique » peut être omis si les routines utilisées de la bibliothèque ne servent pas à des fins de cryptographie :-).
4. Si un code spécifique à Windows (ou un dérivé) du répertoire apps (logiciels d'application) est ajouté, vous devez inclure des remerciements :
   « Ce produit comprend un logiciel écrit par Tim Hudson (tjh@cripsoft.com) »

CE LOGICIEL EST OFFERT PAR ERIC YOUNG « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT DÉCLINÉES. EN AUCUN CAS, L'AUTEUR OU SES COLLABORATEURS SONT RESPONSABLES AUPRÈS DE LA PERSONNE POUR TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSÉCUTIF, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE, IMMATÉRIEL (Y COMPRIS, ET SANS S'Y LIMITER, LA PERTE D'USAGE, DE DONNÉES, OU DE PROFITS ; OU UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL) DE QUELQUE MANIÈRE CAUSÉ ET DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, OU TORT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) RÉSULTANT DE QUELQUE MANIÈRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

La licence et les conditions de distribution pour toute version publiquement disponible ou de dérivé de ce code ne peut être modifié, c.-à-d., ce code ne peut pas être simplement copié et utilisé sous une autre licence de distribution [y compris la licence GPL].

FreeType

Le FreeType Project est sous réserve de droits d'auteur (C) 1996-2000 par David Turner, Robert Wilhelm et Werner Lemberg. Tous droits réservés saufs tels que stipulés ci-dessous.

LE FREE TYPE PROJECT EST OFFERT « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. EN AUCUN CAS, LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DES DROITS D'AUTEUR SONT RESPONSABLES POUR LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE FREETYPE PROJECT.

Howl

Droits d'auteur (c) 2003, 2004 Porchdog Software Tous droits réservés.

CE LOGICIEL EST OFFERT PAR LES PROPRIÉTAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES COLLABORATEURS « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT DÉCLINÉES. EN AUCUN CAS, L'AUTEUR OU SES COLLABORATEURS SONT RESPONSABLES AUPRÈS DE LA PERSONNE POUR TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSÉCUTIF, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE, IMMATÉRIEL (Y COMPRIS, ET SANS S'Y LIMITER, LA PERTE D'USAGE, DE DONNÉES, OU DE PROFITS ; OU UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL) DE QUELQUE MANIÈRE CAUSÉ ET DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, OU TORT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) RÉSULTANT DE QUELQUE MANIÈRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

jpeg-6b

Si seulement un code exécutable est distribué, alors la documentation l'accompagnant doit déclarer que « le présent logiciel s'inspire en partie au travail du Independent JPEG Group ».

➡suite

libpng

AVIS, RENONCIATION ET LICENCE DE DROITS D'AUTEUR :

Si vous modifiez libpng, vous pouvez insérer des avis supplémentaires immédiatement après la présente phrase.

La version libpng 1.2.6, 3 décembre 2004, est sous la réserve des Droits d'auteur (c) 2004 de Glenn Randers-Pehrson et est distribuée selon la même renonciation et licence que libpng-1.2.5 avec la personne qui suit ajoutée à la liste des auteurs collaborateurs

Cosmin Truta

Les versions libpng 1.0.7, 1er juillet 2000, jusqu'à 1.2.5 – 3 octobre 2002, sont sous la réserve des Droits d'auteur (c) 2000-2002 Glenn Randers-Pehrson et sont distribuées selon la même renonciation et licence que libpng-1.0.6 avec les personnes qui suivent ajoutées à la liste des auteurs collaborateurs

Simon-Pierre Cadieux
Eric S. Raymond
Gilles Vollant

avec les ajouts qui suivent dans la renonciation :

Il n'y a aucune garantie contre l'interférence de votre droit à la bibliothèque et contre la transgression. Il n'y a aucune garantie que nos efforts ou la bibliothèque satisferont vos besoins particuliers. La présente bibliothèque est offerte avec les défauts et l'utilisateur prend tout le risque de qualité, de performance, de précision et d'effort acceptables.

Les versions libpng 0.97, janvier 1998, jusqu'à 1.0.6, 20 mars 2000, sont sous la réserve des Droits d'auteur (c) 1998, 1999 Glenn Randers-Pehrson et sont distribuées selon la même renonciation et licence que libpng-0.96 avec les personnes qui suivent ajoutées à la liste des auteurs collaborateurs :

Tom Lane
Glenn Randers-Pehrson
Willem van Schaik

Les versions libpng 0.89, juin 1996, jusqu'à 0.96, mai 1997, sont sous la réserve des Droits d'auteur (c) 1996, 1997 Andreas Dilger
et sont distribuées selon la même renonciation et licence que libpng-0.88 avec les individus qui suivent ajoutés à la liste des auteurs collaborateurs :

John Bowler
Kevin Bracey
Sam Bushell
Magnus Holmgren
Greg Roelofs
Tom Tanner

Les versions libpng 0.5, mai 1995, jusqu'à 0.88, janvier 1996, sont sous la réserve des Droits d'auteur (c) 1995, 1996 Guy Eric Schalnat, Group 42, Inc.

Pour les fins de droits d'auteur et de licence, « auteurs collaborateurs » est défini par les personnes qui suivent :

Andreas Dilger
Dave Martindale
Guy Eric Schalnat
Paul Schmidt
Tim Wegner

La bibliothèque de référence PNG est offert « TEL QUEL ». Les auteurs collaborateurs et Group 42, Inc. renonce toute garantie, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande et de convenance générale. Les auteurs collaborateurs et Group 42, Inc. ne présument aucune responsabilité pour dommages directs, indirects, consécutifs, spéciaux, exemplaires ou immatériels causés par l'utilisation de la bibliothèque de référence PNG, même si avisé de la possibilité de tels dommages.

Par la présente, la permission est accordée pour l'utilisation, la copie, la modification et la distribution du code source, ou des portions de la présente, pour toute fin, sans frais, est sous réserves aux restrictions qui suivent :

1. L'origine de ce code source ne doit pas être mal interprété.
2. Les versions doivent être identifiées clairement en tant que tel et ne doivent pas être mal interprétées comme étant la source d'origine.
3. Le présent avis de droits d'auteur ne peut être retiré ou modifié de toute source ou de toute distribution de source modifiée.

Les auteurs collaborateurs et Group 42, Inc. permettent spécifiquement, sans frais, et encouragent l'utilisation de ce présent code source comme composant pour supporter le format de fichier PNG dans des produits commerciaux. Si vous utilisez le présent code source dans un produit, les remerciements ne sont pas requis mais serait appréciés.
Une fonction « png_get_copyright » est disponible, pour l'utilisation pratique dans les boîtes « à propos » et d'autres choses du même genre :

printf(« %s »,png_get_copyright (NULL)) ;

De plus, le logo PNG (en format PNG, bien sûr) est fourni dans les fichiers « pngbar.png », « pngbar.jpg » (88 × 31) et « pngbar.jpg » (98 × 31).

Libpng est un logiciel OSI Certified Open Source. OSI Certified Open Source est une marque de certification d'Open Source Initiative.

Glenn Randers-Pehrson
glennrp à users.sourceforge.net
3 décembre 2004

Libungif

La distribution GIFLIB est un droit d'auteur (c) 1997 Eric S. Raymond

LE LOGICIEL EST OFFERT « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT DÉCLINÉES ET SANS TRANSGRESSION. EN AUCUN CAS, LES AUTEUR OU LES LES PROPRIÉTAIRES DES DROITS D'AUTEUR SONT RESPONSABLES AUPRÈS DE LA PERSONNE POUR TOUTE RÉCLAMATION, TOUT DOMMAGE OU AUTRE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT EN ACTION DE CONTRAT, DE TORT OU AUTRE, SUITE À OU DÉCOULANT DU LOGICIEL OU DE L'UTILISATION DU LOGICIEL OU AUTRES EN RAPPORT AVEC LE LOGICIEL.

Luxi font

Bigelow & Holmes Inc et la licence de police de caractères URW++ GmbH Luxi

Les polices Luxi sont des droits d'auteur (c) 2001 par Bigelow & Holmes Inc.Luxi code d'instruction de polices est un droit d'auteur (c) 2001 par URW++ GmbH. Tous droits réservés. Luxi est une marque de commerce déposée de Bigelow & Holmes Inc.

LE LOGICIEL DE POLICE EST OFFERT « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT DÉCLINÉES ET SANS TRANSGRESSION DE DROITS D'AUTEUR, DE BREVET DE MARQUE DE COMMERCE OU AUTRE DROIT. EN AUCUN CAS, BIGELOW & HOLMES INC. OU URW++ GMBH. SONT RESPONSABLES AUPRÈS DE LA PERSONNE POUR TOUTE RÉCLAMATION, TOUT DOMMAGE OU AUTRE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS LES DOMMAGES GÉNÉRAUX, SPÉCIAUX, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRE, IMMATÉRIELS, QUE CE SOIT EN ACTION DE CONTRAT, DE TORT OU AUTRE, SUITE À OU DÉCOULANT DU LOGICIEL OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LA POLICE DE LOGICIEL OU AUTRES EN RAPPORT AVEC LA POLICE DE LOGICIEL.

TIFF

Droits d'auteur (c) 1988-1997 Sam Leffler
Droits d'auteur (c) 1991-1997 Silicon Graphics, Inc.

LE LOGICIEL EST OFFERT « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE DE TOUTE SORTE, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

EN AUCUN CAS, SAM LEFFLER OU SILICON GRAPHICS SONT RESPONSABLES POUR TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, CONSÉCUTIF, INDIRECT OU IMMATÉRIEL DE TOUTE SORTE OU TOUT DOMMAGE RÉSULTANT DE LA PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE PROFITS, QU'IL SOIT OU NON AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE DOMMAGE ET DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, SUITE À OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL.

Ce logiciel est basé en partie sur zlib ; consulter http://www.zlib.net pour plus d'information.

Ce logiciel est basé en partie sur une licence publique Mozilla 1.1 ; consulter http://www.mozilla.org/MPL/ pour plus d'information.

Ce logiciel est basé en partie sur une licence publique source de Apple ou sur les droits du destinataire en vertu de cette dernière ; consulter http://developer.apple.com/ pour plus d'information.

Ce logiciel est basé en partie sur une licence Intel ; consulter http://www.intel.com/ pour plus d'information.

TinyLogin
Ce logiciel fait l'objet d'un droit d'auteur 1988 - 1994, Julianne Frances Haugh. Tous droits réservés.

Licence d'utilitaires multi site
Ce logiciel fait l'objet d'un droit d'auteur 1988 - 1994, Julianne Frances Haugh. Tous droits réservés.

Vera.ttf/VeraMono.ttf
Droit d'auteur © 2003 par Bitstream, Inc.Tous droits réservés. Bitstream Vera SansBitstreamVeraSans-RomanRelease 1.10
Droit d'auteur © 2003 par Bitstream, Inc.Tous droits réservés. Bitstream Vera est une marque de commerce de Bitstream, Inc.

Glossaire

AACS
« Advanced Access Content System » est une spécification destinée à gérer les contenus numériques de divertissement mémorisés sur des supports optiques préenregistrés ou enregistrés de la prochaine génération. La spécification permet aux consommateurs de profiter d'un contenu numérique de divertissement, y compris celui à haute définition.

Application BD-J
Le format BD-ROM prend en charge les fonctions interactives Java.
Le format « BD-J » offre aux fournisseurs de contenu une fonctionnalité presque illimitée lors de la création de titres BD-ROM interactifs.

AVCHD *(page 7)*
Le format AVCHD est un format de vidéo numérique à haute définition pour caméscope et utilisé pour enregistrer des signaux SD (définition standard) ou HD (haute définition) de spécification 1080i*[1] ou 720p*[2] sur les DVD, en utilisant une technologie de codage efficace de compression des données. Le format MPEG-4 AVC/H.264 est adopté pour comprimer des données vidéo et le format Dolby Digital ou PCM linéaire est utilisé pour comprimer des données audio. Le format MPEG-4 AVC/H.264 est capable de comprimer des images avec une plus grande efficacité que le format conventionnel de compression d'image. Le format MPEG-4 AVC/H.264 permet à un signal vidéo haute définition (HD) capté sur un caméscope numérique d'être enregistré sur DVD de la même façon que pour un signal télévisé de définition standard (SD).

*[1] Une spécification haute définition qui utilise 1080 lignes de balayage efficace et le format entrelacé.

*[2] Une spécification haute définition qui utilise 720 lignes de balayage efficace et le format progressif.

BD-R *(page 6)*
BD-R (Blu-ray Disc Recordable) est un disque Blu-ray Disc enregistrable et à écriture unique qui est disponible dans les mêmes capacités que le BD ci-dessous. Puisque le contenu peut être enregistré et ne peut être réécrit, un disque BD-R peut être utilisé pour archiver des données essentielles ou pour mémoriser et diffuser un matériel vidéo.

BD-RE *(page 6)*
BD-RE (Blu-ray Disc Rewritable) est un disque Blu-ray Disc enregistrable et réinscriptible qui est disponible dans les mêmes capacités que le BD ci-dessous. La fonction de réinscription rend possible des modifications importantes et des applications de programmation.

BD-ROM *(page 6)*
Les BD-ROM (Blu-ray Disc Read-Only Memory) sont des disques produits commercialement et sont disponibles dans les mêmes capacités que le BD ci-dessous. En plus des contenus de films conventionnels et vidéo, ces disques possèdent des fonctions avancées comme le contenu interactif, des menus fonctionnels à l'aide de menus contextuels (voir ci-dessous), la sélection d'affichage de sous-titres et de diaporamas. Bien que le BD-ROM puisse contenir tout format de données, la plupart des disques BD-ROM contiennent des films en format haute définition pour lecture sur des lecteurs Blu-ray Disc.

Blu-ray Disc (BD) *(page 6)*
Un format de disque mis au point pour l'enregistrement ou la lecture de vidéo haute définition (HD) (pour téléviseurs HDTV, etc.) et pour le stockage de volumes importants de données. Un disque Blu-ray Disc à couche unique contient 25 Go et un Blu-ray Disc à double couche contient jusqu'à 50 Go de données.

Chapitre *(page 25)*
Section d'un film ou d'un morceau musical plus court qu'un titre. Un titre est composé de plusieurs chapitres. Suivant le disque, il est possible qu'aucun chapitre ne soit enregistré.

Dolby Digital *(page 47)*
Technologie de compression audio numérique développée par Dolby Laboratories. Cette technologie est compatible avec le son ambiophonique multicanal. Le canal arrière est de type stéréo. Ce format intègre également un canal de caisson de graves discret. Le système Dolby Digital fournit les mêmes canaux discrets offrant un son numérique de haute qualité comparable aux systèmes audio ambiophoniques « Dolby Digital » pour le cinéma. Une séparation efficace des canaux est rendue possible par l'enregistrement distinct des données pour chaque canal. En outre, le traitement entièrement numérique des données de canaux garantit une détérioration minimale du son.

Dolby Digital Plus *(page 48)*
Mis au point comme prolongement de Dolby Digital, la technologie de codage audio prend en charge le son ambiophonique multicanal 7.1.

Dolby Surround (Pro Logic) *(page 47)*
Technologie de traitement de signal audio mise au point par Dolby Laboratories pour le son ambiophonique. Lorsque le signal d'entrée comporte une composante ambiophonique, le processus Pro Logic émet les signaux avant, au centre et arrière. La voie arrière est monophonique.

Dolby TrueHD *(page 48)*
Dolby TrueHD est une technologie de codage sans perte qui prend en charge jusqu'à 8 voies de son ambiophonique multicanal pour la prochaine génération de disques optiques. Le son émis reproduit véritablement le son de la source d'origine, bit pour bit.

DTS *(page 47)*
Technologie de compression audio numérique développée par DTS, Inc. Cette technologie est compatible avec le son ambiophonique multicanal. Le canal arrière est de type stéréo. Ce format intègre également un canal de caisson de graves discret. Le mode DTS offre les mêmes canaux discrets offrant un son numérique de grande qualité.
Une séparation efficace des canaux est rendue possible par l'enregistrement distinct des données pour chaque canal. En outre, le traitement entièrement numérique des données de canaux garantit une détérioration minimale du son.

DTS-HD *(page 48)*
DTS-HD est un format étendu du système de codage audio Coherent Acoustics qui englobe aussi DTS Digital Surround, DTS-ES et DTS 96/24. DTS-HD est très flexible lors de la prise en charge du nombre de voies de son ambiophonique discret. Bien que le son ambiophonique 7.1ch soit planifié pour les Blu-ray Disc, les signaux audio peuvent être mixés en aval à 5.1 ou 2 voies pour rétrocompatibilité et la qualité audio reproduite peut être au débit binaire du DTS Digital Surround ou du mode sans perte.

→suite

DVD VIDEO *(page 6)*
Type de disque pouvant contenir jusqu'à huit heures d'images animées sur un disque de même diamètre que celui d'un CD. Un DVD simple couche à une seule face contient jusqu'à 4,7 GO ; un DVD double couche simple face contient 8,5 GO ; un DVD simple couche double face contient 9,4 GO ; un DVD double couche double face contient 17 GO. Le format MPEG 2 est adopté pour la compression efficace des données vidéo. La technologie d'encodage à débit variable qui modifie les données à assigner en fonction du statut de l'image est adoptée pour reproduire des images de haute qualité. Les données audio sont enregistrées en format multicanal, par exemple en Dolby Digital, ce qui permet d'écouter des sons d'une présence plus réaliste.

DVD-R *(page 6)*
Un DVD-R est un disque enregistrable de même taille qu'un DVD VIDEO. Le contenu ne peut être enregistré qu'une fois sur un DVD-R et il est du même format qu'un DVD VIDEO. Le DVD-R comporte deux modes différents : le mode VR et le mode Vidéo. Les DVD créés en mode Vidéo ont le même format qu'un DVD VIDEO, alors que les disques créés en mode VR (enregistrement vidéo) permettent de programmer et d'éditer le contenu.

DVD-RW *(page 6)*
Un DVD-RW est un disque enregistrable et réinscriptible de même taille qu'un DVD VIDEO. Le DVD-RW comporte deux modes différents : le mode VR et le mode Vidéo. Les DVD créés en mode Vidéo ont le même format qu'un DVD VIDEO, alors que les disques créés en mode VR (enregistrement vidéo) permettent de programmer et d'éditer le contenu.

DVD+R *(page 6)*
Un DVD+R (prononcer « plus R ») est un disque enregistrable de même taille qu'un DVD VIDEO. Le contenu ne s'enregistre qu'une seule fois sur un DVD+R et aura le même format qu'un DVD VIDEO.

DVD+RW *(page 6)*
Un DVD+RW (prononcer « plus RW ») est in disque enregistrable et inscriptible. Les DVD+RW utilisent un format d'enregistrement semblable au format DVD VIDEO.

Format entrelacé
Le format entrelacé affiche l'un après l'autre deux jeux de lignes comme « champ » unique pour la reproduction de chaque image et est la technologie normalisée d'affichage des images de télévision. Le champ pair affiche les lignes paires d'une image, tandis que le champ impair affiche les lignes impaires.

Format progressif
Tandis que le format entrelacé affiche l'un après l'autre deux jeux de lignes (champs) pour la reproduction de chaque image, le format progressif affiche l'image entière en une seule étape. Tandis que le format entrelacé ne peut afficher que 30 images/60 champs par seconde, le format progressif permet d'afficher 60 images par secondes. Ainsi, la qualité de l'image est améliorée, ainsi que la netteté des images fixes, du texte et des lignes horizontales.

HDMI (High-Definition Multimedia Interface (Interface multimédia haute définition))
HDMI est l'interface qui prend en charge la vidéo et l'audio sur une même connexion numérique. La connexion HDMI transporte des signaux vidéo standard et haute définition ainsi que des signaux audio multicanaux aux appareils AV comme les téléviseurs munis de HDMI, le tout sous forme numérique et sans dégradation.
La spécification HDMI prend en charge HDCP (High-bandwidth Digital Contents Protection (Protection de contenu numérique à haute largeur de bande)), une technologie de protection contre la copie pour les contenus numériques de divertissement pour HDMI.

Logiciel basé sur film, Logiciel basé sur vidéo
Les DVD peuvent être classés comme ayant un logiciel basé sur film ou sur vidéo. Les DVD avec logiciel basé sur film comportent le même nombre d'images (24 images/seconde) que les films présentés dans les cinémas. Les DVD avec logiciel basé sur vidéo, comme les émissions dramatiques ou les comédies de situation, affichent les images à une vitesse de 30 images à la seconde (ou 60 champs).

Menu contextuel
Un menu amélioré disponible sur les BD-ROM. Le menu contextuel s'affiche lorsqu'on appuie sur MENU au cours de la lecture et peut aussi fonctionner lorsque la lecture est en cours.

MPEG-2
Un des formats de compression des données vidéo établi par le Moving Picture Experts Group (MPEG) ; ce format est adopté pour les DVD VIDEO et la diffusion d'émissions numériques à travers le monde. Le format spécifie MPEG-2 PS (Program Stream) pour les données enregistrables comme le DVD VIDEO et MPEG-2 TS (Transport Stream) pour la diffusion d'émissions numériques et autres communications numériques.

Titre *(page 26)*
La plus longue séquence d'images ou de musique d'un DVD, d'un film, etc., dans un logiciel vidéo ou la totalité de l'album dans un logiciel audio.

Caractéristiques techniques

Système

Laser : laser semiconducteur

Sorties

(**Nom de prise :** type de prise/niveau de sortie/impédance de charge)

AUDIO OUT L/R :
prise phono/2 V eff./10 kilohms

DIGITAL OUT (OPTICAL) :
Prise de sortie optique/–18 dBm (longueur d'onde : 660 nm)

DIGITAL OUT (COAXIAL) :
prise phono/0,5 V c-c/75 ohms

5.1CH OUTPUT :
prise phono/2 V eff./10 kilohms

HDMI OUT :
Connecteur standard HDMI 19 broches

COMPONENT VIDEO OUT(Y, P_B, P_R) :
prise phono/Y : 1,0 V c-c/P_B, P_R : progressif ou entrelacé
= 0,7 V c-c/75 ohms

VIDEO : prise phono/1,0 V c-c/75 ohms

S VIDEO : 4 broches, prise mini-DIN/Y :
1,0 V c-c, C : 0,286 V c-c/75 ohms

Généralités

Alimentation requise :
120 V c.a., 60 Hz

Consommation électrique : 33 W

Dimensions (approx.) :
430 × 79 × 375 mm
(17 × 3 $^1/_8$ × 14 $^7/_8$ po.) (largeur/hauteur/profondeur) comprenant les parties saillantes

Poids (approx.) : 4,5 kg (10 li)

Température de fonctionnement :
5 ºC à 35 ºC (41°F à 95°F)

Humidité de fonctionnement :
25 % à 80 %

Accessoires fournis

Voir la *page 9*.

La conception et les caractéristiques techniques sont sous réserves de modifications sans préavis.

Liste des codes de langue

Pour des détails, *voir la page 49*.

Langue (abbr.)	Code
Japonais (ja)	1001
Anglais (en)	0514
Français (fr)	0618
Allemand (de)	0405
Italien (it)	0920
Espagnol (es)	0519
Néerlandais (nl)	1412
Russe (ru)	1821
Chinois (zh)	2608
Coréen (ko)	1115
Grec (el)	0512
Afar (aa)	0101
Abkhaze (ab)	0102
Afrikaans (af)	0106
Amharique (am)	0113
Arabe (ar)	0118
Assamais (as)	0119
Aymara (ay)	0125
Azerbaïdjanais (az)	0126
Bashkir (ba)	0201
Biélorusse (be)	0205
Bulgare (bg)	0207
Bihari (bh)	0208
Bislama (bi)	0209
Bengali (bn)	0214
Tibétain (bo)	0215
Breton (br)	0218
Catalan (ca)	0301
Corse (co)	0315
Tchèque (cs)	0319
Gallois (cy)	0325
Danois (da)	0401
Bhutan (dz)	0426
Espéranto (eo)	0515
Estonien (et)	0520
Basque (eu)	0521
Persan (fa)	0601
Finnois (fi)	0609
Fidjien (fj)	0610
Féringien (fo)	0615
Frison (fy)	0625
Irlandais (ga)	0701
Gaélique d'Écosse (gd)	0704
Galicien (gl)	0712
Guarani (gn)	0714
Gujarati (gu)	0721
Haoussa (ha)	0801
Hindi (hi)	0809
Croate (hr)	0818
Hongrois (hu)	0821
Arménien (hy)	0825
Interlangue (ia)	0901
Interlingue (ie)	0905
Inupik (ik)	0911
Indonésien (in)	0914
Islandais (is)	0919
Hébreu (iw)	0923
Yiddish (ji)	1009
Javanais (jw)	1023
Géorgien (ka)	1101
Kazakh (kk)	1111
Groenlandais (kl)	1112
Cambodgien (km)	1113
Canara (kn)	1114
Kashméré (ks)	1119
Kurde (ku)	1121
Kirghiz (ky)	1125
Latin (la)	1201
LiNgala (ln)	1214
Laotien (lo)	1215
Lituanien (lt)	1220
Lette (lv)	1222
Malgache (mg)	1307
Maori (mi)	1309
Macédonien (mk)	1311
Malayalam (ml)	1312
Mongol (mn)	1314
Moldave (mo)	1315
Marathi (mr)	1318
Malais (ms)	1319
Maltais (mt)	1320
Birman (my)	1325
Nauru (na)	1401
Népalais (ne)	1405
Norvégien (no)	1415
Occitan (oc)	1503
Oromo (om)	1513
Oriya (or)	1518
Panjabi (pa)	1601
Polonais (pl)	1612
Pachto (ps)	1619
Portugais (pt)	1620
Quechua (qu)	1721
Rhéto-roman (rm)	1813
Kiroundi (rn)	1814
Roumain (ro)	1815
Kinyarwanda (rw)	1823
Sanskrit (sa)	1901
Sindhi (sd)	1904
Sango (sg)	1907
Serbo-croate (sh)	1908

→suite

Langue (abbr.)	Code
Singhalais (si)	1909
Slovaque (sk)	1911
Slovène (sl)	1912
Samoan (sm)	1913
Shona (sn)	1914
Somali (so)	1915
Albanais (sq)	1917
Serbe (sr)	1918
Siswati (ss)	1919
Sesotho (st)	1920
Soudanais (su)	1921
Suédois (sv)	1922
Swahili (sw)	1923
Tamoul (ta)	2001
Telugu (te)	2005
Tadjik (tg)	2007
Thaï (th)	2008
Tigrina (ti)	2009
Türkmène (tk)	2011
Tagalog (tl)	2012
Bechouana (tn)	2014
Tonga (to)	2015
Turc (tr)	2018
Tsonga (ts)	2019
Tatar (tt)	2020
Twi (tw)	2023
Ukrainien (uk)	2111
Urdu (ur)	2118
Ouzbek (uz)	2126
Vietnamien (vi)	2209
Volapük (vo)	2215
Yolof (wo)	2315
Xhosa (xh)	2408
Yoruba (yo)	2515
Zoulou (zu)	2621

Pays de Contrôle Parental/Liste de codes de régions

Pour des détails, *voir la page 50*.

Code (abbr.)	Code
Allemagne (de)	0405
Argentine (ar)	0118
Australie (au)	0121
Autriche (at)	0120
Belgique (be)	0205
Brésil (br)	0218
Canada (ca)	0301
Chili (cl)	0312
Chine (cn)	0314
Corée, Rébuplique de (kr)	1118
Danemark (dk)	0411
Espagne (es)	0519
Finlande (fi)	0609
France (fr)	0618
Hong Kong (hk)	0811
Inde (in)	0914
Indonésie (id)	0904
Italie (it)	0920
Japon (jp)	1016
Malaisie (my)	1325
Mexique (mx)	1324
Norvège (no)	1415
Nouvelle-Zélande (nz)	1426
Pakistan (pk)	1611
Pays-Bas (nl)	1412
Philippines (ph)	1608
Portugal (pt)	1620
Royaume-Uni (gb)	0702
Russie (ru)	1821
Singapour (sg)	1907
Suisse (ch)	0308
Suède (se)	1905
Taïwan (tw)	2023
Thaïlande (th)	2008
États-Unis d'Amérique (us)	2119

Index

Les mots entre guillemets s'affichent à l'écran.

Chiffres

5.1CH OUTPUT 14, 51

A

AACS 67
Affichage
    fenêtre d'affichage du panneau frontal 59
Affichages de Configuration 44
ANGLE 24
AUDIO 24
AVCHD 7, 67

B

BD-R 5, 67
BD-RE 5, 67
Blu-ray Disc 6, 67
« BRAVIA » Theatre Sync 11

C

CD 6
Chapitre 67
Code de régions 7
« Config. Audio » 47
« Config. Vidéo » 45
« Configuration » 22
« Configuration des enceintes » 51
« Contrôle Parental » 50

D

Dépannage 54
« Diaporama » 41
DIMMER 24
DISPLAY 24
Disques utilisables 6
Dolby Digital 14, 47, 67
Dolby Digital Plus 48, 67
Dolby TrueHD 48, 67
DTS 47, 67
DTS-HD 48, 67
DVD VIDEO 68
DVD+R 68
DVD+RW 68
DVD-R 68
DVD-RW 68

F

Fenêtre d'affichage du panneau frontal 59
« Films » 32
Format entrelacé 68
Format progressif 68

H

« Haut-parleurs » 12, 51
HDMI 11, 12, 18, 45, 47, 68
HDMI Control 11, 21, 52

I

Information disque 26

L

« Langue » 49
Liste Titres 22
Logiciel basé sur film 68
Logiciel basé sur vidéo 68

M

« Mémoire » 28
« Mixage Aval DTS » 47
« Mode sortie audio » 51
MPEG 32
« Musique » 36

O

« Options » 52

P

« Photos » 40
Piles 16
POP UP/MENU 25
Pro Logic 14, 47, 67

R

Raccordement
    des câbles audio 12
    des câbles vidéo 10
Recherche 26, 34, 38, 42
Reconfigurer le lecteur 53
Réglage Facile 18
« Réglages A/V » 22
« Réglages audio » 27
« Réglages vidéo » 28

S

SUBTITLE 24

T

Télécommande 16, 17, 24
Titre 68
TOP MENU 25
Touches de couleur 24
« Type Télé » 45